

Le patrimoine des Augustines du monastère de l'Hôpital Général de Québec

Étude de l'architecture



par
**Paul Trépanier, consultant en patrimoine
historien d'art et d'architecture**

Division design, architecture
et patrimoine
Service de l'aménagement
du territoire, Ville de Québec

Ministère de la Culture
et des Communications
du Québec

Septembre 2002

Cette étude a été réalisée dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel intervenue entre la Ville de Québec et le ministère de la Culture et des Communications du Québec. Elle s'inscrit dans un projet d'études pluridisciplinaires portant sur l'ensemble du patrimoine des Augustines du monastère de l'Hôpital Général de Québec.

Chargés de projets :

à la Ville de Québec :

Robert Caron

au ministère de la Culture et des Communications :

Barbara Salomon de Friedberg

au monastère de l'Hôpital Général de Québec : Sœur Hélène Marquis

Photographie de la page couverture : Jonathan Robert, 2001, AAMHGQ, 81-03.

TABLE DES MATIÈRES

	REMERCIEMENTS		vi
	CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES		vii
1	INTRODUCTION		1
1.1	Contexte de l'étude		1
1.2	Mandat de l'étude		1
1.3	Méthodologie	2	
2	LES DIFFÉRENTES PARTIES DE L'ENSEMBLE ARCHITECTURAL ET L'HISTOIRE DES CONSTRUCTIONS	4	
2.1	Le monastère des Récollets (1671-1692)	6	
2.1.1	L'église (1671)		8
2.1.2	Trois bâtiments disparus (l'aile du comte de Frontenac, le cloître en bois, la chapelle en rond-point, 1677-1678)		9
2.1.3	La sacristie et le chœur des Récollets (1679)		10
2.1.4	Le «Bâtiment des Récollets» (1680-1684)		11
2.2	L'Hôpital Général de M^{gr} de Saint-Vallier (1692-1727)		15
2.2.1	Les appartements de M ^{gr} de Saint-Vallier (le presbytère) (1710)		16
2.2.2	L'aile de l'Hôpital (1711)		18
2.2.3	L'aile de l'Apothicaire (1714)		20
2.2.4	Le pavillon de la boulangerie (1715)		21
2.2.5	Deux ailes disparues (le chœur des religieuses et la première chapelle Saint-Cœur-de-Marie, 1724-1726)		22
2.3	Un monastère d'Augustines, l'Hôpital Général au 18^e siècle		26
2.3.1	La première aile de la Communauté (1737)		26
2.3.2	Réfections intérieures de l'église et du monastère (1769-1800)		28
2.4	Une architecture de spécialisation, l'Hôpital Général du 19^e siècle		31
2.4.1	Une aile disparue : l'aile du Gouvernement (1818)		31
2.4.2	La voûte (1822)	32	
2.4.3	La laiterie (1839)		32
2.4.4	La seconde aile de la Communauté (1843)	33	
2.4.5	L'aile de la boulangerie (1843)		34
2.4.6	Le clocher (1851)		36
2.4.7	La ménagerie et la buanderie (1856)		37
2.4.8	L'aile du Dépôt (1859)		39
2.4.9	La maison du jardin (1873)		40

2.5	L'architecture du 20^e siècle à l'Hôpital Général	42
2.5.1	Les agrandissements de la buanderie et de la chaufferie (1903-1950)	42
2.5.2	L'aile de l'Immaculée-Conception (1913)	43
2.5.3	L'aile Notre-Dame-des-Anges (1929)	44
2.5.4	L'ancienne maison du contremaître (aujourd'hui pavillon administratif de l'hôpital) (1933)	46
2.5.5	La boutique (1938)	47
2.5.6	L'infirmierie (1939)	47
2.5.7	Les charniers (1943-1962)	48
2.5.8	Le vestibule et la façade de l'église (1949)	48
2.5.9	L'aile Saint-Joseph (1951)	49
2.5.10	L'aile du chœur des religieuses (1958-1960)	51
2.5.11	L'ancien hôpital de jour (1988)	52
2.5.12	Maison d'été des religieuses (1998)	53
2.5.13	Mémorial de la guerre de Sept Ans (2001)	53
2.5.14	La nouvelle infirmerie (2002)	54
3	LA MÉMOIRE DE LA NOUVELLE FRANCE : LE PLUS ANCIEN COUVENT AU NORD DU MEXIQUE	55
3.1	Les valeurs d'âge	55
3.1.1	Des liens avec l'histoire	56
	a) Les débuts de la présence religieuse en Nouvelle-France	56
	b) L'institution de M ^{gr} de Saint-Vallier, l'œuvre des Augustines	56
	c) Le patrimoine seigneurial le plus éloquent de la capitale	56
	d) La guerre de Sept Ans et ses protagonistes	57
	e) Les débuts de la conscience historique et patrimoniale	57
3.1.2	Au palmarès des monuments historiques	57
3.1.3	Un âge apparent	58
3.2	Les valeurs d'usage	61
3.2.1	Un monastère récollet	61
	a) Le mode de vie franciscain	63
3.2.2	Un monastère d'Augustines	69
	a) Des ajustements nécessaires	73
	b) Des éléments de distinction	76
3.3	Les valeurs d'art	79
3.3.1	L'art récollet	79
	a) Le retable	79
	b) Le frère Luc	82
3.3.2	La tradition artistique des Augustines de Québec	85
	a) La peinture	85
	b) La sculpture et la dorure	86
	c) L'architecture	88
3.3.3	Le classicisme français et le style Louis XV	88

4	LA NOUVELLE-FRANCE ET L'IMAGE DE LA NOUVELLE-FRANCE	92
4.1	Les valeurs matérielles	92
4.1.1	La maçonnerie ancienne	92
	a) Une continuité dans l'usage des matériaux	93
	b) Les apports du 20 ^e siècle	95
	c) La maçonnerie intérieure	96
4.1.2	Les charpentes, colombages et poutrages anciens	99
4.1.3	L'architecture intérieure de l'église et du chœur	100
	a) L'église Notre-Dame-des-Anges	100
	b) Le chœur des religieuses	106
4.1.4	La menuiserie extérieure	108
	a) Les fenêtres	109
	b) Les portes, les portails et les porches	110
4.1.5	La menuiserie intérieure	112
	a) Les lambris, vantaux et portes du 17 ^e siècle	113
	<u>Le bâtiment des Récollets</u>	113
	b) La menuiserie intérieure de la première moitié du 18 ^e siècle	115
	<u>Les ailes de M^{gr} de Saint-Vallier (1710-1715)</u>	115
	<u>La première aile de la Communauté (1737)</u>	118
	c) La menuiserie de la fin du 18 ^e siècle	121
	<u>L'apothicaire</u>	121
	<u>Les appartements des prêtres</u>	123
	<u>Les salles communes du monastère</u>	124
	<u>Le grand escalier</u>	125
	d) L'ornementation intérieure néoclassique	126
	<u>Les portes et les arches</u>	126
	<u>Les plafonds à caissons</u>	128
	<u>Les manteaux de cheminée et les autels de l'hôpital</u>	128
	<u>La porte conventuelle</u>	129
	<u>Les armoires de la chambre de l'évêque</u>	130
	<u>Les colonnes de la salle de communauté</u>	130
	e) Les oratoires	130
	<u>L'oratoire Notre-Dame-de-Protection</u>	132
	<u>L'oratoire Notre-Dame-des-Anges</u>	133
	<u>Les autres oratoires</u>	133
	f) La menuiserie d'intégration	135
4.2	Les valeurs de situation	137
4.2.1	«Un emplacement magnifique»	137
4.2.2	Le jardin clos	141
4.2.3	À l'ombre du clocher de Notre-Dame-des-Anges	143
4.2.4	La conservation, la mémoire et la commémoration	144
4.2.5	Les liens avec la collectivité	146

5	RECOMMANDATIONS	149
5.1	Concernant le monastère	149
5.1.1	L'architecture extérieure	149
5.1.2	L'architecture intérieure	149
5.2	Concernant l'hôpital	150
5.2.1	L'architecture extérieure	150
5.2.2	L'architecture intérieure	151
6	CONCLUSION	152
	BIBLIOGRAPHIE	153
	ANNEXE : CARTES	157
Phase 1 :	Figuration du monastère Notre-Dame-des-Anges au moment de l'arrivée des religieuses en 1693.	
Phase 2 :	Figuration des bâtiments de l'Hôpital Général en 1730.	
Phase 3 :	Le site de l'Hôpital Général en 1790.	
Phase 4 :	Le site de l'Hôpital Général en 1860.	
Phase 5 :	Le site de l'Hôpital Général en 1940.	
Phase 6 :	Le site de l'Hôpital Général en 1960.	
Phase 7 :	Le site de l'Hôpital Général en 2002.	

REMERCIEMENTS

Nos remerciements s'adressent d'abord à l'ensemble de la communauté des Augustines de l'Hôpital Général de Québec et à sa supérieure, sœur Hélène Marquis. Nous les remercions de leur accueil généreux et de leur appui soutenu tout au long des phases d'exploration des lieux et de la recherche historique. Nous tenons à remercier particulièrement l'archiviste de la communauté, sœur Juliette Cloutier, pour la confiance qu'elle nous a accordée, elle que nos recherches et déplacements ont mobilisée pendant des semaines entières. Merci enfin, pour l'excellence de leur travail, à Jonathan Robert (photographie), Lise Grenier (cartographie) et Ghislaine Fiset (révision linguistique).

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Sauf mention contraire, les photographies récentes (2001) qui accompagnent cette étude sont de Jonathan Robert. Les tirages sur papier sont conservés au monastère des Augustines de l'Hôpital Général de Québec. Les photographies sont aussi conservées sur support numérique à la Ville de Québec, au ministère de la Culture et des Communications du Québec et au monastère de l'Hôpital Général de Québec.

1 INTRODUCTION

1.1 Contexte de l'étude

Le patrimoine québécois, et en particulier les imposants monuments religieux qui le caractérisent si bien, fait aujourd'hui l'objet d'une nouvelle réflexion quant à ses perspectives d'avenir. Le contexte socio-religieux actuel, où les effectifs des ordres religieux sont en décroissance, incite les communautés à se pencher sur le sort de leurs biens (mobiliers et immobiliers) et à envisager de nouvelles avenues de gestion et de conservation. Si c'est souvent le cas pour les ensembles très anciens comme ceux de l'Hôtel-Dieu et de l'Hôpital Général de Québec, c'est aussi vrai pour d'autres couvents et monastères plus récents, à propos desquels les connaissances sont la plupart du temps très lacunaires. Le problème est particulièrement complexe et préoccupant pour les institutions qui doivent conjuguer des fonctions du 21^e siècle avec une ancienneté véritable et une valeur patrimoniale exceptionnelle.

Comme le signalaient récemment la Commission des biens culturels du Québec (CBCQ) et le Groupe-conseil sur la politique du patrimoine culturel québécois, encore aujourd'hui une grande partie de nos trésors monumentaux nationaux n'ont ni la reconnaissance officielle, ni le statut leur permettant de bénéficier de l'aide financière et technique qu'il serait pourtant légitime de leur accorder. Tout rattrapage en cette matière ne peut s'effectuer sans un avancement substantiel et général de la connaissance sur ces biens culturels, d'où la nécessité de poursuivre les travaux d'étude et d'inventaire du patrimoine¹. Même si la valeur historique du monastère de l'Hôpital Général de Québec, objet de notre étude, est reconnue depuis longtemps par les historiens et depuis 1977 par l'État québécois, il restait à inventorier les biens mobiliers et immobiliers de la communauté et à en déterminer l'intérêt. Des recherches ont certes été menées sur l'histoire du monastère et de son église, mais peu ont été publiées².

À l'été 2001, la communauté des Augustines de l'Hôpital Général de Québec sollicitait l'aide de la Ville de Québec et du ministère de la Culture et des Communications afin d'être conseillée sur les décisions à prendre au sujet de l'avenir de ses biens. Comme d'importants travaux de réaménagement sont nécessaires pour répondre aux besoins de la communauté, celle-ci souhaite être éclairée sur les meilleures façons d'agir. Consciente d'être dépositaire d'un patrimoine de portée nationale, elle veut agir de concert avec les autorités compétentes afin de trouver les solutions les plus satisfaisantes, tant pour elle que pour la société, en misant sur le regain d'intérêt des citoyens et du grand public à l'endroit du patrimoine religieux.

1.2 Mandat de l'étude

Ce rapport présenté au ministère de la Culture et des Communications et à la Ville de Québec fait le point sur la valeur patrimoniale de l'architecture du monastère des Augustines de

¹ Roland Arpin (dir.), Groupe-conseil sur la politique du patrimoine du Québec, *Notre patrimoine, un présent du passé. Proposition pour une Politique du patrimoine culturel du Québec*, Québec, novembre 2000, p. 145.

² C'est le cas, notamment, de l'importante recherche menée par John R. Porter dans les archives de la communauté au début des années 1970 et dont les résultats sont en majeure partie restés inédits.

l'Hôpital Général de Québec. Il s'inscrit dans le cadre d'une étude globale du patrimoine de cette communauté, y compris les biens archivistiques et mobiliers. La présente étude a aussi pour mandat d'établir, à la lumière des plus récentes recherches, la valeur exacte de l'ensemble conventuel dans un contexte national et, s'il y a lieu, de déterminer les changements à apporter aux statuts déjà conférés par son classement à titre de site historique en 1977. Enfin, l'étude contient des recommandations générales et certains avis particuliers concernant la conservation d'éléments patrimoniaux identifiés.

1.3 Méthodologie

Notre recherche a été adaptée au contexte particulier du sujet, en tenant compte du fait que les études publiées jusqu'à maintenant reposent sur une infime partie de la documentation disponible et que la faiblesse de cette assise a été la source de plusieurs confusions qu'il a fallu dissiper. Les archives de l'institution se sont d'ailleurs révélées fort riches en information. Conformément au mandat de l'étude, cette recherche a été complétée par la consultation d'autres fonds documentaires conservés à l'extérieur de la communauté. L'examen des documents primaires et secondaires nous a permis de vérifier les sources des études existantes et de documenter chacun des bâtiments quant à l'évolution de leurs composantes et à leur occupation. Les photographies anciennes conservées dans les différents fonds d'archives ont également servi à documenter et à dater les composantes architecturales tout autant que les fonctions successives des bâtiments.

La connaissance de l'ensemble architectural a été acquise par le dépouillement des ouvrages qui lui sont consacrés et par la visite et l'analyse des différentes parties qui le composent. Afin de faciliter au lecteur sa compréhension d'un ensemble architectural quasi labyrinthique et son évolution sur 330 ans, des cartes ont été spécialement réalisées et annexées à la présente étude. Elles présentent le site à sept moments jugés fondamentaux de l'histoire de l'établissement. Les deux premières cartes, 1693 (date de l'arrivée des Augustines) et 1730 (la fin de la «période» de Mgr de Saint-Vallier), sont des figurations hypothétiques réalisées surtout à partir de données historiques et architecturales. Les cinq autres cartes, qui identifient aussi des phases importantes de l'évolution du complexe architectural, se basent sur les informations fournies par des cartes et autres relevés historiques dont la fiabilité a été vérifiée : 1790 (l'après Conquête); 1860, 1940 et 1960 (la fin de trois phases d'expansion). La dernière carte montre l'état actuel du bâtiment (2002).

Pour mener à bien l'évaluation patrimoniale, des monuments comparables ont été identifiés en raison de leur intérêt d'âge, de fonction ou de matérialité. La plupart d'entre eux ont fait l'objet d'une visite et leur analyse comparative a aidé à déterminer les intérêts locaux ou nationaux de l'ensemble architectural étudié. L'évaluation patrimoniale des bâtiments s'est effectuée selon des critères reconnus par les instances de la Ville de Québec, du ministère de la Culture et des Communications et de la Commission des biens culturels du Québec. Ces critères, inspirés des écrits du théoricien Aloïs Riegl, sont basés sur cinq valeurs fondamentales : l'âge, l'art, l'usage, la matérialité et la position. Toutefois, notre évaluation ne se limite pas à la stricte analyse du potentiel monumental du bâtiment. Cette vision nous apparaît en effet restrictive, en ce sens où elle peut occulter les éléments de valeurs humaines liées à l'histoire des collectivités concernées par le monument. On omet ainsi d'expliciter les grands thèmes et les phases de l'histoire relatifs à la valeur d'âge réel, lesquels servent généralement à nourrir les programmes d'interprétation du patrimoine. De même, on ne saurait limiter la valeur de position d'un monument aux seuls facteurs physiques, paysagers et environnementaux. Cette valeur tient aussi à la perception qu'en a le

milieu humain, au fait qu'il est pris en charge ou non par la collectivité. Elle doit refléter la place symbolique que le monument occupe non seulement dans le paysage, mais aussi quelquefois dans l'imaginaire collectif. L'évaluation patrimoniale se base donc sur les critères suivants :

- **la valeur d'âge**, soit la lecture du monument dans le temps (époque, société, fait d'histoire);
- **la valeur d'art**, soit la lecture des caractères artistiques et architecturaux exceptionnels;
- **la valeur d'usage**, soit la lecture des conceptions fonctionnelles et de l'originalité de la réponse à un programme architectural;
- **la valeur de matérialité** (ou d'intégrité), soit la lecture des qualités matérielles du monument (l'originalité de son exécution, de ses matériaux);
- **la valeur de position** (ou de situation), soit la lecture du monument en fonction de son cadre environnemental et de la perception qu'en a son milieu.

L'évaluation et la pondération de ces valeurs permettent de mettre en perspective les points d'intérêt de l'objet étudié et de juger de sa contribution au patrimoine local et national. Cette méthode d'analyse est pertinente en regard des objectifs visés mais également dans un souci de continuité avec des études comparables, notamment sur le patrimoine religieux du Québec.

Même si l'étude devait porter exclusivement sur la section monastique de l'ensemble architectural, nous n'avons pu nous restreindre à cette seule partie. L'histoire architecturale, en effet, ne se départage pas aussi facilement, d'autant que d'anciennes sections monastiques sont aujourd'hui occupées par l'hôpital. De surcroît, toutes les sections primitives de l'hôpital de M^{gr} de Saint-Vallier sont historiquement indissociables des sections adjacentes où loge aujourd'hui la communauté. L'évaluation patrimoniale des bâtiments se concentrera plus strictement sur la propriété des Augustines de l'Hôpital Général de Québec, quoique certaines recommandations, surtout en matière de mise en valeur du patrimoine architectural, s'adressent aux autorités administratives du CHSLD Hôpital Général de Québec.

2 LES DIFFÉRENTES PARTIES DE L'ENSEMBLE ARCHITECTURAL ET L'HISTOIRE DES CONSTRUCTIONS

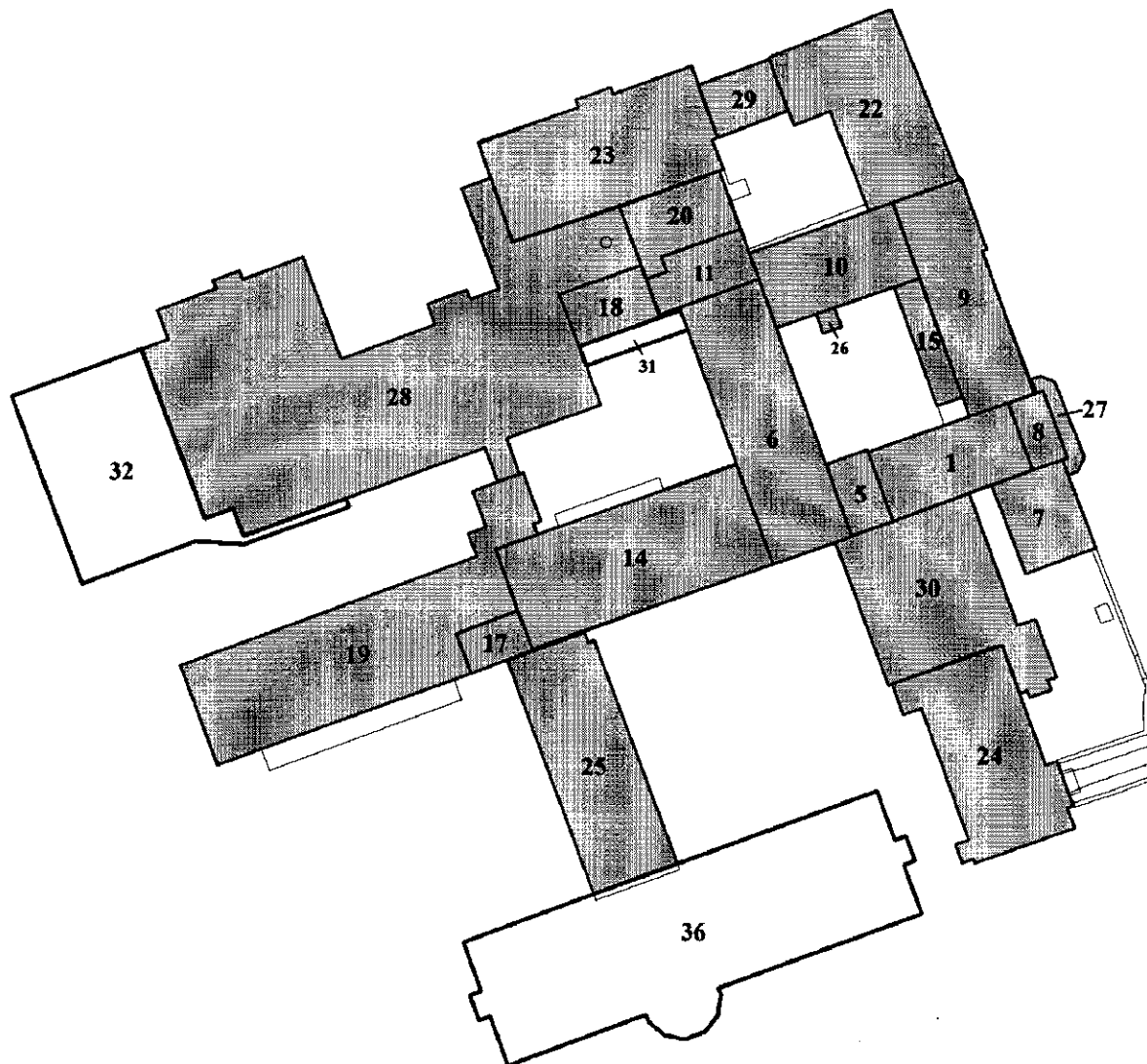
Situé à l'extrémité nord du boulevard Langelier, dans la Basse-Ville de Québec, le monastère des Augustines de l'Hôpital Général de Québec se dresse à la jonction exacte des quartiers Saint-Roch et Saint-Sauveur. Le monastère et l'hôpital adjacent forment encore aujourd'hui une entité municipale distincte, connue sous le nom de « Notre-Dame-des-Anges ». C'est le dernier ensemble immobilier du Québec à conserver ce statut juridique accordé autrefois aux grandes institutions hospitalières qui se doubleraient d'un établissement agricole leur permettant de vivre en autarcie tout en leur garantissant des revenus appréciables. Depuis la vente de la ferme, l'ensemble architectural de l'Hôpital Général se limite à la section institutionnelle. Celle-ci n'a eu longtemps qu'une seule entrée et voie d'accès à la ville, soit l'entrée principale actuelle qui donne sur le boulevard Langelier; une seconde entrée a été ménagée récemment du côté de l'avenue Simon-Napoléon-Parent. Le périmètre de l'institution correspond toujours aux limites initiales. À ses extrémités sud et ouest, il est fermé par les murs de clôture du jardin de la communauté. La rivière Saint-Charles bornait jadis la propriété au nord; son parcours correspond aujourd'hui à l'avenue Simon-Napoléon-Parent. À l'est, la municipalité de Notre-Dame-des-Anges s'étend jusqu'à la rue Saint-Anselme, bordée par le cimetière paroissial, autrefois le cimetière des Pauvres.

L'ensemble architectural forme encore aujourd'hui une unité cohérente où la section hospitalière se démarque peu de celle de la maison des Augustines, car le gabarit général et les matériaux y sont uniformes. Au centre approximatif de la longue façade, se situe l'entrée de l'église placée dans l'axe du clocher qui surmonte le chœur, point de repère de l'ensemble architectural et paroissial. La façade principale laisse aussi peu deviner l'envergure de ce qui constitue un véritable complexe immobilier. On y dénombre en effet 20 ailes qui sont le résultat de 26 chantiers de construction échelonnés sur une période de 331 ans. L'aile la plus ancienne correspond à l'église des Récollets (1671) et la plus récente, à la nouvelle infirmerie (2002). L'implantation de ces bâtiments délimite quatre cours intérieures dont une seule est entièrement fermée, soit la première et la plus ancienne, celle qui remonte à l'époque des Récollets et qui constitue le cloître du monastère.

Le site de l'Hôpital Général compte également trois cimetières dont seul celui des religieuses, situé au fond du jardin, demeure en usage. Le premier cimetière des religieuses, dans la cour du cloître, est désaffecté depuis 1958. Le cimetière paroissial, établi en 1728, a longtemps été appelé « le cimetière des Pauvres ». Devenu officiellement en 2001 le cimetière de l'Hôpital-Général de Québec, il constitue un lieu commémoratif important de la guerre de Sept Ans.

Le site comprend encore 8 dépendances construites en 12 étapes entre 1856 et 1998. Les deux plus anciennes, la maison Pierre-Mortrel (appellation commémorative donnée à l'ancienne ménagerie) et l'ancienne buanderie, datent de 1856. La plus récente, construite en 1998, est la maison d'été des religieuses. Les trois plus vastes dépendances occupent la partie nord des terrains de l'institution et sont aujourd'hui la propriété de l'Hôpital; il s'agit des bâtiments de l'ancienne buanderie et de la chaufferie, de la boutique et de l'ancienne maison du contremaître (aujourd'hui un immeuble administratif). Les Augustines conservent la propriété des quatre dépendances situées dans les jardins et les cimetières : charnier, maison du jardin, garage et maison d'été, mausolée de Montcalm (ancien charnier des Pauvres). Elles possèdent un seul bâtiment du côté nord, la maison Pierre-Mortrel. Le mémorial de la guerre de Sept Ans (2001) se trouve également sur la propriété des Augustines.

LES DIFFÉRENTES AILES DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL EN 2002 (par ordre chronologique)



- 1. Église (1671-1673)
- 5. Sacristie et chœur des Récollets (1679)
- 6. Bâtiment des Récollets (1680-1684)
- 7. Appartements de M^{gr} de Saint-Vallier (presbytère) (1710)
- 8. Vestibule de l'église (1711)
- 9. Aile de l'Hôpital (1711)
- 10. Aile de l'Apothicaire (1714)
- 11. Pavillon de la Boulangerie (1715)
- 14. Première aile de la Communauté (1737)
- 17. Aile de la Voûte (1822)
- 18. Aile de la Laiterie (1839)
- 19. Seconde aile de la Communauté (1843)
- 20. Aile de la Boulangerie (1850)

- 22. Aile du Dépôt (1859)
- 23. Aile de l'Immaculée-Conception (1913)
- 24. Aile Notre-Dame-des-Anges (1929)
- 25. Aile de l'Infirmerie (1939)
- 26. Charnier du cimetière de la cour du cloître (1943)
- 27. Vestibule de l'église (1949)
- 28. Aile Saint-Joseph (1951-1953)
- 29. Solariums (v. 1953)
- 30. Chœur des religieuses (1958-1960)
- 31. Passage des cuisines (1964)
- 32. Hôpital de jour (1988)
- 36. Agrandissement de l'infirmerie (2002)

Dessin : Lise Grenier

2.1 Le monastère des Récollets (1671-1692)

Arrivés en Nouvelle-France en 1615, les Récollets fondent le monastère de Notre-Dame-des-Anges en 1620. L'emplacement choisi pour cette « maison de Recollection et (...) séminaire pour y élever des Sauvages¹ » est isolé et avantageusement situé « à une petite demie lieuë du Fort de Quebec » (Fig. 1-3).

Ce lieu représente une espèce de petite île entourée de forests naturelles, où passent & serpentent agreablemens les eaux des sources claires, & douces qui tombent d'une Montagne voisine, & qui y sont conduites insensiblement; ayant au Nord une petite rivière qui se décharge tout proche, & à l'Est, le Fleuve de Saint Laurent : le terrain y est gras, fertile, commode, & aisé : la vue grande, étenduë, & fort agreable : l'air y est extremement pur, & sain, avec tous les agrémens que l'on peut souhaiter pour la situation²..

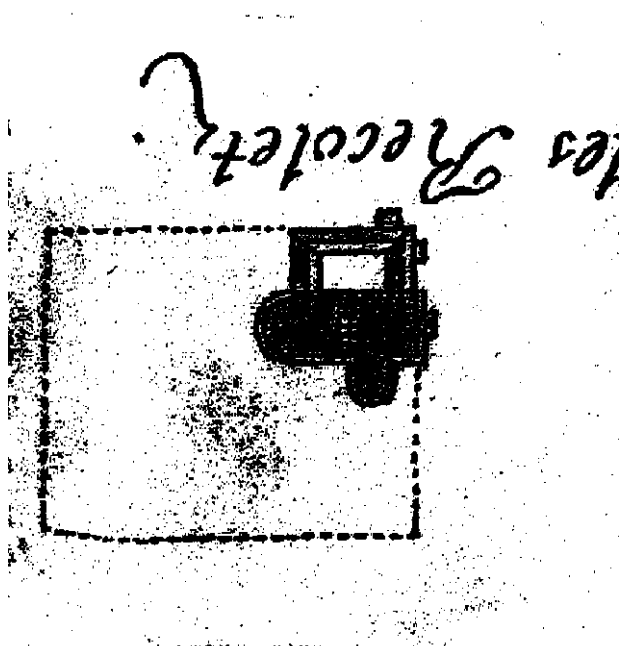


Fig. 1 Plan du monastère Notre-Dame-des-Anges des Récollets, tel qu'il figure sur la carte de Robert de Villeneuve, 1685. Archives nationales du Canada, NMC 16235.



Fig. 2 Vue à vol d'oiseau du monastère des Récollets, sur un détail du dessin intitulé « l'Entrée de la Rivière de Saint-Laurent et la ville de Quebec dans le Canada », vers 1690. Bibliothèque nationale de France, Paris, MG 1346, photo : Giraudon.

¹ Sixte Le Tac, *Histoire chronologique de la Nouvelle-France ou Canada, depuis sa découverte (mil cinq cents quatre) jusques l'an mil six cents trente deux, publiée pour la première fois d'après le manuscrit original de 1689 et accompagnée de notes et d'un appendice tout composé de documents originaux et inédits par Eugène Réveillaud*, Paris, G. Fischbacher, 1888. p. 111-112.

² Chrestien Le Clercq, *Premier établissement de la foy dans la Nouvelle France*, Paris, Chez Amable Auroy, 1691, p. 156-157.

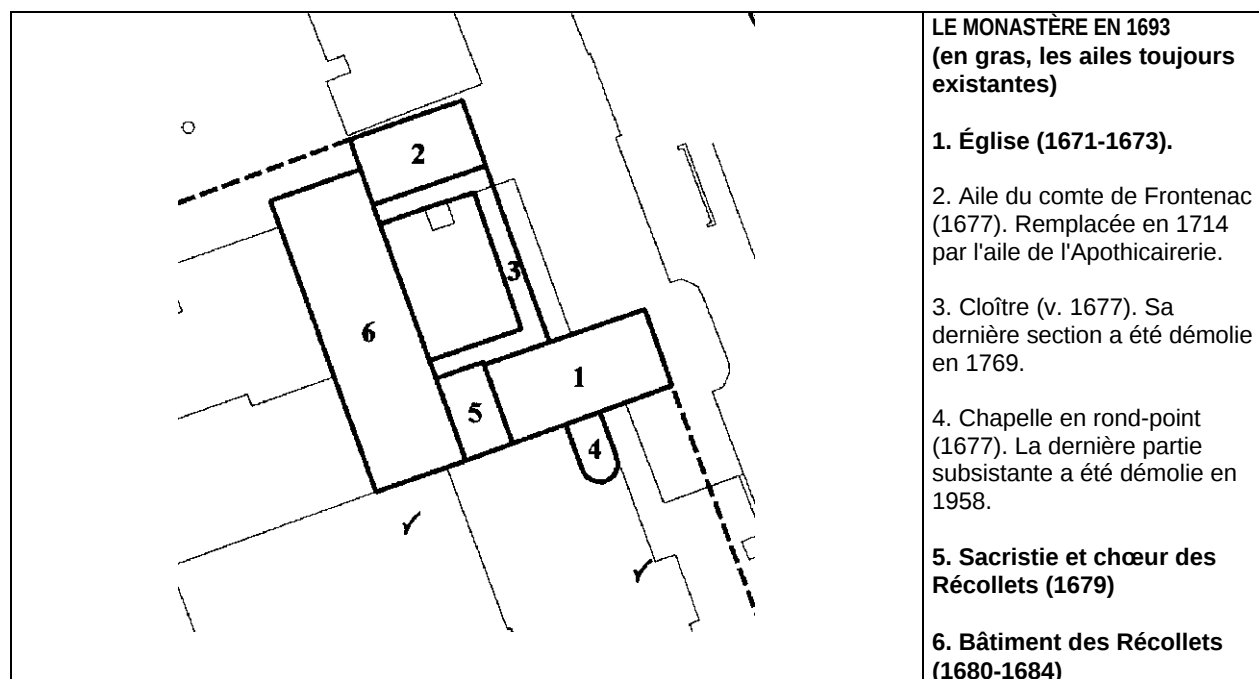


Fig. 3 Reconstitution du monastère des Récollets au moment de l'arrivée des Augustines en 1693.
Dessin de Lise Grenier.

L'isolement de Notre-Dame-des-Anges serait toutefois bien relatif car, comme le signale le chroniqueur récollet Chrestien Le Clercq, c'est dans ce secteur que « l'on faisoit état de bâtir la Ville ». Il fait ici référence au projet de Ludovica, la cité que Champlain souhaite créer dans la vallée de la rivière Saint-Charles³. Tous ces projets d'avenir sont toutefois abandonnés en 1629, lorsque Québec tombe aux mains des frères Kirke. Les Récollets doivent quitter la colonie pour n'y revenir qu'en 1670. Ils retrouvent alors leur maison complètement en ruines. Ils décident donc cette année-là de construire un bâtiment de bois qui servira de monastère et de chapelle temporaire avant d'édifier, l'année suivante, une église de pierre permanente. C'est l'actuelle église Notre-Dame-des-Anges, point de départ d'un nouveau monastère à la construction duquel les Récollets consacreront une quinzaine d'années.

2.1.1 L'église (1671)

Le 22 juin 1671, l'intendant Jean Talon pose la première pierre marquant le début de la construction de l'église Notre-Dame-des-Anges. Les matériaux ont été « disposés » pendant l'hiver précédent. Les travaux de maçonnerie et de charpenterie, selon toute vraisemblance, ont été exécutés au cours de la première année du chantier et la finition intérieure au cours de la seconde. La bénédiction de l'église par M^{gr} de Laval a lieu en 1673 (**Fig. 4-5**).

³ *Ibid.*, p. 148.



Fig. 4
Façade latérale nord de
l'église.
AAMHGQ, 81-21.



Fig. 5
Vue intérieure de l'église.
AAMHGQ, 94-22.

Les dimensions de l'église sont d'environ 60 pieds français sur 25⁴. Elle s'étend du mur du retable (mur ouest) au mur primitif de la façade, qui sera intégré à un premier vestibule en 1711 puis à un second en 1949. Si on ignore l'apparence initiale de la façade de l'église, on sait que le clocher à un seul lanternon s'élevait au-dessus du maître-autel. Le mur latéral nord, dans la cour intérieure, le seul qui soit entièrement dégagé, montre une élévation asymétrique de trois fenêtres en plein cintre. La haute charpente est percée de lucarnes depuis le 18^e siècle, sinon depuis les origines. La maçonnerie extérieure était recouverte de crépi jusqu'à l'automne 1951.

⁴ D'après le relevé sur le plan de 1708 conservé aux archives des Augustines du monastère de l'Hôpital Général de Québec (AAMHGQ), cote 22.15.1.4.

Au moment de la construction de l'église, aucun bâtiment ne se trouvait à l'arrière du mur du retable. C'est certainement en prévision de la construction de la sacristie, réalisée en 1679, que le mur est édifié en colombage pierrotté plutôt qu'en maçonnerie pleine. Comme en témoignent les *Annales* et comme l'a confirmé le chantier de restauration de 1982, le premier décor de l'église était formé d'un retable principal encadré de deux autels latéraux. On sait d'ailleurs avec certitude que, à l'arrivée des Augustines en 1693, le décor intérieur comprenait « un retable tout nud (...) si vieux et si mauvais, qu'ils [les Récollets] ne daignèrent pas le défaire pour l'emporter⁵ » et qu'il n'y avait pas d'autre tableau que celui du retable. Cependant, du temps des Récollets, l'église comptait plus d'un tableau du frère Luc. Dans sa description de l'œuvre canadienne du religieux, en 1691, Chrestien Le Clercq signale « le tableau du grand autel » (L'Assomption de la Vierge accompagnée d'anges) de Notre-Dame-des-Anges mais aussi celui « de la chapelle⁶ ». D'autres petits tableaux du frère Luc ont pu orner les autels latéraux tout comme les murs du monastère, mais les Récollets ont dû les emporter⁷.

Le retable d'origine n'était vraisemblablement formé que de deux colonnes sculptées supportant un simple entablement sans autre couronnement⁸. Quant aux murs de l'église, s'ils comportaient des lambris de bois, les Récollets les ont emportés car l'acte d'achat ne fait mention de murs lambrissés que dans le réfectoire et le chœur des Récollets. Avec le couronnement du retable (le cintre), le lambrissage sera, en 1697, la première réalisation des religieuses dans leur nouvelle église. La voûte de bois semble déjà exister, puisqu'on fait état de son renouvellement à la suite de la guerre de conquête. Avant 1769, l'église comptait quatre autels latéraux, deux de chaque côté du maître-autel et deux de chaque côté de la nef, soit Notre-Dame-de-Pitié du côté de l'évangile et Saint-François-d'Assise du côté de l'épître.

On ne connaît pas l'auteur des plans de l'église des Récollets. Gérard Morisset les attribue au frère Luc, mais il n'existe aucune preuve selon laquelle ce dernier aurait, à un moment ou l'autre de sa carrière, participé à la conception architecturale. Ce dont on peut toutefois être sûr, c'est que les Récollets ont dessiné eux-mêmes leur église et qu'ils en ont supervisé l'édification conformément aux traditions constructives de leur ordre.

2.1.2 Trois bâtiments disparus (l'aile du comte de Frontenac, le cloître en bois, la chapelle en rond-point, 1677-1678)

En 1677, le comte de Frontenac, gouverneur de la Nouvelle-France, bâtit à ses frais la seconde aile du monastère des Récollets⁹. Ce corps de bâtiment en colombage, mesurant 60 pieds

⁵ AAMHGQ, *Annales du monastère de Notre-Dame-des-Anges de l'Hôpital Général de Québec* (ci-après « *Annales* »), vol. I, [1697], p. 72.

⁶ Il s'agit vraisemblablement de la chapelle en rond-point construite en 1678 et probablement destinée aux congréganistes du tiers ordre de Saint-François. Un tableau de saint François aurait été ici tout à fait approprié.

⁷ Dans ses écrits, Gérard Morisset a évoqué la possibilité que l'Hôpital Général ait conservé un second tableau du frère Luc qui se trouverait aujourd'hui à la basilique Notre-Dame de Montréal. Cette hypothèse ne repose sur aucun fondement sérieux.

⁸ C'est en 1697 que les Augustines font réaliser le « ceintre du Retable » au centre duquel figure le Père éternel.

⁹ « M. le Comte de Frontenac avoit eu la bonté de faire à ses frais & dépens bâti un corps de logis de 60. pieds de long sur 21. de large, il nous donna le haut où l'on pratiqua un dortoir et un Chœur & 9 cellules pour les Religieux, s'estoit reservé dans le bas des appartements, où ce Seigneur venait faire des retraites de dix & quinze jours, à chacune des cinq grandes Festes. » Chrestien Le Clercq, *op. cit.*, p. 124.

français sur 21, est implanté parallèlement à l'église, à l'emplacement exact de l'actuelle aile de l'Apothicaire (1714)¹⁰. Un cloître en bois constitué de trois sections est construit vraisemblablement en même temps que l'aile de Frontenac. La section ouest est remplacée en 1680 par le « Bâtiment des Récollets¹¹ ». La section orientale disparaît probablement au moment de la construction de l'aile de l'Hôpital (1711). La dernière section qui longe l'église subsistera jusqu'en 1769.

La chapelle en rond-point, annexée au mur sud de l'église, est construite par les Récollets en 1678 : « L'année susdite 1678, on ajouta une tres belle Chapelle en rond-point à notre Eglise de Notre-Dame-des-Anges, & l'année suivante une grande Sacristie par le bas, & un Chœur au dessus pour chanter l'Office Divin¹². » Les Récollets destinent vraisemblablement cette chapelle latérale aux congréganistes du tiers ordre¹³. Les Augustines la consacreront à Saint-Joseph en 1694. Sept ans plus tard, en 1701, elles la reconvertissent en chœur régulier pour les religieuses. À la suite de la construction d'un nouveau chœur (1726), la chapelle aurait à nouveau été dédiée à saint Joseph. En 1769, elle est transformée pour remplacer la chapelle Saint-Cœur-de-Marie, qu'on vient de démolir. C'est à ce moment que le mur en rond-point fait place à un mur droit et que la toiture est intégrée à celle du chœur des religieuses. La chapelle disparaît définitivement en 1958 pour être reconstruite en même temps que le nouveau chœur des religieuses.

2.1.3 La sacristie et le chœur des Récollets (1679)

En 1679, deux ans après la construction par Frontenac d'une aile en colombage, les Récollets entreprennent d'édifier, dans le prolongement de l'église, une sacristie surmontée d'un chœur (**Fig. 6 et 7**). Avec cet ajout, l'église est conforme aux dispositions habituelles des monastères européens de l'ordre religieux. Du temps des Récollets, tout le rez-de-chaussée de cette aile servait de sacristie, alors que l'étage abritait le chœur, une salle qui s'ouvrait sur la partie supérieure du maître-autel et où les religieux prenaient place « pour chanter les offices ». Un chœur identique à celui de l'église Notre-Dame-des-Anges sera d'ailleurs aménagé dans le nouveau monastère de la place d'Armes.

Lorsqu'on a dégagé le mur en colombage du retable en 1982, on a constaté la présence de trois niveaux d'ouvertures aux extrémités latérales. Ces ouvertures datent sans doute de 1679.

¹⁰ Nombreux sont les historiens qui ont voulu croire en la présence de l'aile du comte de Frontenac à l'intérieur du monastère actuel. À la fin du 19^e siècle, on pensait qu'elle se situait dans le prolongement de la sacristie. Comme les dimensions de l'aile de Frontenac coïncident exactement avec les divisions internes actuelles de l'aile de l'Apothicaire, on a cru que cette construction de 1677 subsistait toujours. Les plus récentes recherches sur le sujet, dont la présente étude, ne permettent plus de douter que cette aile ait été remplacée en 1714. Il est toutefois possible d'envisager que les fondations d'origine aient pu être conservées – une pratique courante qui expliquerait le maintien des mêmes dispositions intérieures – ainsi que certains massifs de cheminées datant de 1702. Une reconstruction en sous-œuvre aurait même pu permettre de conserver la charpente originelle des combles.

¹¹ C'est par cette appellation que les Augustines ont désigné pendant longtemps l'unique aile en pierre de l'ancien monastère des Récollets.

¹² Chrestien Le Clercq, *op. cit.*, p. 128.

¹³ Il est courant, dans les couvents récollets de France, de réserver au tiers ordre la plus grande des chapelles latérales de l'église. C'est le cas notamment au grand monastère des Récollets de Châlons-en-Champagne, un établissement contemporain de Notre-Dame-des-Anges. Dans leur monastère de la Haute-Ville, les Récollets aménageront la chapelle du tiers ordre à l'intérieur même du monastère, à proximité des parloirs.

Camouflées par les autels latéraux, elles permettaient d'accéder à la sacristie du rez-de-chaussée et d'ouvrir sur le sanctuaire le chœur des Récollets situé au-dessus de la sacristie. Les deux niveaux supérieurs d'ouvertures laissent présumer que le chœur des Récollets a pu s'élever sur deux étages et compter des tribunes latérales. C'est aussi à l'occasion des travaux de 1982 qu'on a mis au jour la peinture murale qui ornait la paroi orientale du chœur au temps des Récollets (**Fig. 88**).



Fig. 6 Façade latérale nord de la sacristie.
AAMHGQ, 81-23 (détail).



Fig. 7 Ancien chœur des Récollets à l'étage de la sacristie.
AAMHGQ, 96-21.

2.1.4 Le « Bâtiment des Récollets » (1680-1684)

Après avoir habité pendant sept ans un bâtiment temporaire en bois et trois ans l'aile en colombage construite par Frontenac, les Récollets entreprennent en 1680 de se doter d'un monastère permanent en pierre (**Fig. 8 à 10**).

Un grand Dortoir de pierre qui fût achevé les années suivantes [après 1679] avec tous les Offices réguliers, & un grand Cloistre en sorte que l'on peut dire que cette maison avec tous ses accompagnements, est une des plus régulières, des plus belles, & des plus commodes; la situation du lieu luy donnant d'ailleurs tous les agréments que l'on peut souhaiter¹⁴.

¹⁴ Chrestien Le Clercq, *op. cit.*, p. 128.



Fig. 8 Façade orientale du bâtiment des Récollets, donnant sur le cloître.
Ville de Québec, CDÉU, Paul Laliberté.



Fig. 9 Façade orientale du bâtiment des Récollets, donnant sur le cloître.
AAMHGQ, 81-22.



Fig. 10 Façade occidentale du bâtiment des Récollets, donnant à l'origine sur les jardins.
Photo : Paul Trépanier, 2002.

Pas plus que pour l'église, on ne connaît le concepteur du bâtiment des Récollets, mais de toute évidence il est l'œuvre des religieux eux-mêmes. Hormis les marchés de construction passés chez les officiers publics, on ne trouve pas de sources primaires relatives à ces constructions, les archives du monastère de Notre-Dame-des-Anges n'ayant pas été conservées. L'entreprise est ambitieuse et s'échelonne sur quatre ans. L'aile, d'environ 115 pieds français sur 30, compte deux étages et incorpore au rez-de-chaussée le corridor du cloître. Toutes les fenêtres du bâtiment sont cintrées, mais l'ordonnance des deux façades longitudinales est très différente. Celle qui donne sur le jardin est la plus longue et la plus régulière avec, à l'origine, deux niveaux de 13 fenêtres dont une est plus large et s'élève sur deux étages¹⁵; c'est la fenêtre du grand escalier du monastère (**Fig. 125**). La façade de la cour du cloître comporte quatre fenêtres au rez-de-chaussée et sept à l'étage. Trois travées de fenêtres percent les murs pignons, dont « un grand chassis » qui éclaire le corridor central du dortoir¹⁶.

Dans son étude sur le monastère des Récollets à la Haute-Ville de Québec, Marc Grignon n'a identifié pas moins de 10 marchés de construction passés entre 1680 et 1684 et se rapportant au nouveau corps de logis du monastère de Notre-Dame-des-Anges¹⁷. On peut ainsi reconstituer assez précisément la séquence des travaux pour cette aile connue sous le nom de « Bâtiment des Récollets » depuis l'arrivée des Augustines en 1693. L'extraction de la pierre est confiée à André Morin à partir de 1680. La taille de la pierre est effectuée à l'été 1681 par Léonard Leblanc et Louis Levesque. Les maçons Gabriel Dumast, René Perrin, Antoine Renaud, André Couteron, François Du Carreau, Pierre Morel et Jean-Robert Duprat sont actifs entre 1681 et 1684. Enfin, la charpenterie est confiée à René Allary en 1684¹⁸.

Il n'existe aucune vue ancienne du premier monastère des Récollets dans l'état où il se trouvait

¹⁵ Avec la construction de la première aile de la Communauté (1737), on a retranché quatre fenêtres à la façade du jardin; l'aile de la Laiterie (1839) et le passage des cuisines (1964) en ont fait disparaître deux autres.

¹⁶ Il sera remplacé par une fenêtre de dimension habituelle lors de l'exhaussement de 1850. Voir AAMHGQ, *Journal de l'administration de l'Hôpital Général de Québec* (ci-après « Journal de l'administration »), vol. I, [1850], p. 250-251.

¹⁷ Marc Grignon, « The Recollet Monastery in the Upper Town » dans *Loing du Soleil, Architectural Practice in Quebec City during the French Regime*, New York, Peter Lang, 1997, p. 188.

¹⁸ **1680** (17 novembre), Marché entre les Récollets et André Morin pour « tirer (...) la pierre nécessaire pour l'augmentation du bâtiment qu'ils font faire à leur maison de Notre-Dame-des-Anges », gr. Pierre Duquet, ANQQ.

1680 (24 novembre), Marché entre les Récollets et Léonard Leblanc et Louis Levesque pour tailler à l'été 1681 « les pierres pour les portes, coins et fenêtres du bâtiment qu'ils font construire », gr. Pierre Duquet, ANQQ.

1680 (27 novembre), Marché entre les Récollets et Robert Pépin pour « couvrir en ardoise le logis que font faire les Reverends peres recollets à Notre-Dame-des-Anges », gr. Pierre Duquet, ANQQ.

1681 (23 février), Marché entre les Récollets et Gabriel Dumast et René Perrin, maçons, « à travailler de leur métier (...) à partir du 15 mai prochain », gr. Pierre Duquet, ANQQ.

1682 (3 février), Marché entre les Récollets et Antoine Renaud maçon « à travailler de son métier (...) pendant l'été prochain », gr. Pierre Duquet, ANQQ.

1682 (6 avril), Marché entre les Récollets et André Couteron et François Du Carreau, maçons « à travailler de leur métier (...) pendant l'été prochain », gr. Pierre Duquet, ANQQ.

1683 (16 octobre), Marché entre les Récollets et André Morin pour « tirer et fournir la pierre pour terminer leur bâtiment de Notre-Dame-des-Anges », gr. Gilles Rageot, ANQQ.

1683 (28 octobre), Marché entre les Récollets et Léonard Leblanc et Pierre Morel maçons « à travailler de leur métier (...) pendant l'été prochain », gr. Pierre Duquet, ANQQ.

1683 (28 octobre), Marché entre les Récollets et Jean-Robert Duprat maçon « à travailler de son métier (...) à partir du 15 mai pour terminer leurs travaux », gr. Pierre Duquet, ANQQ.

1684 (16 mars), Marché entre les Récollets et René Allary maître charpentier pour « terminer la charpente de leur bâtiment, avec quatre compagnons charpentiers auxquels il fournira du travail », gr. Pierre Duquet, ANQQ.

avant que M^{gr} de Saint-Vallier en fasse l'acquisition. Le Séminaire de Québec conserve bien un dessin qui sert depuis près d'un siècle à illustrer cette période ancienne, mais il s'agit vraisemblablement d'une reconstitution hypothétique anonyme de la fin du 19^e siècle. Exécuté à partir des connaissances limitées qu'on avait alors de l'histoire du bâtiment, le dessin est trompeur à plusieurs égards. Ainsi n'y apparaissent pas deux parties plus anciennes du monastère, c'est-à-dire l'aile de Frontenac (1677) et la chapelle en rond-point (1678). Par ailleurs, en 1951, Gérard Morisset propose ce dessin comme modèle à sœur Sainte-Gertrude (Gabrielle Lacroix), l'artiste à qui la communauté a confié la réalisation de trois nouveaux panneaux peints pour les lambris de l'église¹⁹. Un projet d'agrandissement de l'église daté de 1839, récemment mis au jour dans les archives des Augustines et signé par Thomas Baillairgé, laisse voir une partie de l'élévation du bâtiment des Récollets et une coupe de sa structure²⁰.

Les documents historiques sont en revanche bien plus précis en ce qui a trait aux dispositions intérieures du bâtiment. Le troisième monastère des Récollets édifié en 1692 sur la place d'Armes nous informe beaucoup sur l'état premier de Notre-Dame-des-Anges qui a servi de modèle aux Récollets. Au rez-de-chaussée se trouvaient, du nord au sud, la dépense, la cuisine, le réfectoire et, tout au bout, la salle capitulaire face à la sacristie. L'étage était divisé en 24 cellules réparties de part et d'autre d'un corridor central. Le pignon des combles était surmonté d'un petit clocher²¹. Quant au cloître, il subsiste un certain flou dû à l'interprétation des documents historiques. Contrairement à ce que certains ont souvent prétendu, le cloître de Notre-Dame-des-Anges n'a probablement jamais comporté d'arcades – « arcature de maçonnerie » au sens architectural du terme –, du type de celles qu'on trouvait au monastère de la place d'Armes. Bien que le marché d'échange entre les Récollets et Saint-Vallier fasse état d'arcades, on peut ici penser que le terme est employé dans le sens que lui donnent traditionnellement les Augustines. En effet, celles-ci appellent « arcade » toute fenêtre cintrée légèrement plus large que la moyenne, du type de celles qu'on perce au bout d'un corridor de dortoir.

¹⁹ AAMHGQ, *Journal du monastère de Notre-Dame-des-Anges de l'Hôpital Général de Québec* (ci-après « Journal ») (1951-1955), [1951], p. 50.

²⁰ AAMHGQ, « Projet d'élargissement de la sacristie de l'Hôpital Général et d'un chemin pour y arriver sans passer par le sanctuaire » signé par Thomas Baillairgé [1839], 25.12.15.1.

²¹ En 1769, lors de la reconstruction du clocher de l'église, les religieuses y placèrent « la cloche du service des pauvres qui l'avait été jusque là sur le frontispice du Bâtiment des Récollets dans un petit clocher où probablement la cloche des observances de ces bons Pères était placée ». *Journal de l'administration*, vol. I, [1769], p. 114.

2.2 L'Hôpital Général de M^{gr} de Saint-Vallier (1692-1727)

L'acquisition par M^{gr} de Saint-Vallier du monastère récollet de Notre-Dame-des-Anges marque le début d'une nouvelle époque pour l'ensemble conventuel. Jusqu'alors clos et privé, il devient un établissement public avec ouverture et façade sur son environnement immédiat. L'état et les dispositions du monastère sont clairement décrits dans « l'acte d'eschange et d'abandon » ratifié le 13 septembre 1692 :

(...) les bâtiment dud. couvent consistant en une eglise avec une chappelle & sacristie derriere l'autel & un chapitre, un cœur au dessus, un cloistre en quarré composé de sept & huit arcades de chaque costez, dont l'un desd. costez, au sud, est le long de lad^e eglise; le deuxième est sous partie & le long d'un dortoir basti de pierres contenant vingt-quatre cellules, sous lequel dortoir sont les depece, cuisine, refectoire, & vestibule, & les caves au dessous, & par dessus un grenier de toute la longueur; le troisieme desd. cloistre est le long d'un bâtiment de colombages, qui consiste en chambres & offices que mond^t seigneur le comte de Frontenac a fait bâtir, lequel a esté appelé à ce sujet « le Bâtiment du Monsieur le Comte », & le quatrième costé, au nord-est, est une simple allée de cloistre sans bâtiment; le tout ainsy qu'il se comporte (...) dans laquelle eglise & bâtiment susdits demeurera & sera laissé au profit dud. hopital general le retable & le balustre de l'autel, les lambris du refectoire & du chœur, les planches qui ferment les arcades dud. cloistre, le bois de chauffage, deux tables du refectoire, les deux confessionnaux & bancs d'eglise, les ferrures & serrures & tous les chassis doubles & vitres dud. couvent : estant convenu qu'ils remporteront seulement les meubles & utanciles cy après, comme tableaux, armoires, pupitres du refectoire & du chœur, deux tables du refectoire, les grabats & tables des chambres, les chaises, le balustre de la chappelle, les bancs du chapitre & le dessus de la chaise de lad^e eglise²².

Comme l'analyse Nicole Denis dans son récent mémoire de maîtrise consacré à l'Hôpital Général de M^{gr} de Saint-Vallier, les nouvelles constructions qui s'ajouteront au début du 18^e siècle porteront la marque toute spéciale du fondateur, de sa vision personnelle de l'architecture et des commodités qu'il souhaite donner à l'institution qu'il chérit. Il importe ici de préciser que l'apport constructif de M^{gr} de Saint-Vallier touche essentiellement l'établissement hospitalier et très peu la maison conventuelle. Le projet global du prélat pour son établissement consiste en l'ajout de quatre ailes en enfilade, allant du sud au nord puis d'est en ouest. Il y a d'abord l'aile des appartements du prélat, aujourd'hui le presbytère (1710), puis l'aile de l'Hôpital (1711), l'aile de l'Apothicaire (1714) et le pavillon de la Boulangerie (1715). La première chapelle Saint-Cœur-de-Marie (1724) et le chœur des religieuses (1726), les deux derniers chantiers entrepris par M^{gr} de Saint-Vallier peu avant sa mort, ont depuis fait place à des constructions modernes.

À la différence des bâtiments construits par les Récollets, ceux de M^{gr} de Saint-Vallier bénéficient d'une certaine documentation que les Augustines conservent en archives. L'information demeure toutefois limitée car la commande du bâtiment n'était pas du ressort de la communauté religieuse mais bien l'affaire personnelle de l'évêque. Ces documents, parmi lesquels on trouve de la correspondance, un plan d'étage, un dessin de charpente, des mémoires de travaux et des lettres de change, permettent d'identifier certains des artisans et le

²² ANQQ, « Contrat d'eschange et d'abandon du couvent Notre-Dame-des-Anges entre le gouverneur syndic des Récollets et M^{gr} de Québec », 13 septembre 1692, greffe François Genaple, acte 912.

concepteur même des bâtiments, l'architecte Jean Maillou, et fournissent des données sommaires sur la séquence et la nature de l'entreprise²³. Le plus important de ces documents est sans contredit le « Plan du premier étage de l'ancien & du nouveau bâtiment », daté de 1708, comme le confirment des recherches récentes. Ce plan est dû à l'architecte Jean Maillou, important bâtisseur de la ville de Québec (**Fig. 64**).

2.2.1 Les appartements de M^{gr} de Saint-Vallier (le presbytère) (1710)



Fig. 11 Façade orientale des appartements de M^{gr} de Saint-Vallier (1710), aujourd'hui le presbytère Notre-Dame-des-Anges. À droite, le vestibule de l'église, construit en 1949.
Photo : Paul Trépanier, 2002.

Il semble curieux que le premier bâtiment construit sous l'autorité de M^{gr} de Saint-Vallier soit l'aile de ses appartements, alors que les salles d'hôpital font cruellement défaut et que le prélat est reconnu pour la simplicité, voire l'austérité de son mode de vie. Qui plus est, il est à l'époque absent de Québec. En effet, le projet global de construction est mis en œuvre pendant les 13 années que l'évêque passe en France et en Angleterre, bloqué par le conflit européen. La supervision des travaux a donc été déléguée à l'aumônier de l'Hôpital Général, l'abbé Daniel Guillaume de la Colombière Serré. Dans la correspondance que l'évêque entretient avec son chargé de pouvoir, il fait part de ses vues sur le chantier à entreprendre et détaille même les phases de son projet. En 1708, au moment où il est en captivité en Angleterre, M^{gr} de Saint-Vallier écrit à l'abbé de la Colombière :

Je suis très convaincu de la nécessité de bâtir et je vois bien qu'il ne faut pas

²³ AAMHGQ, Plan de l'étage de l'Hôpital Général intitulé « Plan du premier Etage de l'ancien & du nouveau bâtiment », [1708], 23.15.12.6; « Toise de la Charpente de la partie du bâtiment qui prend depuis le Pavillon de l'Eglise jusqu'à l'autre pavillon faite par Robert Leclerc a deux sols pour la seule main d'œuvre », 26 novembre 1711, 22.11.1.1.2; « Plan de charpente arrêté aujourd'hui entre nous soussignés à l'hôpital général le 29 septembre 1714 », probablement de Jean Caillé, 22.15.0.2.

différer davantage, de crainte que la mort ne nous empêchat de faire ce que nous avons toujours eu dessein d'exécuter à ce sujet. J'ay pensé que le premier plan que nous avons fait dresser il y a huit ans [1700] est trop vaste, c'est pourquoy il vaut mieux se borner à quelque chose de moins et exécuter : voicy donc ce que je croirois qu'il faudrait faire; c'est de bâtir une aïse, un corps de logis qui prenne depuis le pignon au bout de l'aisle du Bâtiment des religieuses [le bâtiment des Récollets] et qui vienne jusque vers le chemin de l'écluse du moulin et ensuite une autre aïse qui retourne vers l'Eglise et qui couvre même le pignon de l'Eglise, souhaitant qu'on ménageât là un appartement pour moy qui eut une ouverture qui donnât dans l'Eglise pour voir le St Sacrement²⁴.

S'adressant toujours à l'aumônier, M^{gr} de Saint-Vallier poursuit :

(...) entre Mr Levallet, la Sr St Augustin et vous, avec le Sieur Mailloux [de voir] à examiner les choses sur les lieux afin de faire un petit dessein et devis que vous m'enverrez afin que je voye la somme que je pourray donner chaque année à cet ouvrage jusqu'à son parachèvement et que je puisse vous en rendre réponse l'année prochaine au cas que je ne sois pas encore hors de l'Angleterre.

Dans son mémoire de maîtrise, Nicole Denis a étudié attentivement le « Plan du premier Etage de l'ancien & du nouveau bâtiment » conservé par les Augustines et elle en vient à la conclusion qu'il s'agit bel et bien du « petit dessein » dont parle M^{gr} de Saint-Vallier. L'étude du dessin permet de dégager de nouvelles avenues d'interprétation du projet de l'évêque.

Il est plausible de penser que la construction d'une aile d'appartements privés n'est pas tant la volonté de M^{gr} de Saint-Vallier que celle de M. de la Colombière Serré et des religieuses qui veulent offrir au prélat, à son retour au pays, un chez-lui digne de son rang. Comme il le signale dans sa lettre de 1708, le prélat souhaite avoir de modestes appartements construits simplement et directement au-dessus du vestibule de l'église, avec vue sur le Saint-Sacrement. Nicole Denis fait remarquer que le dessin comporte à cet emplacement un signe de reprise et que l'aile des appartements de M^{gr} de Saint-Vallier constituerait un ajout au projet, car le mur qui les sépare de l'église est dessiné en double. De plus, en légende, on identifie les pièces de cette aile par les lettres les plus reculées de l'alphabet suivant celles des autres parties du bâtiment²⁵.

Les *Annales* de la communauté nous renseignent sur la chronologie de la construction, dont la première pierre fut posée le 12 juin 1710 par les intendants Raudot, père et fils²⁶. L'hiver précédent, la plus grande partie des matériaux avait été transportée « pour accélérer l'exécution de la nouvelle Bâtisse », et en mai, on avait exhumé les corps du cimetière « qui était le terrain destiné pour asseoir le nouvel edifice (...) qui fut la seule mise en construction cette année²⁷ ». La fin des travaux, en 1712, est aussi attestée par les *Annales* : « Nous vîmes cette année avec un plaisir indicible se terminer les appartements de notre Venerable

²⁴ Lettre d'Angleterre de M^{gr} de Saint-Vallier à l'abbé de la Colombière Serré en 1708. Copie dans le *Journal de l'administration*, vol. I, [1709], p. 19-20 et dans les *Annales*, vol. I, [1708], p. 224.

²⁵ Nicole Denis, *L'Hôpital Général de M^{gr} de Saint-Vallier*, mémoire de maîtrise déposé à la Faculté des lettres, Québec, Université Laval, janvier 2002, p. 37.

²⁶ *Journal de l'administration*, vol. I, [1710], p. 22.

²⁷ *Annales*, vol. I, [1710], p. 229-230.

Fondateur, ainsi que ceux du Chapelain²⁸. »

Le presbytère est en soi une habitation urbaine typique du début du 18^e siècle. Haut de deux étages, il était couvert à l'origine d'un toit en croupe. Les deux étages avaient autrefois des dispositions identiques et comportaient quatre pièces : un corridor sur lequel donne l'entrée principale et qui mène à l'église (ou à la tribune, à l'étage), une grande salle avec foyer et une chambre avec un cabinet adjacent. Il existe toutefois une confusion quant à l'emplacement exact des appartements de M^{gr} de Saint-Vallier. Il est vrai que les deux étages lui sont destinés, mais ceux qui correspondent au rang d'un prélat se situent naturellement à l'étage noble, comme l'indique d'ailleurs le plan de 1708. Ce devait donc être là les « appartements officiels » de M^{gr} de Saint-Vallier. Dans les faits cependant, il semble que l'évêque, dans sa simplicité, ait préféré le rez-de-chaussée, plus discret et plus rapproché de l'église. Les *Annales* de 1713 font le récit du retour de M^{gr} de Saint-Vallier après une absence de 13 ans. On y cite les commentaires de l'évêque au sujet de ses nouveaux appartements.

Il le trouva à son goût, parce disait-il qu'il n'y avait ni meubles de prix, ni tapisserie, mais seulement un mur blanchi; des sièges très communs et des images de papier, et dans son cabinet qu'un lit d'une étoffe fort grosse que Sa Grandeur avait donné pour le Chapelain et une petite bibliothèque. Voilà la magnificence du logement que son esprit d'humilité et de pauvreté lui fit préférer à d'autres plus commodes, et plus convenables à sa dignité²⁹.

C'est d'ailleurs dans un espace adjacent à la salle du rez-de-chaussée qu'à la fin de sa vie M^{gr} de Saint-Vallier aménagera son oratoire personnel, la chapelle Saint-Cœur-de-Marie, qui surmonte son mausolée. C'est à la salle des hommes, aussi au rez-de-chaussée, qu'il célèbre sa dernière messe et qu'il meurt en 1727.

2.2.2 L'aile de l'Hôpital (1711)

Seconde partie du « grand chantier » de l'Hôpital Général, l'aile de l'Hôpital confèrera à l'institution son identité. Elle forme la plus grande section de la façade principale, avec deux pavillons en saillie encadrant le centre où se situent les deux étages de salles des malades, qui définissent la fonction de l'institution. L'aile de l'Hôpital est aussi la seule partie du projet pour laquelle on a développé un vocabulaire architectural avec ornementation. Cette aile est venue envelopper les constructions antérieures et soustraire à la vue à la fois l'aile du comte de Frontenac (au nord) et la façade de l'église des Récollets, dont la présence n'est signalée désormais que par le clocher qui à l'arrière-plan surmonte le sanctuaire³⁰. L'image générale de l'ancien couvent des Récollets est ainsi entièrement et définitivement transformée. L'ensemble abbatial avec son église et son cloître a fait place à une institution à l'architecture unifiée, du moins vue de l'extérieur (**Fig. 11**).

²⁸ *Ibid.*, [1712], p. 253.

²⁹ *Ibid.*, [1713], p. 260.

³⁰ En 1713, un an après l'achèvement de l'aile de l'Hôpital, le clocher de l'église est détruit par la foudre. Il ne sera reconstruit que 12 ans plus tard, en 1725. C'est probablement à ce moment qu'on le pose (une décision de M^{gr} de Saint-Vallier ?) à l'extrémité ouest de la toiture de la sacristie plutôt qu'au-dessus du maître-autel, où il s'élevait à l'origine. Le clocher se trouve désormais à l'intérieur de la clôture conventuelle, ce qui permet aux religieuses de sonner elles-mêmes les cloches. En 1769, le clocher à un seul lanternon est remplacé par une structure à deux étages. En 1850, celle-ci fera place à la structure actuelle, disposée plus à l'ouest.



Fig. 12 Façade orientale de l'aile de l'Hôpital (1711).
Photo : Paul Trépanier, 2002.

L'aile de l'Hôpital constitue le cœur de l'institution hospitalière, mais il s'agit de la partie dont les dispositions sont les plus simples. À chacun des deux niveaux, on trouve une grande salle capable d'accueillir une quinzaine de malades, les hommes au rez-de-chaussée, les femmes à l'étage. L'extrémité nord des salles donne sur un vestibule qui les sépare de la section des latrines, tandis que l'extrémité sud permet d'accéder au vestibule (rez-de-chaussée) ou à la tribune arrière de l'église (premier étage).

La construction de l'aile de l'Hôpital a débuté en 1711 par les travaux de maçonnerie³¹ : « Les murs des salles commencés l'année précédente, furent en celle-ci [1712] achevés et la couverture posée. Mr Raudot, Intendant qui regardait notre Etablissement comme très utile à la Colonie, accorda une gratification de 800 #³² » De retour au pays en 1713, M^{gr} de Saint-Vallier commande le nouveau mobilier des salles (des châ lits³³ pour les hommes et des couchettes pour les femmes), lequel est réalisé en 1714. C'est donc vraisemblablement à partir de cette année-là que les nouvelles salles sont mises en fonction.

Si la datation précise du pavillon sud (le pavillon de l'église) et de la section centrale de la façade (la section des salles) est attestée par plusieurs documents, il en va autrement pour le pavillon nord de l'aile de l'Hôpital. Traditionnellement, les Augustines le datent de la même année que la section des salles en se basant sur le « toisé de la charpente » daté de 1711 et qui concerne le « bâtiment qui prend depuis le pavillon de l'église jusqu'à l'autre pavillon³⁴ ».

³¹ Les ouvriers « travaillèrent avec tant d'activité que les murs de la seconde aile furent terminés ». *Annales*, vol. I, [1711], p. 243-244.

³² *Ibid.*, [1712], p. 253.

³³ Lits à cadre bois.

³⁴ « Toisé de la charpente ... », *op. cit.*

Nicole Denis interprète différemment cette dernière citation en jugeant improbable l'existence à ce moment-là du pavillon nord, car l'élévation de sa charpente n'est pas incluse dans le toisé de la section des salles. Pour notre part, et à l'instar des Augustines, nous croyons que les murs de maçonnerie du pavillon nord ont bel et bien été montés en même temps que ceux des salles mais que sa charpente a été érigée ultérieurement³⁵. La date de 1711 attribuée au pavillon nord est d'ailleurs appuyée par les annotations du dessin de 1708. Effectivement, des lignes diagonales, paraphées par Jean Maillou et M. de la Colombière Serré, y indiquent la limite des deux campagnes de construction et incluent le pavillon nord dans le chantier de l'aile de l'Hôpital. Ce serait d'autant plus logique que c'est le pavillon nord qui donne accès à la section des latrines prévues pour desservir les salles et qui apparaît clairement tant sur le dessin de 1708 que sur celui de 1785 (Fig. 64, 75).

2.2.3 L'aile de l'Apothicaierie (1714)



Fig. 13 Façade sud de l'aile de l'Apothicaierie, donnant sur le cloître. AAMHGQ, 81-20.



Fig. 14 Façade nord de l'aile de l'Apothicaierie, donnant à l'origine sur la rivière Saint-Charles, de nos jours sur l'ancienne cour du Dépôt. Ville de Québec, CDÉU.

Malgré son unité apparente, l'aile de l'Apothicaierie a connu une histoire qui n'est pas simple car, à l'instar de l'aile de l'Hôpital, on a dû pour l'édifier tenir compte de bâtiments existants. Cette aile vient remplacer avec des matériaux solides (la pierre) la section nord du cloître ainsi que l'aile en colombage construite en 1677 par Frontenac. Elle s'arrime à l'aile de l'Hôpital du côté est et au bâtiment des Récollets du côté ouest. Comme son nom l'indique, l'aile de l'Apothicaierie a logé la pharmacie de l'hôpital (jusqu'au début des années 1970), le dépôt (jusqu'en 1859) et les parloirs (jusqu'en 1880). Avant la construction de la première aile de la Communauté (1737), l'étage de l'aile de l'Apothicaierie a aussi abrité la salle de communauté et le noviciat.

³⁵ Il serait logique que l'édification de la charpente du pavillon nord n'ait pas été confiée au même charpentier car elle est de type très différent, étant conçue pour un toit « à l'impériale » couvert d'ardoise plutôt que de bardeau.

Comme nous le mentionnions plus haut, le remplacement de l'aile du comte de Frontenac par l'aile de l'Apothicaire n'a probablement pas été un chantier ordinaire. Il a sans doute été réalisé dans des délais assez brefs et à un moment propice à l'installation temporaire des religieuses délogées et des services hospitaliers touchés par les travaux. Ce n'est certainement pas par hasard que les *Annales* situent au même moment les travaux de l'aile de l'Apothicaire et la fabrication du mobilier, par M^{gr} de Saint-Vallier, pour les salles des malades dont la construction s'est achevée deux ans plus tôt.

[M^{gr} de Saint-Vallier] chargea avant son départ [au mois de mai] Mr Boucher de faire travailler avec activité au Bâtiment du côté de la rivière qui fut terminé vers l'automne. (...) Mr Boucher fit aussi faire par ordre de Sa Grandeur plusieurs grandes armoires dans ces divers appartements, des chalits pour la salle des hommes et des couchettes pour celle des femmes³⁶.

Une fois meublées et prêtes à recevoir les pauvres, les salles offraient assez d'espace pour compenser la perte des locaux rendus inutilisables par les travaux. L'apparente célérité du chantier et l'absence de mention de travaux de démolition nous portent à croire que les éléments maçonnés de l'aile du comte de Frontenac (fondations et massifs de cheminées) ont pu être intégrés à la nouvelle aile, d'autant que la double cheminée de la « salle des vieillards » avait été érigée moins de 12 ans auparavant, en 1702³⁷. Il en est peut-être de même de la charpente des combles qui a pu être conservée et supportée le temps qu'on monte en sous-œuvre les nouveaux murs de maçonnerie. Cela explique peut-être que pour l'année 1714-1715, les livres de comptes de l'Hôpital Général ne mentionnent que des dépenses relatives à la maçonnerie et aucune pour la charpente et la couverture, hormis celles du pavillon de la boulangerie construit en 1715.

2.2.4 Le pavillon de la Boulangerie (1715)

En 1715, l'édification d'un pavillon à l'angle nord-ouest du monastère (dit « pavillon de la Boulangerie ») permet de refermer complètement le carré formé par les quatre ailes du monastère. En effet, depuis le début, le bâtiment des Récollets (1680-1684) n'était joint que partiellement à l'aile du comte de Frontenac (1677), ce qui ne facilitait guère la circulation à l'intérieur du monastère. La construction de la section nord du monastère s'est donc effectuée en deux temps : on a d'abord remplacé à l'identique, mais en maçonnerie, l'aile du comte de Frontenac, pour ensuite combler les quelque 20 pieds qui manquaient au bâtiment des Récollets pour rejoindre le mur nord de l'aile de l'Apothicaire, et ce, conformément au plan de 1708. Toutefois, la construction ne sera pas aussi régulière que ce que proposait le plan. Pour des raisons qui restent inconnues, on a prolongé le pavillon de deux faibles saillies (de moins de 10 pieds), au nord et à l'ouest, « ce qui donna deux cellules dans le second étage et dans le premier agrandit la boulangerie de quelques pieds³⁸ » (**Fig. 15**).

³⁶ *Annales*, vol. I, [1714], p. 271.

³⁷ « Nous fîmes aussi faire dans le cours de l'été, une double cheminée pour la salle des vieillards. » *Journal de l'administration*, vol. I, [1702], p. 13.

³⁸ *Annales*, vol. I, [1715], p. 277.



Fig. 15 Dans la cour du Dépôt, subsiste une partie du pavillon de la Boulangerie (1715). AAMHGQ, 79-15 (détail).



Détail de la figure 15. Au centre apparaît la travée verticale des deux fenêtres du pavillon de la Boulangerie (1715).

Comme l'arrimage de la toiture du pavillon, de surcroît de plan irrégulier, à deux charpentes existantes n'est pas chose facile, on confie la conception de ce toit au charpentier Jean Caillé. C'est la première fois qu'on fait appel à cet ouvrier qu'on dit spécialisé. Est-ce un hasard si le seul dessin de charpente qui subsiste de l'Hôpital Général est celui qui concerne une exécution complexe ? Si le précieux dessin est maintenant considéré comme un petit chef-d'œuvre du genre, comptant parmi les plus intéressants de l'art de la charpenterie française des environs de 1700, la charpente qu'il représente a malheureusement disparu lors du remplacement de toutes les toitures d'origine (sauf celle de l'église) en 1850-1851. De nos jours, les faces du pavillon de la Boulangerie, à l'exception d'une seule, sont incorporées à des adjonctions plus récentes. En 1850, à la suite de la construction d'une nouvelle aile pour la boulangerie, l'ancien pavillon est entièrement intégré à la cuisine. C'est toujours aujourd'hui sa destination.

2.2.5 Deux ailes disparues (le chœur des religieuses et la première chapelle Saint-Cœur-de-Marie, 1724-1726)

Deux autres constructions entreprises par M^{gr} de Saint-Vallier n'ont pas subsisté jusqu'à nos jours, du moins dans leur état primitif. Selon les descriptions de l'époque, la chapelle Saint-Cœur-de-Marie, érigée en 1724, aurait été un petit oratoire voûté surmontant le mausolée du prélat. Les dispositions et l'emplacement exacts de cette chapelle sont longtemps restés incertains. Les *Annales* de 1724 la décrivent comme suit :

(...) un enfoncement qui si trouva lui parut propre à son dessein, il y fait travailler diligemment, et comme elle étoit fort petite. Elle fut achevée en peu de temps. Sa voûte fut faite en pierre et le tableau représentant le Sacré-Cœur de Marie transpercé d'un glaive et Monseigneur à genoux lui rendant ses hommages (...) c'est dans cette chapelle qu'il choisit sa sépulture et fit faire sa tombe³⁹.

D'après cette description et d'autres comptes rendus postérieurs, nous serions portés à croire que l'« enfoncement » en question serait un petit couloir voûté situé entre la maison de l'évêque et le chœur des religieuses (l'ancienne chapelle en rond-point des Récollets). La position de cette chapelle aurait permis à la fois aux religieuses et à l'évêque de pratiquer leurs dévotions à la Vierge. Il semble que les dispositions primitives de cette chapelle aient été éphémères car, deux ans plus tard, en 1726, M^{gr} de Saint-Vallier fait construire un nouveau chœur pour les religieuses. Ce sera d'ailleurs le dernier chantier entrepris par le prélat l'année précédant sa mort. Parmi les constructions qu'il a financées, c'est aussi la seule qui soit destinée aux religieuses. Depuis un quart de siècle, celles-ci utilisaient comme chœur l'ancienne chapelle en rond-point des Récollets (chapelle Saint-Joseph), une solution ni pratique ni conforme aux constitutions de la communauté. Bien que le nouveau chœur se greffe à l'église directement au sud du sanctuaire, il est à l'origine bien imparfait. La grille qui le sépare du chœur est étroite et décentrée en raison de la présence d'un autel latéral, de sorte qu'il n'y a aucune vue sur le maître-autel. De plus, le chœur n'est relié d'aucune façon à la chapelle Saint-Cœur-de-Marie où se trouve le tombeau du fondateur.

Mais qu'est-il donc advenu de l'ancien chœur et de sa petite chapelle adjacente à la suite de la construction du nouveau ? M^{gr} de Saint-Vallier l'a-t-il fait immédiatement transformer en une plus grande chapelle Saint-Cœur-de-Marie ? Seraient-ce plutôt les religieuses qui, à la suite du décès de l'évêque, ont réaménagé l'ancien chœur pour en faire une chapelle mémoriale dédiée au fondateur ? C'est cette dernière option que laisse voir le dessin de M^{lle} de Saint-Ours (1785) montrant « la chapelle du tombeau de M^{gr} de Saint-Vallier » identique en tous points à ce qu'était l'ancien chœur sur le plan de 1708.

Un militaire britannique, le capitaine John Knox, qui visite l'Hôpital Général en 1759, abonde dans ce sens car il décrit ainsi la chapelle :

On the north (sic) side of the church is a saloon⁴⁰, with a curious monument, and an altar over it, elegantly gilded and ornamented with small figures of wax-work, personating the Saviour of the world, and Mary, his mother; on each side are two statues (...) St. Augustine (...) [the other] St. Charles (...) the monument I made mention of is that of John, the second Bishop of Canada, the principal founder of this charity, whose encomiastical epitaph may not be unacceptable to the inquisitive reader⁴¹.

En revanche, les descriptions de 1769, au moment du réaménagement de l'église, laissent plutôt penser qu'entre-temps l'ancien chœur aurait été divisé en deux chapelles :

³⁹ *Annales*, vol. I, [1724], p. 46-47.

⁴⁰ En anglais classique, le mot *saloon* désigne une pièce de réception spacieuse ou réservée à la présentation d'œuvres d'art, ou encore toute pièce vouée à un usage public particulier.

⁴¹ The Champlain Society, *The Journal of Captain John Knox*, vol. II, Toronto, The Champlain Society, p. 214-215.

La première fenêtre du côté de l'Évangile fut employée pour pratiquer l'arcade de la Chapelle du Sacré Cœur de Marie qui fut reconstruite contiguë avec le Chœur afin de pouvoir par ce moyen ouvrir une grille qui donnât dans celui-ci (...) et conséquemment, elle se trouva éloignée de 8 1/2 pieds des appartements de M^{gr} de St-Vallier auxquelles elle tenait auparavant et nous pratiquâmes une fenêtre à la place de la porte qui faisait l'entrée de ces mêmes appartements⁴².

La chapelle de Saint François d'Assise du côté de l'épître, se trouva remplacée par la chaire (...) et celle de Notre-Dame-de-Pitié, du côté de l'Évangile le fut par l'arcade de la Chapelle du Saint Cœur de Marie (...) L'intérieur de la chapelle fut fait en menuiserie unie; nous peignîmes la voûte en bleu ciel et les lambris en blanc et sur le fond, nous applicâmes des peintures représentant notre Saint Fondateur exerçant quelques fonctions de son ministère ou quelque acte de vertu⁴³.

Si, en 1769, la chapelle Saint-Cœur-de-Marie n'était pas contiguë au chœur des religieuses, où se trouvait-elle alors ? Elle ne pouvait qu'être située dans l'abside de l'ancien chœur, attenante par un couloir aux appartements de l'évêque. Le devant de l'ancien chœur avait dû être converti en chapelle latérale à Notre-Dame-de-Pitié et son arcade murée, car on souhaitait percer à nouveau celle-ci pour avoir accès à la chapelle « reconstruite contiguë ». En fin de compte, les travaux de 1769 n'auraient fait que redonner à l'ancien chœur ses dispositions d'origine. Quant à l'abside de la chapelle qui apparaît en rond-point sur le dessin de 1785, il est possible qu'elle ait été remplacée par un mur plat lors du « renouvellement complet » de l'intérieur en 1814⁴⁴, ou encore en 1851 lors de l'agrandissement du chœur.

⁴² *Journal de l'administration*, vol. I, [1769], p. 115.

⁴³ *Annales*, vol. II, [1769], p. 247.

⁴⁴ « La Chapelle du Sacré Cœur de Marie n'ayant subi aucune réparation depuis sa réédification en 1769, nous fîmes cette année celle de l'intérieur qui demandait un renouvellement complet. » *Journal de l'administration*, vol. I, [1814], p. 197.



Fig. 16

Le chœur des religieuses, construit en 1726, agrandi en 1851 et remplacé en 1958. Photo prise en 1928.
Archives de la Ville de Québec, fonds Thaddée-Lebel, 4.46.

En 1958, les Augustines projettent d'agrandir le chœur des religieuses. Jugés irrécupérables, le chœur et la chapelle Saint-Cœur-de-Marie feront place à l'aile actuelle qui intègre une nouvelle chapelle Saint-Cœur-de-Marie, entièrement moderne mais de dimension semblable à celle d'origine.

2.3 Un monastère d'Augustines, l'Hôpital Général au 18^e siècle

En 1737, dix ans après le décès de M^{gr} de Saint-Vallier, les Augustines amorcent le premier chantier dont l'objet est directement lié à leur vie communautaire et en conformité avec la règle conventuelle. Jusque-là, elles s'étaient employées à poursuivre l'œuvre de M^{gr} Saint-Vallier en dotant l'établissement hospitalier de toutes les dépendances nécessaires, et c'est à peine si elles avaient adapté à leurs propres besoins le monastère hérité des Récollets. Ainsi, en moins de 40 ans, l'Hôpital Général était devenu un vaste ensemble présentant l'aspect d'un hameau comparable à ceux des plus importants domaines seigneuriaux de l'époque. On s'était doté d'un moulin à eau (1702), d'un moulin à vent (construit en bois en 1709 et en pierre en 1732), d'un cimetière (1710), de loges « pour les fols » (1717 et 1723), d'une ménagerie (1726), d'une buanderie (1732), d'une maison pour les domestiques (1738) et d'une grange-étable (1739). Les besoins de l'institution ont été si bien pourvus qu'en 1740, toutes les infrastructures essentielles à son fonctionnement sont en place et demeureront presque telles quelles pendant encore un siècle.

2.3.1 La première aile de la Communauté (1737)



Fig. 17 Façade nord de la première aile de la Communauté.
AAMHGQ, 80-08.



Fig. 18 Façade sud de la première aile de la Communauté. Photo prise vers 1930, avant la construction de l'infirmerie (1939).
ANQQ, fonds initial Q 87-126.

La construction d'une aile pour la communauté des Augustines (la première de deux, l'autre le sera en 1843) correspond à la première phase d'expansion du couvent hérité des Récollets. L'entreprise est importante car, pour ce qui concerne la superficie, la « maison neuve » est aussi vaste que chacune des trois ailes formant le monastère primitif (120 pieds français sur 40). Le nouveau bâtiment doit recevoir trois principales affectations : l'infirmerie et la salle de communauté au rez-de-chaussée et un dortoir à l'étage. Une section de latrines est aussi annexée à l'angle nord-ouest. Le bâtiment s'inscrit dans la continuité tant physique que formelle des bâtiments anciens, prolongeant vers l'ouest les ailes de l'église et de la sacristie. On a d'ailleurs pu faire appel au maître d'œuvre qui avait dirigé les chantiers de M^{gr} de Saint-Vallier, en l'occurrence Jean Maillou, assisté par trois membres de sa famille⁴⁵. Les livres de comptes de l'Hôpital Général les identifient comme les « quatre mailloux » ou encore « les quatre entrepreneurs⁴⁶ ». Jean Maillou semble être devenu l'architecte attitré des Augustines et c'est probablement à lui qu'elles s'adressent pour la reconstruction du moulin à vent en 1731 et celle de la buanderie l'année suivante⁴⁷.

Les livres de comptes de l'Hôpital Général nous permettent de connaître assez précisément les autres artisans qui travaillent au chantier. La charpenterie est confiée à « delorme », Joseph Simon dit Delorme (v. 1700-1761). C'est la première mention connue de l'œuvre de cet important maître charpentier du 18^e siècle⁴⁸. Les livres nous donnent aussi une idée de la

⁴⁵ Jean Maillou, âgé de 67 ans en 1736, est vraisemblablement associé à son fils Vital. Les autres associés sont probablement son frère Noël (à qui les religieuses achètent 92 barriques de chaux en 1737-1738) et des neveux. AAMHGQ, *Livre des comptes Recettes Dépenses de l'Hôpital Général*, 2^e série (1718-1738).

⁴⁶ AAMHGQ, *Livre des comptes de l'Hôpital Général*, 1^{re} série (1727-1750) : pour l'année 1737-1738, « 1697 # paie acompte aux quatre entrepreneurs de la massonne », p. 241; pour l'année 1738-1739, « 780 # paie aux quatre mailloux pour entier paiement de l'ouvrage qu'ils ont fait », p. 262.

⁴⁷ Pendant ces années, le nom de Maillou apparaît à de nombreuses reprises dans les livres de comptes.

⁴⁸ AAMHGQ, *Livre des comptes de l'Hôpital Général*, 1^{re} série (1727-1750) pour l'année 1736-1737, on signale :

séquence des travaux. Dès 1736-1737, on se prépare à des travaux de menuiserie et on consent une avance à Delorme « pour la charpente de l'infirmérie ». En 1737-1738, le chantier est fort actif; les religieuses paient quantité de madriers, de bardeaux, de chaux, de clous, de pierre, de pierre de taille. C'est cette année-là que sont versés les plus importants honoraires aux divers entrepreneurs. L'année 1738-1739 coïncide avec la finition de la maison : couverture en planches, enduits de la maçonnerie, plafonds maçonnés, menuiserie et serrurerie intérieures. En 1739-1740, finalement, on pose les bardeaux de la toiture⁴⁹.

2.3.2 Réfections intérieures de l'église et du monastère (1769-1800)

La guerre de Sept Ans constitue une période marquante de l'histoire de l'Hôpital Général; d'ailleurs, c'est celle qui sera retenue en 2001 pour une importante manifestation commémorative⁵⁰. Comme pour la plupart des communautés religieuses de la capitale, la Conquête a aussi entraîné le ralentissement ou même l'arrêt complet du développement des infrastructures. Tout au plus peut-on commencer à redresser les ruines et à réparer certains des dommages causés par le conflit armé. Bien que l'Hôpital Général ait été beaucoup moins endommagé que les autres couvents de la ville, les religieuses parlent à son sujet de « désastre », à la suite du départ des troupes françaises en 1763. Partout on doit effectuer des « raccommodages » urgents aux enduits des murs et des plafonds, comme à la maçonnerie des cheminées. Les Augustines de l'Hôpital Général devront toutefois attendre 1769 pour que commence la véritable restauration du monastère et de l'église conventuelle, travaux qui s'échelonneront sur près de 30 ans (Fig. 19-20).



« 408 # paie a delorme en navance sur la charpante de l'infirmérie ».

⁴⁹ « 57 # 15 sols paie pour 21 milliers de bardeaux pour couvrir la maison neuve ». AAMGHQ, *Livre des comptes de l'Hôpital Général*, 1^{re} série (1727-1750), p. 276.

⁵⁰ Le 11 octobre 2001, ont eu lieu la translation des restes du marquis de Montcalm et l'inauguration du mémorial de la guerre de Sept Ans.

Fig. 19 Le décor intérieur de l'église renouvelé en 1769-1770.
Ville de Québec, CDÉU, 2001.

Fig. 20 L'apothicaire, un des appartements dont la menuiserie a été refaite dans les années 1770.
Ville de Québec, CDÉU.

La réparation de l'église, dont « le cintre et la corniche de la voûte abattus en grande partie par les boulets étaient encore en lambeaux⁵¹ », s'avère prioritaire. « Les Messieurs Emond maçon et Marcoux Architecte⁵² » se voient confier l'exécution de ces travaux. Pierre Émond est avantagement connu dans la capitale et actif à l'Hôpital Général pendant le dernier quart du 18^e siècle, les Augustines le considérant en 1778 comme leur « ouvrier ordinaire⁵³ ». La contribution exacte de l'« architecte Marcoux » et son identité même restent difficiles à établir. Son nom n'est d'ailleurs mentionné qu'au début des travaux de l'église en 1769-1770, les seuls qui nécessitent par ailleurs un important travail de maçonnerie⁵⁴. L'œuvre de Pierre Émond à l'Hôpital Général est plus facile à déterminer. On peut penser qu'au départ il a effectué avec l'architecte Marcoux les « innombrables réparations » touchant la structure même du monastère : la démolition du cloître qui longeait l'église, l'agrandissement sous forme d'appentis à l'arrière de l'aile de l'Hôpital et à l'intersection de l'avant-chœur, le réaménagement de l'intérieur de l'église. Ce chantier à lui seul comprend la démolition des murs des autels latéraux, la reconstruction du retable et de la voûte, la dépose et la repose des lambris muraux, le « renouvellement » de la chapelle Saint-Cœur-de-Marie et la construction d'un nouveau caveau pour la dépouille de M^{gr} de Saint-Vallier, la rénovation intérieure du chœur, la réfection de la toiture de l'église et, enfin, la construction d'un nouveau clocher à deux niveaux.

Les travaux ne visent pas uniquement à remettre en état un bâtiment qu'on avait « été forcé de négliger » à cause de la guerre; il s'agit aussi d'adapter l'hôpital à de nouveaux besoins et d'améliorer la fonctionnalité du monastère et de l'église. Bien que respectant les règles de clôture, l'église des Récollets et le chœur construit par M^{gr} de Saint-Vallier n'ont jamais vraiment été pratiques pour les religieuses. Celles-ci peuvent à peine apercevoir la cérémonie eucharistique et n'ont aucune vue sur la chapelle Saint-Cœur-de-Marie où repose M^{gr} de Saint-Vallier. Le réaménagement de la chapelle contiguë au chœur vient régler ce premier désagrément, puis la démolition de deux chapelles latérales qui encadrent le maître-autel va conférer au chœur des religieuses une meilleure position et une grille élargie ouvrant sur le maître-autel. L'appentis construit à l'intersection de l'aile du chœur et de celle du monastère facilite grandement le passage des religieuses vers le chœur. Les aires de circulation entre le monastère et l'hôpital sont aussi modifiées, toujours pour mieux respecter la règle conventuelle. On démolit la dernière section en bois du cloître qui longe l'église – vestige du temps des Récollets –, inutile à la communauté car il est extérieur à la clôture. L'appentis érigé à l'arrière de l'aile de l'Hôpital permet enfin d'agrandir le dépôt et de doter cette aile d'un escalier

⁵¹ *Annales*, vol. II, [1769], p. 246.

⁵² *Annales*, vol. II, [1770], p. 254.

⁵³ *Journal de l'administration*, vol. I, [1778], p. 132. Pierre Émond (1738-1808) est un des entrepreneurs les plus polyvalents de la capitale à la fin du 18^e siècle. Il est qualifié à la fois de maître maçon, de charpentier, de maître menuisier, d'ébéniste et d'architecte. A.J.H. Richardson, *Quebec City : Architects, Artisans and Builders*, Ottawa, National Museum of Man/Parks Canada, 1984, p. 252.

⁵⁴ Au Régime français, le terme architecte est généralement employé pour désigner un entrepreneur-maçon d'expérience. À cette période à Québec, on connaît deux seuls ouvriers répondant à l'appellation « Marcoux maçon », les frères Pierre et Germain, âgés d'environ 70 ans en 1770. « Marcoux architecte » est probablement Pierre Marcoux (né en 1701), un associé régulier de l'entrepreneur Vital Maillou (fils de Jean Maillou, concepteur des plans de l'Hôpital Général), qui lui-même a œuvré à l'aile de la Communauté 30 ans plus tôt. Germain Marcoux (né en 1699) n'est qu'un simple maçon et on ne lui connaît aucun chantier en particulier.

supplémentaire, situé cette fois à l'intérieur de la clôture conventuelle.

Après ces réfections majeures, les travaux qui suivent, quoique nombreux et variés, sont moins ambitieux et semblent avoir été réalisés par Émond seul. Il s'agit surtout d'exécuter de nombreux ouvrages de menuiserie fonctionnelle ou décorative, et ce, dans presque toutes les parties du monastère et de l'hôpital. Un climat de grande confiance règne entre Émond et la communauté à laquelle l'ouvrier consent d'avantageuses conditions de paiement, acceptant lui-même de financer les travaux et d'avancer les sommes nécessaires pour payer la main-d'œuvre⁵⁵.

Il est probable qu'aucune partie de l'Hôpital Général n'a été épargnée à cette époque, que ce soit pour des travaux aux planchers, à la menuiserie de base, aux portes et aux fenêtres ou encore au décor architectural. La liste des réalisations de Pierre Émond est à cet égard fort éloquente. Entre 1770 et 1796, il travaille au réaménagement des pièces suivantes : réfectoire, chambres, dépôt et apothicaire, grenier du bâtiment des Récollets, ancienne chambre de M^{gr} de Saint-Vallier, infirmerie des religieuses, cuisine, salle de communauté, chambre de M^{gr} Briand, tribunes, chambres du vestibule, vestibule de l'église, noviciat et chœur. C'est aussi à la fin de cette période (1789) qu'il reconstruit le grand escalier du monastère et l'oratoire Notre-Dame-des-Anges qui y fait face⁵⁶.

⁵⁵ « Messieurs Émond et Marcoux qui eurent la générosité de nous donner toute la facilité pour le payement de leurs comptes et de faire même les avances pour la main d'œuvre », *Journal de l'administration*, [1770], p. 118.

⁵⁶ Selon les informations contenues dans le *Journal de l'administration*.

2.4 Une architecture de spécialisation, l'Hôpital Général du 19^e siècle

Pendant tout le 19^e siècle, la croissance de l'hôpital et de la communauté nécessite l'agrandissement du bâtiment principal et le renouvellement des principales dépendances de l'institution. Entre 1822 et 1859, l'Hôpital Général est agrandi à sept reprises. Cinq de ces adjonctions subsistent toujours. L'aile du Gouvernement (construite au nord de l'hôpital en 1818) a cédé la place à l'aile du Dépôt en 1859. L'agrandissement du chœur des religieuses (1851) a disparu lorsque ce dernier a été remplacé en 1958. Quant aux sept dépendances bâties au cours du 19^e siècle, il en reste aujourd'hui trois qui ont été construites entre 1856 et 1873.

Fait surprenant pendant une période aussi fertile, entre 1769 et 1899 les Augustines ne feront appel à aucun architecte en titre mais à des artisans-entrepreneurs. Si François Baillairgé intervient en 1818 pour dresser les plans de l'« aile du gouvernement », cette commande n'émane pas des religieuses mais directement de l'État. Au 19^e siècle, le premier architecte à œuvrer à l'Hôpital Général est David Ouellet, à qui l'on confie l'agrandissement de la « voûte de sûreté » en 1899⁵⁷.

2.4.1 Une aile disparue : l'aile du Gouvernement (1818)

Au début du 19^e siècle, une enquête du gouvernement sur l'état des soins de santé mène à la création, à l'Hôpital Général, d'un conseil de commissaires « pour le soulagement des personnes dérangées dans leur esprit⁵⁸ », puis à l'octroi d'une subvention pour la construction d'une nouvelle aile destinée aux malades mentaux. Élevée en 1818 dans le prolongement nord de l'aile de l'Hôpital, l'« aile du Gouvernement » a une longueur de 36 pieds. Elle vient équilibrer la grande façade à laquelle elle procure une symétrie presque parfaite, en faisant pendant à l'aile des appartements de M^{gr} de Saint-Vallier. C'est à l'architecte François Baillairgé que le gouvernement fait appel pour dessiner les plans de cette aile, qui sera remplacée en 1859 par l'aile du Dépôt.

⁵⁷ « Devis pour la construction d'une voûte de sûreté » par David Ouellet, architecte, 22 mai 1899. AAMHGQ, 22.11.1.37.

⁵⁸ Tel que stipulé dans les marchés de travaux entre les Commissaires et des ouvriers. ANQQ, greffe Archange Parent, actes n^{os} 2351 et 2409, 4 juin et 5 juillet 1822.



Fig. 21

L'aile du Gouvernement (à l'extrémité droite de la façade) construite en 1818 et démolie en 1859. Photographie prise vers 1855.

AAMHGQ, album 1.12.8.39, p. 9.

2.4.2 La voûte (1822)

Aujourd'hui intégrée à la structure de l'aile de la Communauté (1843), la « voûte de l'infirmerie » construite en 1822 formait un corps de bâtiment distinct⁵⁹. Au rez-de-chaussée, une pièce voûtée en maçonnerie avec portes de fer était destinée à recevoir les archives de l'établissement, tandis que l'étage logeait un dortoir pour les novices. La voûte ne sera mise en service qu'en 1835, « l'humidité qui y avait séjourné jusqu'alors ne l'ayant pas permis plus tôt⁶⁰ ». Son utilisation sera de courte durée, car on a prévu aménager une nouvelle « salle d'archives » dans l'aile du Dépôt construite en 1859, puis agrandie en 1899 par l'architecte David Ouellet. Depuis 1859, la voûte sert d'annexe à l'infirmerie des religieuses, fonction qu'elle a conservée jusqu'à nos jours.



⁵⁹ AAMHGQ, *Actes capitulaires* (1822-1858), 20 septembre 1822, p. 3 : « faire bâtir une voûte en pierre de 28 pieds de longueur sur 20 de largeur au bout du pignon de l'infirmerie des dites Religieuses ».

⁶⁰ *Journal de l'administration*, vol. I, [1822], p. 107.

Fig. 22 L'emplacement de la voûte, vue de l'extérieur.

Photo : Paul Trépanier, 2001.

Fig. 23 La voûte construite en 1822 pour protéger les archives conventuelles et institutionnelles.

Depuis 1859, elle est à l'usage de l'infirmerie des religieuses.
AAMHGQ, 87-20.

2.4.3 La laiterie (1839)

L'aile de la Laiterie est la première modification apportée à la section des cuisines depuis 1715. En plus de procurer une laiterie « plus grande et plus commode », la construction de 42 pieds sur 22 comporte une cave de 8 pieds de hauteur⁶¹, un réfectoire pour les pensionnaires, situé à l'étage, ainsi qu'un dortoir au second. Depuis la construction de l'aile Saint-Joseph (1951) et du passage des cuisines (1964), aucune partie de l'aile de la Laiterie n'est visible de l'extérieur.



Fig. 24

La laiterie en 1948. Le bâtiment est aujourd'hui totalement intégré à l'aile Saint-Joseph (1951) et au passage des cuisines (1964).

Inventaire des biens culturels, fiche 10853, photo : Gérard Morisset.

2.4.4 La seconde aile de la Communauté (1843)

Plus vaste partie du monastère avec des dimensions de 150 pieds sur 44, la seconde aile de la Communauté est édifée dans le prolongement de bâtiments existants, à l'ouest de la première aile de la Communauté (1737), dont elle adopte le même gabarit général et la même silhouette⁶² (**Fig. 25 à 27**). Seuls diffèrent les niveaux des étages et l'aspect extérieur. Il s'agit du premier immeuble de l'Hôpital Général où la pierre extérieure a été laissée apparente et où la toiture est de fer-blanc. Au cours de cette campagne de construction, toutes les surfaces murales des ailes anciennes ont été graduellement dégarnies de leur crépi et les toitures recouvertes de métal.

⁶¹ AAMHGQ, *Actes capitulaires* (1822-1858), 3 août 1839, p. 18. S'agit-il de la première vraie cave dont se dotent les religieuses ? On peut ici penser qu'elle servira à entreposer les pommes de terre.

⁶² En 1927, les hauts combles de l'aile de la Communauté ont été remplacés par un étage supplémentaire en maçonnerie couronné d'une toiture plate.

À l'intérieur, les besoins spécifiques de la communauté exigent des aménagements très différents de ceux des parties plus anciennes du monastère. On accorde un gabarit plus élevé au rez-de-chaussée où se trouvent les pièces communautaires (salle de communauté et diverses salles de travail), d'où un décalage important avec l'aile adjacente datant de 1737. Ainsi, les planchers des étages supérieurs des deux ailes ne se situent pas au même niveau et doivent se raccorder par de courts escaliers.

La construction de la seconde aile de la Communauté est confiée à l'entrepreneur-maçon Jean Paquet, qui s'engage à livrer le bâtiment le 1^{er} juin 1844⁶³.



Fig. 25 La seconde aile de la Communauté dans son état d'origine, vers 1870.
Inventaire des biens culturels.

⁶³ Marché entre Mr Jean Paquet et les Dames de l'Hôpital Général, 5 août 1843, AAMHGQ, 23.11.1.5.1.



Fig. 26
Façade sud de la seconde aile de la Communauté (1843).
AAMHGQ, 80-19.



Fig. 27
Façade nord de la
seconde aile de la
Communauté (1843).
AAMHGQ, 80-10.

2.4.5 L'aile de la Boulangerie (1850)

Jusqu'en 1850, la boulangerie occupait l'angle nord-ouest du monastère, un petit pavillon construit en 1715 par M^{gr} de Saint-Vallier. Avec la reconstruction de ce pavillon et son agrandissement de 24 pieds, la communauté gagnait des espaces intérieurs qui lui permettaient d'agrandir la superficie du réfectoire des religieuses et, aux étages, celle des

parloirs, tout en lui procurant de nouvelles salles pour le pensionnat (**Fig. 28**). Depuis la construction de l'aile de l'Immaculée-Conception (1913) et de l'aile Saint-Joseph (1951), l'aile de la Boulangerie est presque entièrement enclavée à l'intérieur des nouveaux bâtiments.



Fig. 28

Le mur oriental de la boulangerie (1850), le seul encore visible, non intégré à l'aile de l'Immaculée-Conception (1913) et à l'aile Saint-Joseph (1951). AAMHGQ, 79-15 (détail).

2.4.6 Le clocher (1851)

Le clocher actuel, le quatrième de l'histoire du monastère, a été construit en 1851 au moment de l'exhaussement de l'édifice (**Fig. 29**). Le clocher d'origine élevé par les Récollets devait se trouver exactement au-dessus du maître-autel de l'église. Détruit par la foudre en 1713, il a été reconstruit en 1725 au-dessus de la sacristie, plus à l'ouest, afin de l'inscrire à l'intérieur de la clôture conventuelle. On l'a remplacé en 1769 par une structure à deux lanternons. En 1851, on le déplace à nouveau plus à l'ouest, à la jonction de l'aile de la sacristie et du bâtiment des Récollets. Cette nouvelle position a vraisemblablement été choisie pour procurer une assise plus solide au nouveau clocher plus monumental.

On ne connaît pas le concepteur du nouveau clocher, mais un dessin conservé dans les archives de la communauté nous incite à penser qu'il a été réalisé par sœur Saint-Olivier (Françoise Vandandaigue dit Gadbois (1815-1893), la dépositaire de l'époque, celle-là même qui est connue pour avoir dressé les plans de l'aile du Dépôt en 1859. Le style des deux dessins, simple mais très sûr, ainsi que l'écriture sont identiques. Le dessin du clocher semble avoir servi de base à une exécution plus élaborée, notamment en ce qui a trait à la fenêtre des cloches, qui sera surélevée, et aux amortissements d'angle placés à la base, absents sur le dessin. Le clocher a été modelé de toute évidence sur celui de l'ancienne église Saint-Roch (1845-1918), reconstruite par Thomas Baillairgé après l'incendie de 1845. On y retrouve en effet le double étagement sur plan octogonal, de même que des proportions et un vocabulaire ornemental semblables⁶⁴. La principale différence avec le modèle tient aux amortissements d'angle en forme d'ailerons à volutes, un élément tout nouveau dans les clochers de la capitale⁶⁵.

⁶⁴ Ce type de clocher avait été lui-même inspiré par celui de la cathédrale anglicane de Québec.

⁶⁵ Le clocher de l'Hôpital Général servira à son tour de modèle en 1909 pour les nouveaux clochers jumeaux de la chapelle du Bon-Pasteur, rue De La Chevrotière (F.-X. Berlinguet, architecte).

Ce sont vraisemblablement les entrepreneurs responsables de l'exhaussement du monastère, Pierre et Auguste Laberge, qui ont procédé à la construction du nouveau clocher. À cette occasion, le forgeron Vézina a réparé et allongé la croix de 1725, qu'on a garnie d'un nouveau coq. Le clocher a été restauré en août 1949, et le bois de la flèche et de la base remplacé⁶⁶.

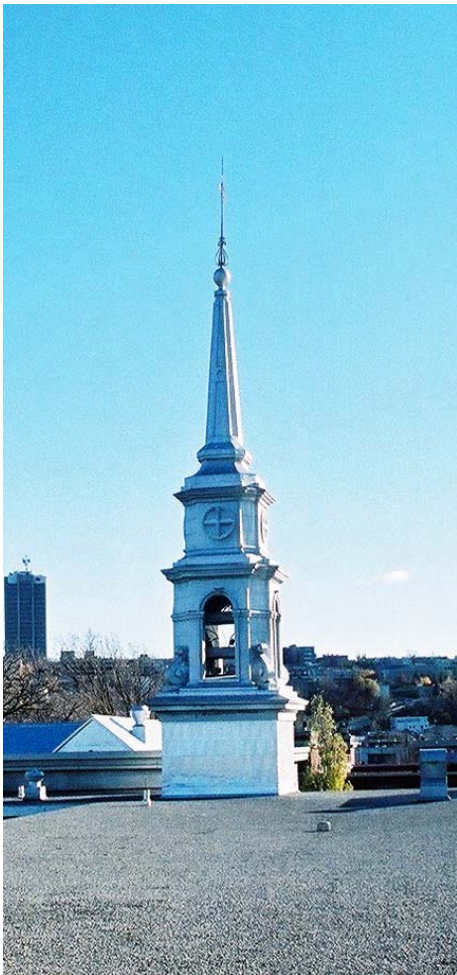


Fig. 29 Le clocher érigé en 1851.
AAMHGQ, 81-16 (détail).

2.4.7 La ménagerie et la buanderie (1856)

Construites la même année, la ménagerie et la buanderie sont aujourd'hui les dépendances les plus anciennes de l'Hôpital Général de Québec. La ménagerie, le bâtiment de la basse-cour, servait à des fonctions administratives et abritait aussi un dortoir pour les domestiques. C'était à l'origine un bâtiment d'un étage et demi construit par le maître maçon Louis Morissette⁶⁷.

⁶⁶ *Journal* (1944-1950), [1949], p. 456.

⁶⁷ *Journal de l'administration*, vol. I, [1856], p. 269. À Québec, Louis Morissette (1805-1882) est un important maître

Vraisemblablement, c'est à ce dernier qu'on doit les intéressants plans toujours conservés par les Augustines⁶⁸. La charpente de la ménagerie (et probablement aussi celle de la buanderie) a été exécutée par les charpentiers Pierre et Auguste Laberge, qui ont réalisé l'exhaussement du monastère cinq ans plus tôt et sont devenus dès lors les entrepreneurs attitrés des Augustines⁶⁹. En 1927, l'entrepreneur François-Xavier Lambert ajoute deux étages à la ménagerie, confirmant de la sorte sa fonction de « maison des employés ». Encore aujourd'hui propriété des Augustines, l'ancienne ménagerie a été baptisée du nom de Pierre Mortrel, premier bienfaiteur laïc de l'Hôpital Général, dont la maison s'élevait, au début du 18^e siècle, approximativement à l'emplacement de la ménagerie. La maison Pierre-Mortrel est de nos jours un immeuble d'habitation que la communauté offre en location.

La buanderie est la première construction en brique édifée à l'Hôpital Général. Jusqu'alors, on n'avait utilisé la brique que pour les éléments cachés de la structure, notamment lors des travaux d'exhaussement de la façade principale lambrissée de clin de bois. Depuis sa désaffectation comme buanderie, l'immeuble sert d'atelier aux ouvriers de l'hôpital.

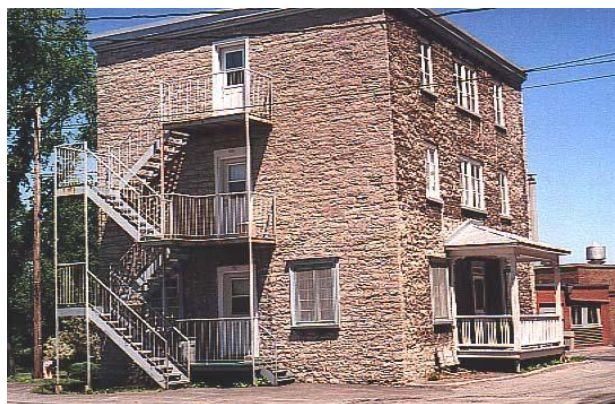


Fig. 30 L'ancienne ménagerie (1856), aujourd'hui la maison Pierre-Mortrel, honore la mémoire du premier bienfaiteur laïc de l'Hôpital Général. Elle a été surélevée de deux étages en 1927.
Photo : Paul Trépanier, 2002.



Fig. 31 La buanderie (1856) dans son état d'origine. Photographie prise en 1948.
Inventaire des biens culturels, fiche 10853, photo : Gérard Morisset.

maçon au 19^e siècle. A.J.H. Richardson, *op. cit.*, p. 414-415.

⁶⁸ AAMHGQ, 24.15.5.2, 24.15.5.3.

⁶⁹ AAMHGQ, « Spécification de divers ouvrages de charpente et de menuiserie devant être faits pour une maison appartenant aux Dames Religieuses », marché avec les entrepreneurs Pierre et Auguste Laberge, [1856]. 22.11.2.1.1.

2.4.8 L'aile du Dépôt (1859)



Fig. 32
Façade orientale de l'aile
du Dépôt située à
l'extrémité nord de la
façade principale de
l'hôpital.
Photo : Paul Trépanier,
2002.



Fig. 33
Façade occidentale de l'aile du Dépôt donnant sur
une cour intérieure, la cour du Dépôt.
AAMHGQ, 79-14 (détail).

Sise dans le prolongement de la façade principale, l'aile du Dépôt en poursuit exactement l'ordonnance. Elle a remplacé l'aile de petite dimension dite « aile du Gouvernement » construite en 1818 pour loger les malades mentaux. Au moment de la construction de l'aile du Dépôt, la façade principale de l'hôpital est lambrissée de clin de bois depuis 1826 et possède un troisième étage ainsi qu'une toiture à faible pente depuis 1850. C'est la raison pour laquelle, à l'origine, la nouvelle aile présentait deux types de matériaux de maçonnerie : de la brique rouge commune en façade (devant être cachée par le revêtement de clin) et des moellons sur la face arrière.

Bien qu'elle paraisse identique à celle de l'aile de l'Hôpital, la façade de l'aile du Dépôt en diffère quelque peu car elle est pourvue d'une travée supplémentaire de fenêtres. D'une longueur de 80 pieds, elle vient toutefois parfaitement équilibrer le bâtiment, conférant à l'hôpital une nouvelle symétrie centrée sur le pavillon nord élevé en 1711. Avec l'agrandissement, la façade principale compte désormais une troisième porte d'entrée, celle du dépôt. C'est probablement à la suite de cette construction qu'on a érigé aux trois entrées des tambours identiques⁷⁰.

La construction de l'aile du Dépôt est confiée à une nouvelle équipe de constructeurs. Seul le charpentier Pierre Laberge fait partie des habitués des chantiers de l'Hôpital Général. Pour des raisons que l'on ignore, depuis 1844 les Augustines changent fréquemment de maître maçon⁷¹, alors que les charpentiers demeurent toujours les mêmes. Cette fois-ci, elles retiennent les services de « Mr Parent maître maçon du faubourg St Jean », probablement l'entrepreneur Jean-Baptiste Parent⁷². Encore ici, aucun architecte n'est intervenu, mais on sait que les plans des dispositions intérieures ont été dressés par la dépositaire du temps, sœur Saint-Olivier⁷³.

Le dépôt, la zone administrative de l'hôpital, occupe l'extrémité nord de la nouvelle aile, soit trois petites pièces au rez-de-chaussée et deux pièces à l'étage. L'essentiel du rez-de-chaussée sert à prolonger la salle des hommes et à de nouvelles voies de circulation. Une nouvelle salle des dames est aménagée à l'étage, la salle Saint-Joseph, tandis que le deuxième étage est destiné au pensionnat.

La façade de l'aile du Dépôt, comme toute la façade principale de l'Hôpital Général, a subi une réfection majeure en 1977. Le clin de bois a été enlevé et les briques des murs ont fait place à des moellons semblables à ceux de l'aile de l'Hôpital (1711). Les fenêtres ont aussi été remplacées par un modèle moderne.

2.4.9 La maison du jardin (1873)

Troisième maison du jardin, elle a remplacé la construction de 1840 incendiée en février 1873 et a été bénite le 12 juillet 1874. Une première maison avait été construite en 1777⁷⁴. On ne

⁷⁰ Cette pratique va persister jusqu'en 1949, année de la construction d'une façade pour l'église.

⁷¹ Après Jean Paquet (1843), Édouard Grenier (1848-1851) et Louis Morissette (1856).

⁷² Dans *The Quebec Directory* de 1858-1859 et de 1859-1860, il est appelé « builder » et « contractor » et habite au numéro 85 de la rue Saint-Jean.

⁷³ « La dépositaire fit aussi elle-même le plan des divisions de l'intérieur (...) il fallait nécessairement connaître les besoins de ces offices pour les distributions. » dans le *Journal de l'administration* vol. I [1859], p. 277.

⁷⁴ *Journal de l'administration*, vol. I, [1777], p. 129 et [1873], p. 307-308.

connaît ni le concepteur, ni les constructeurs du nouveau bâtiment. En maçonnerie de brique rouge, la maison est surmontée d'un « comble français » dont le brisis à plus faible pente est caractéristique, à Québec, de la première génération de ce type de toiture inspiré du Second Empire français⁷⁵. La maison du jardin a toujours servi de remise pour les outils et le matériel d'horticulture et d'apiculture. Pendant longtemps, c'est à proximité du bâtiment qu'on a aménagé les couches chaudes et disposé les ruches du monastère.



Fig. 34

La maison du jardin, construite en 1873.
AAMHGQ, 80-18.

⁷⁵ C'est le type de toiture retenu pour le bâtiment de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur-de-Jésus construit deux ans plus tôt par les Augustines de l'Hôpital Général.

2.5 L'architecture du 20^e siècle à l'Hôpital Général

Comme au siècle précédent, quoique à une autre échelle et dans un esprit différent, l'Hôpital Général du 20^e siècle connaît une métamorphose : l'établissement est agrandi à 10 reprises et 12 nouvelles dépendances viennent s'y ajouter. Le gabarit de quatre étages (trois étages et combles) adopté en 1850 sera maintenu pendant un siècle. C'est d'ailleurs dans la continuité du 19^e siècle qu'on édifie l'aile de l'Immaculée-Conception en 1913; pour la première fois, cependant, on adopte une toiture plate. Puis, en 1927, les besoins croissants d'espace mènent à l'exhaussement de la seconde aile de la Communauté (1843) et de l'ancienne ménagerie (1856). La construction de l'aile Notre-Dame-des-Anges, en 1929, s'effectue dans le respect du caractère ancien et du gabarit de trois étages avec combles de la façade principale. En 1950, la façade principale sera la seule partie de l'hôpital à ne pas être munie d'un quatrième étage plat, un gabarit maintenu aussi pour la nouvelle aile du Chœur (1958). À la suite de la construction de l'aile Saint-Joseph (1951-1953), on adopte le gabarit de cinq étages pour les ailes adjacentes (Immaculée-Conception, laiterie). Au 20^e siècle, par ailleurs, on retient les services d'architectes pour tous les agrandissements de l'hôpital répondant à des besoins très spécialisés. En revanche, pendant cette période, la tradition vernaculaire sera maintenue pour toutes les dépendances de l'institution .

2.5.1 Les agrandissements de la buanderie et de la chaufferie (1903-1950)

En 1903, on agrandit l'immeuble de la buanderie (1856) de sorte que sa superficie soit presque triplée. Le nouveau bâtiment, aussi construit en brique, comprend deux étages mais avec un toit plat. En 1912, dans la continuité de cette nouvelle construction, on bâtit une chaufferie qui à son tour sera agrandie en 1926 et vers 1950. Depuis lors, la façade de la buanderie d'origine est camouflée par un appentis d'un étage.



Fig. 35 L'ancienne buanderie (1856) est aujourd'hui intégrée à des immeubles plus récents. La section de gauche date de 1903. AAMHGQ, 79-17.

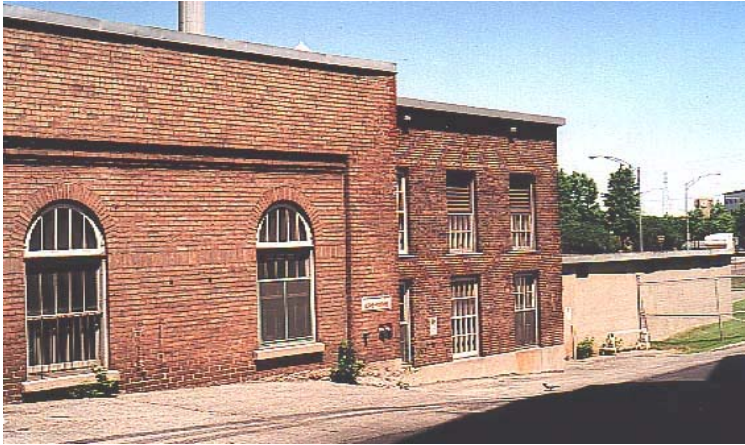


Fig. 36 La chaufferie (1912) et, à droite, ses agrandissements successifs (1926 et v. 1950). Photo : Paul Trépanier, 2002.

2.5.2 L'aile de l'Immaculée-Conception (1913)

En 1913, la construction de cette aile constitue l'agrandissement le plus important effectué à l'hôpital depuis 1859. Cette année-là marque aussi un tournant pour l'institution qui jusqu'à présent n'avait jamais fait appel à des architectes. C'est ainsi que Joseph-Pierre Ouellet se voit confier la conception de cette aile qui logera exclusivement des chambres pour les malades et pour le personnel hospitalier.



Fig. 37 Aile de l'Immaculée-Conception (1913).
AAMHGQ, 79-16.

À l'origine, avec ses quatre étages, l'aile de l'Immaculée-Conception s'intégrait relativement bien à l'ensemble. Elle respectait le gabarit et les niveaux de plancher des bâtiments anciens ainsi que leurs matériaux et même le type de fenêtres à six grands carreaux. L'immeuble est toutefois à toit plat. Il sera doté d'un cinquième étage à la suite de la construction de l'aile Saint-Joseph en 1956. C'est aussi à cette époque que l'on construit cinq étages de galeries de béton pour relier l'aile de l'Immaculée-Conception à l'aile du Dépôt. Aujourd'hui, ces galeries font office de solariums.

2.5.3 L'aile Notre-Dame-des-Anges (1929)



Fig. 38
Façade sur rue de l'aile Notre-Dame-des-Anges
(1929).
Photo : Paul Trépanier, 2001.



Fig. 39
Façade de l'aile Notre-Dame-des-Anges donnant sur le jardin.
Photo : Paul Trépanier, 2001.

En 1927, au lendemain des incendies de l'hospice Saint-Charles et du couvent du Bon-Pasteur, les autorités religieuses de la capitale ressentent le besoin d'accroître la sécurité de leurs « trésors artistiques⁷⁶ ». À la demande de l'archevêque Rouleau, les Augustines de l'Hôpital Général entreprennent de construire une aile « entièrement à l'épreuve du feu ». D'ailleurs, un étage complet de ce bâtiment recevra les biens patrimoniaux de la communauté (objets anciens, œuvres d'art, livres et documents d'archives⁷⁷). En signe de continuité avec le passé, la nouvelle aile est baptisée « Notre-Dame-des-Anges », nom originel du couvent des Récollets⁷⁸. Cette construction permet aussi de renouveler plusieurs parties du monastère, dont certaines ne l'avaient pas été depuis l'époque de M^{gr} de Saint-Vallier. C'est le cas de l'entrée principale où se trouvent désormais la porte conventuelle et les parloirs. On aménage également une chambre et un bureau pour la supérieure, des locaux pour l'administration et pour le conseil ainsi qu'un dortoir, celui-ci au troisième étage.

Toujours à la suggestion de l'évêque, les Augustines retiennent les services de l'architecte Pierre Lévesque. S'inspirant notamment du monastère des Franciscains érigé 27 ans auparavant par les architectes Talbot et Dionne, Lévesque développe un style qu'il croit se rapprocher de l'architecture de la Nouvelle-France. Avec un appareillage de pierre rustiquée, une composition un peu lourde et une grande sobriété d'ensemble, il tente de créer une image d'ancienneté. À vrai dire, le bâtiment massif et un peu rustique rappelle davantage le Moyen

⁷⁶ Deux tableaux de l'Hôpital Général seront détruits dans l'incendie du Bon-Pasteur où se trouvaient l'atelier de peinture et l'atelier de restauration de tableaux de cette communauté. Les deux œuvres perdues sont une Agonie et une Descente de la croix. *Journal de l'administration*, vol. II, [1927], p. 259.

⁷⁷ Depuis 1960, deux étages complets sont consacrés au patrimoine des Augustines. Les archives et les livres anciens occupent le premier étage, le musée le second.

⁷⁸ Lors des excavations pour la construction de l'aile Notre-Dame-des-Anges, « ont été trouvées de grosses pièces de bois lesquelles sembleraient indiquer qu'une construction a déjà été élevée à cet endroit. Ce serait au temps des Récollets (première construction, 1618) vu que nos Annales ne font mention de quoi que ce soit qui puisse faire soupçonner la chose ». *Journal* (1923-1935), 20 septembre 1928, p. 325.

Âge roman que le règne de Louis XIV. Lévesque retiendra le même vocabulaire architectural pour de nombreux autres projets, dont l'aile des Remparts du monastère de l'Hôtel-Dieu, construit l'année suivante, et l'agrandissement du monastère des Franciscains en 1931-1932.

2.5.4 L'ancienne maison du contremaître (aujourd'hui bâtiment administratif de l'hôpital) (1933)

En 1933, le contremaître de l'hôpital et sa famille habitent toujours la « maison des domestiques » datant de 1738. Constatant le délabrement du bâtiment, les Augustines demandent à Pierre-Georges Roy, secrétaire de la Commission des monuments historiques de la province de Québec, de les conseiller quant au sort de l'antique habitation. En l'absence de réponse de la part de la Commission, les religieuses entreprennent de remplacer le bâtiment. Le nouveau bâtiment à deux étages et à deux logements a été construit par les ouvriers de l'Hôpital Général. En 1946, on lui ajoutera un troisième étage.



Fig. 40 L'ancienne maison des domestiques, construite en 1738 et démolie en 1933. Archives de la Ville de Québec, A 051 / H 1110 N° 16849.



Fig. 41 La nouvelle maison du contremaître de l'hôpital, construite en 1933. C'est aujourd'hui un pavillon administratif pour le CHSLD Hôpital Général de Québec. Photo : Paul Trépanier, 2002.

2.5.5 La boutique (1938)

De 1935 à 1938, les religieuses vont remplacer l'ensemble de leurs bâtiments de ferme. La vieille grange-étable bâtie en 1847 cède la place, en 1935, à un vaste poulailler (détruit en 1999). Reconstituée en 1938, elle est jumelée à une boutique (ateliers de travail des ouvriers). L'immeuble à structure de bois est recouvert de papier goudronné imitant la brique.



Fig. 42 La boutique construite en 1938.
AAMHGQ, 79-22.

2.5.6 L'infirmerie (1939)

Construite à la demande expresse de l'archevêque de Québec, l'infirmerie du Précieux-Sang est à l'origine prévue pour isoler les religieuses atteintes de tuberculose. Le bâtiment d'un étage, en maçonnerie de brique, est revêtu de pierre calcaire de Deschambault. Les plans sont de l'architecte Pierre Lévesque.



Fig. 43 L'aile de l'infirmerie construite en 1939 pour les religieuses tuberculeuses.
AAMHGQ, 81-19.

2.5.7 Les charniers (1943-1962)

Au 20^e siècle, tous les charniers de l'Hôpital Général ont été remplacés. Ils sont désormais tous semblables, conformément au plan établi en 1943 pour le renouvellement du charnier de la cour du cloître où se trouvait le cimetière des religieuses. Le charnier de la paroisse (cimetière des Pauvres) a été construit en 1956. Celui des religieuses, construit en 1962, a d'abord servi de chapelle à Notre-Dame-du-Sacré-Cœur. Le nouveau cimetière des religieuses a été aménagé en 1958 dans le coin sud-ouest du jardin de la communauté. En 2001, le charnier paroissial, restauré et embelli, est devenu le mausolée du marquis de Montcalm.



Fig. 44 Le charnier de la cour du cloître (1943) est aujourd'hui désaffecté. AAMHGQ, 81-20 (détail).



Fig. 45 En 2001, le charnier du cimetière paroissial (1956) est devenu le mausolée du marquis de Montcalm. AAMHGQ, 81-13.



Fig. 46 Le charnier du cimetière des religieuses date de 1962. Il a d'abord servi de chapelle. AAMHGQ, 80-12.

2.5.8 Le vestibule et la façade de l'église (1949)

Depuis 1711, l'église Notre-Dame-des-Anges ne possédait plus de façade extérieure, élément explicite de la fonction ecclésiale. La façade originelle était en effet dissimulée par un avant-corps semblable à celui de l'hôpital, un peu plus au nord. En 1949, la construction d'une façade plus saillante a permis d'agrandir les tribunes arrière et de créer un vestibule plus spacieux qui facilite la circulation vers l'hôpital et vers le presbytère. La nouvelle façade de l'église a été conçue par les architectes Pierre Lévesque et Gérard Venne (**Fig. 47-48**).



Fig. 47 La façade de l'église, peu après sa construction (1949).
AAMHGQ, album 1.12.8.39, p. 22.
Photo : Walter Edwards.

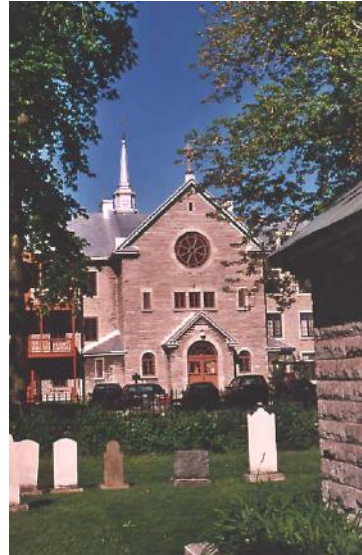


Fig. 48 Vue actuelle de la façade de l'église.
Photo : Paul Trépanier, 2002.

2.5.9 L'aile Saint-Joseph (1951)

L'idée d'agrandir l'hôpital fait son chemin pendant plusieurs années. Entre 1945 et 1951, l'architecte Pierre Lévesque dessine au moins trois projets d'une aile de service ou encore d'une annexe pour incurables qu'il implanterait à l'ouest de l'aile des réfectoires (aile de la Laiterie). En 1949-1950, la communauté accorde plutôt la priorité à la construction d'une nouvelle façade pour l'église, au réaménagement du hall d'entrée et à la construction d'un ascenseur pour l'hôpital, ainsi qu'à l'exhaussement de l'ensemble des ailes servant aux soins hospitaliers, hormis l'aile de la façade principale. Tous ces travaux sont réalisés par les architectes Lévesque et Venne.

Le projet d'agrandir l'hôpital finira par se concrétiser grâce à une subvention du gouvernement provincial. L'État pose toutefois ses conditions, dont le choix d'un bureau d'architectes favorable à l'Union nationale, le parti politique au pouvoir. Voilà qui explique l'arrivée en 1951 d'un nouvel architecte, Léo Turcotte, qui plus tard s'associe à l'architecte Paul Cauchon. Pendant plus de 20 ans, Turcotte et Cauchon seront les architectes attitrés de l'hôpital et de la communauté, et ce, pour toutes les nouvelles constructions et les projets de rénovation ou de restauration.

Vaste bâtiment en forme de L, l'aile Saint-Joseph permet d'ajouter 250 lits répartis sur cinq étages. La structure en béton est revêtue d'un granit à bossage dont la couleur s'harmonise avec le calcaire gris des murs des plus anciennes parties de l'établissement.



Fig. 49
Façade nord de l'aile Saint-
Joseph.
AAMHGQ, 79-19.



Fig. 50
Façades sud et ouest de l'aile
Saint-Joseph.
AAMHGQ, 80-06.

2.5.10 L'aile du chœur des religieuses (1958-1960)



Fig. 51
Façade sur rue de
l'aile du Chœur.
Photo : Paul
Trépanier, 2002.



Fig. 52
Façade de l'aile du Chœur
donnant sur le jardin.
Photo : Paul Trépanier,
2001.

Plus important chantier de l'histoire du monastère des Augustines de l'Hôpital Général, le nouveau chœur des religieuses donne naissance à un bâtiment central assez complexe. En 1958, le projet initial ne consistait pourtant qu'à exhausser l'aile du Chœur (1726, 1851), mais la vétusté de la structure ne l'autorisait pas. La reconstruction de l'aile du Chœur permettra de répondre aux besoins de la communauté de façon permanente en proposant des solutions fonctionnelles. Les aires de circulation sont améliorées par la multiplication des couloirs et l'ajout de deux cages d'escalier et d'un ascenseur. La sacristie est dotée de vastes espaces de rangement et d'entreposage. En plus de renouveler le chœur des religieuses, la chapelle Saint-Cœur-de-Marie et l'avant-chœur, on aménage une grande salle de travail au rez-de-chaussée. Les tribunes du chœur se trouvent à l'étage, de même qu'une serre qui donne sur le jardin. Les deux étages supérieurs comportent respectivement des chambres et un vaste auditorium.

Les architectes Turcotte et Cauchon ont construit l'aile du Chœur dans la continuité de l'aile Notre-Dame-des-Anges avec laquelle elle s'harmonise fort bien : même mur-pignon en façade, même gabarit, même parement de calcaire de Deschambault et même type de fenêtres à grands carreaux. L'aile du Chœur n'en affiche pas moins sa modernité architecturale grâce à son appareillage, à ses fenêtres en blocs de verre et à sa toiture plate.

2.5.11 L'ancien hôpital de jour (1988)

Ce pavillon préfabriqué recouvert de tôle a été construit en 1988 pour abriter temporairement le centre de soins de jour. Il a depuis été désaffecté et l'administration du CHSLD Hôpital Général de Québec songe à le démolir sous peu.



Fig. 53 Pavillon temporaire construit vers 1988 à l'ouest de l'aile Saint-Joseph, dans le jardin des religieuses.
AAMHGQ, 80-03.

2.5.12 Maison d'été des religieuses (1998)

La plupart des anciennes communautés cloîtrées bénéficient de ces petits pavillons de jardin, ou « maisons d'été », destinés aux religieuses. En construisant le sien, en 1998, la communauté de l'Hôpital Général de Québec y a adjoint un espace d'entreposage qui sert notamment à la machinerie d'entretien du jardin.



Fig. 54
Maison d'été des religieuses, construite en 1998.
AAMHGQ, 80-15.

2.5.13 Mémorial de la guerre de Sept Ans (2001)

Le 11 octobre 2001, la translation des restes du marquis de Montcalm au cimetière de l'Hôpital-Général marque l'aboutissement d'un grand projet de mise en valeur et de commémoration d'une partie importante du patrimoine de la communauté, celui relié à la guerre de Sept Ans. Le projet est le fruit d'un partenariat entre la communauté des Augustines, le ministère de la Culture et des Communications, la Commission de la capitale nationale et la Ville de Québec. Il a permis de réaménager partiellement le cimetière, de transformer le charnier en mausolée et d'installer des panneaux d'interprétation historique. Le monument commémoratif proprement dit est composé de dalles de pierre portant les noms des 1058 soldats dont le décès avait été consigné dans les registres de l'hôpital. Il se complète d'une sculpture de bronze et de pierre intitulée *Traversée sans retour*, œuvre de l'artiste Pascale Archambault.



Fig. 55
Le mémorial de la guerre de Sept Ans
aménagé en 2001 dans le cimetière de
l'Hôpital-Général.
Photo : Paul Trépanier, 2002.

2.5.14 La nouvelle infirmerie (2002)

Premier projet architectural amorcé depuis plus de 40 ans, la nouvelle infirmerie est actuellement en construction. Implantée perpendiculairement à l'aile de 1939, elle délimitera une nouvelle cour intérieure.

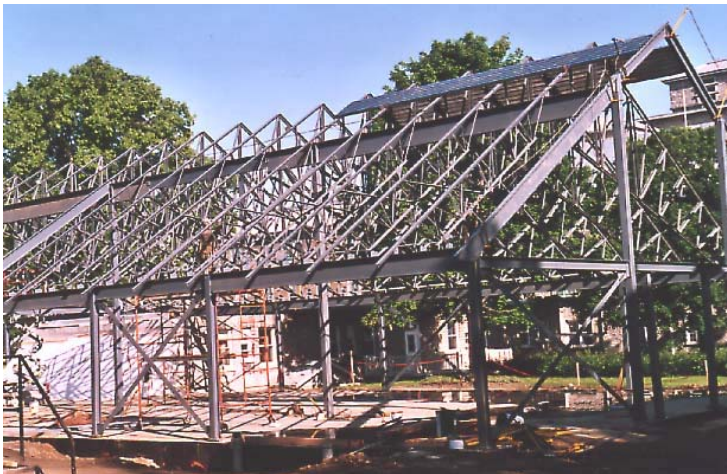


Fig. 56 La nouvelle infirmerie en construction en juin 2002.
Photo : Paul Trépanier, 2002.

3 LA MÉMOIRE DE LA NOUVELLE-FRANCE : LE PLUS ANCIEN COUVENT AU NORD DU MEXIQUE

Tout dans l'architecture de l'Hôpital Général renvoie à la Nouvelle-France, aux temps les plus anciens – parfois aussi les plus glorifiés –, de la colonisation européenne en Amérique du Nord. Presque partout on peut y trouver matière à commémoration de l'histoire nationale. Dans le monastère, qui n'a jamais connu d'incendie, le cloître et l'église offrent les mêmes dispositions qu'à l'époque de leur construction par les Récollets entre 1671 et 1684. Les ailes de la façade principale ajoutée au début du 18^e siècle par M^{gr} de Saint-Vallier, puis agrandie au milieu du 19^e siècle, ont toujours conservé leurs fonctions premières.

Après l'arrivée des Augustines en 1693, le monastère sera graduellement agrandi et adapté aux règles de vie des religieuses cloîtrées. Comme l'avaient fait avant elles les Récollets, les Augustines poursuivent l'embellissement du couvent et de l'église. Le décor de tradition récollette, dont témoigne encore le retable de l'église avec son tableau peint par le frère Luc, s'est enrichi au fil des ans de nouveaux éléments sculptés et peints, toujours réalisés dans un esprit de continuité. Les Augustines ont ainsi favorisé l'établissement d'une tradition d'excellence et contribué à faire du monastère un haut lieu de l'art religieux de l'époque de la Nouvelle-France.

3.1 Les valeurs d'âge

De tous les indices de la valeur monumentale d'un bâtiment, la valeur d'ancienneté est celle dont l'analyse peut être la plus ardue car elle comporte souvent des aspects contradictoires. Il arrive en effet qu'un bâtiment présente une apparence moins ancienne que ne l'indique son âge véritable. Les bâtiments dont l'ancienneté réelle est la plus grande sont généralement les premiers à avoir été identifiés comme monuments historiques. Pendant longtemps aussi, ce sont les liens avec des faits d'histoire qui déterminaient une valeur patrimoniale élevée. Or ces bâtiments très anciens sont également ceux qui risquent le plus d'avoir connu des modifications substantielles. En conséquence, ils peuvent avoir perdu une partie du caractère qui les rattachait à une ou des époques importantes de leur histoire, l'époque d'origine ayant longtemps été privilégiée. Voilà pourquoi la valeur d'âge doit être abordée sous deux angles : l'âge réel, attesté par la discipline historique, et l'âge apparent, qui touche le potentiel d'évocation qu'offre le monument à la société.

Le cas de l'Hôpital Général de Québec montre clairement qu'il n'existe pas toujours d'opposition entre l'âge réel et l'apparence d'âge d'un bâtiment. Ici certains éléments contextuels particuliers peuvent avoir favorisé la convergence des deux facettes de la valeur d'âge. D'abord, un monument comme l'Hôpital Général, entre les mains d'une même communauté pendant une longue période, est plus susceptible d'avoir connu un développement cohérent favorisant un esprit de continuité. Il arrive également qu'une restauration ait comme effet de modifier l'apparence d'âge de telle sorte qu'elle se rapproche de l'âge réel. C'est aussi le cas de l'Hôpital Général.

3.1.1 Des liens avec l'histoire

Depuis qu'il a pris place au panthéon des monuments à valeur nationale – et ce bien avant l'octroi du titre officiel en 1977 –, c'est sous de nombreux aspects que le monastère de l'Hôpital Général a suscité l'intérêt des spécialistes de la discipline historique. À l'intérieur du thème ou du phénomène dont l'Hôpital Général peut témoigner, le monument est bien souvent le plus important, sinon le plus pertinent qui soit. Dans ses murs, en quelque sorte, s'inscrivent plusieurs épisodes de l'histoire nationale.

a) Les débuts de la présence religieuse en Nouvelle-France

Occupant l'emplacement du premier couvent des Récollets (1620) et prenant toujours place à l'intérieur des murs de leur deuxième établissement au pays (1670-1692), le monastère de l'Hôpital Général est considéré comme une institution fondatrice de la Nouvelle-France. Il apporte aussi un témoignage exceptionnel du phénomène qu'on appelait encore au tournant du 20^e siècle « l'établissement de la foi en Nouvelle-France ». L'installation des Récollets dans ce secteur excentrique de la ville est de plus liée au projet de Champlain de fonder une ville nouvelle, Ludovica, en bordure de la rivière Saint-Charles.

b) L'institution de M^{gr} de Saint-Vallier, l'œuvre des Augustines

Fondé en 1692 par le deuxième évêque de Québec, Jean-Baptiste de la Croix de Chevreuses de Saint-Vallier, l'Hôpital Général de Québec est une institution parfaitement de son temps, en ce sens que ce type d'établissement constitue une création de la France du 17^e siècle. Premier hôpital général de la colonie, il est encore aujourd'hui le plus ancien « hospice » encore en fonction au pays et probablement en Amérique du Nord. L'établissement est fondé depuis moins d'un an lorsque, à la demande de l'évêque, les Augustines sont désignées pour en prendre charge. En 1693 s'ouvre donc pour l'Hôpital Général une nouvelle page d'histoire que la présence des religieuses permet encore d'écrire au présent. L'institution a survécu à des temps difficiles et à de fréquentes crises politiques et financières, mais elle n'a jamais cessé de se développer conformément au sens premier de sa mission sociale.

c) Le patrimoine seigneurial le plus éloquent de la capitale

Afin de subvenir aux besoins de l'hôpital et de la communauté, M^{gr} de Saint-Vallier acquiert quatre seigneuries dont l'Hôpital Général sera le bénéficiaire. Notre-Dame-des-Anges, le domaine primitif cédé par les Récollets, devient le siège de trois autres seigneuries dont celle des Islets, située aussi à Québec. Notre-Dame-des-Anges donnera naissance à une paroisse (1721), qui deviendra à son tour une municipalité toujours autonome de la ville de Québec. D'ailleurs, l'ancien petit hameau seigneurial qu'était l'Hôpital Général trouve des échos dans le paysage urbain actuel. À proximité du monastère, sur le boulevard Langelier, se dresse toujours l'ancien moulin à vent de la seigneurie, construit en 1731. Face à l'église Notre-Dame-des-Anges, à la fois conventuelle et paroissiale, subsiste l'enclos du cimetière ouvert en 1728, dernier cimetière paroissial à avoir été maintenu au centre-ville de la capitale. Quant à l'ancienne ferme seigneuriale des Islets, elle correspond pour une bonne partie au parc Victoria.

d) La guerre de Sept Ans et ses protagonistes

L'Hôpital Général a vécu la guerre de Sept Ans comme aucune autre institution religieuse de la capitale. Pendant le siège de 1759, l'établissement a accueilli les religieuses des autres communautés de la ville et on y a soigné et hébergé plusieurs centaines de soldats pendant toute la durée des hostilités. Dans le cimetière reposent les dépouilles de plus de mille soldats français, alors qu'un nombre encore plus considérable de militaires britanniques ont été inhumés dans des fosses communes situées à l'extérieur de l'aire consacrée. À l'automne 2001, le cimetière de l'Hôpital-Général de Québec est devenu un lieu officiel de commémoration de la guerre de Sept Ans. Un monument aux victimes du conflit a été dévoilé au moment de la translation de la dépouille du général Montcalm, maintenant conservée dans l'ancien charnier paroissial devenu mausolée. Le cimetière de l'Hôpital-Général serait dans le monde le seul lieu commémoratif dédié à la guerre de Sept Ans.

e) Les débuts de la conscience historique et patrimoniale

Par les liens qui le rattachent à l'histoire des débuts de la Nouvelle-France, l'Hôpital Général de Québec a très tôt été considéré comme le dépositaire d'une part importante de la mémoire collective et d'un patrimoine d'intérêt national. De cette responsabilité qui leur incombait, les Augustines ont fait un devoir. Si bien que l'Hôpital Général est peut-être le premier établissement de la capitale à s'être engagé aussi concrètement dans la conservation du patrimoine, et ce, dès le milieu du 19^e siècle. Cette attitude tient sans doute au profond respect que la communauté voue à la mémoire de son fondateur et au sentiment d'attachement fraternel qu'elle éprouve pour ses prédécesseurs récollets. Aux efforts de conservation architecturale s'ajoutera, en 1929, l'aménagement d'espaces incombustibles pour loger les archives historiques et les trésors artistiques de la communauté. Il s'agit vraisemblablement de la première initiative du genre au Québec.

3.1.2 Au palmarès des monuments historiques

En lui accordant, en 1977, le statut de site plutôt que de monument historique, le ministère des Affaires culturelles du Québec reconnaissait la portée exceptionnelle de la valeur de l'ensemble architectural. Strictement sur le plan de l'ancienneté, l'établissement occupe une place incomparable au palmarès des monuments historiques nationaux. L'Hôpital Général de Québec, en effet, est d'abord le plus ancien établissement conventuel au pays, peut-être même de l'Amérique du Nord, en omettant le Mexique : la sacristie et le chœur des Récollets remontent à 1679 et le « Bâtiment des Récollets » date de 1680-1684. Leur occupation a été ininterrompue depuis lors. De plus, si on exclut l'église de son cadre abbatial, elle représente le lieu de culte le plus ancien au pays (1671-1673). Quant à la partie hospitalière de l'Hôpital Général, elle tient une place unique parmi les établissements québécois comparables : l'aile de l'Hôpital, construite en 1711, est en service depuis 1714. L'institution occupe en outre des espaces à l'étage du bâtiment des Récollets (1680-1684).

Comme on le constate, à elles seules les qualités d'âge de l'Hôpital Général le portent à un niveau extrêmement élevé, même lorsqu'on le compare aux sept autres ensembles conventuels québécois remontant au Régime français. De fait, l'âge réel du monastère de l'Hôpital Général est un sujet qui fait consensus depuis fort longtemps et qui le place au premier rang des ensembles conventuels québécois. La deuxième place est occupée par le Séminaire de

Québec, dont l'aile de la Procure date de 1678. Viennent ensuite le Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal (1684), les ailes Saint-Augustin et Sainte-Famille du monastère des Ursulines de Québec (1686) et l'ancien Hôpital Général de Montréal (hôpital des Frères Charon), bâti en 1693 et reconstruit en 1765 sur les mêmes murs. Au sixième rang figure le monastère de l'Hôtel-Dieu de Québec (1695, 1755), suivi des deux monastères trifluviens des Ursulines (1714) et des Récollets (1742). Le monastère de l'Hôpital Général possède en outre une caractéristique qu'il ne partage qu'avec une autre institution fondatrice, le Séminaire de Saint-Sulpice : il n'a jamais été incendié.

3.1.3 Un âge apparent

L'image globale de l'Hôpital Général et sa perception comme monument dans la ville se sont transformées au 20^e siècle. Le volume de la façade principale, préservé de tout nouvel exhaussement, a cependant peu changé. À ses parties d'origine (1710-1711) agrandies en 1859, on a ajouté un vestibule et une façade pour l'église en 1949. Tous les agrandissements, devenus essentiels à mesure que croissaient les effectifs de la communauté, ont été réalisés en retrait de la grande façade, dans l'alignement du chœur des religieuses. Les ailes Notre-Dame-des-Anges (1929) et du Chœur (1958), construites comme des architectures d'accompagnement, sont sobres et servent avant tout d'écrin à la façade principale (**Fig. 57-58**).



Fig. 57 Vue générale de Hôpital Général en 1928.
Photo : Archives de la Ville de Québec,
fonds T.-Lebel.



Fig. 58 Vue générale de Hôpital Général vers 1980.
CDÉU.

L'aspect actuel de la façade originelle de l'Hôpital Général, en maçonnerie de pierre laissée apparente, résulte de la restauration de 1977. À l'époque, on a qualifié cette intervention de radicale car elle a donné au monument une apparence qu'il n'avait jamais eue auparavant. Depuis 1826, la grande façade de l'établissement était revêtue de planche à clin peinte; avant cette date, la maçonnerie était recouverte de crépi. En 1850, au moment où on a surélevé d'un étage la façade, on a opté, par mesure d'économie, pour une maçonnerie de brique destinée à recevoir un revêtement de bois. Partout ailleurs au monastère, les surfaces de pierre n'étant ni revêtues ni crépies, la nouvelle maçonnerie a été réalisée avec le même type de pierre, le calcaire de Beauport.

Au moment de la restauration, en 1977, une fois le revêtement de bois enlevé, la façade avait perdu son unité matérielle. Une décision s'imposait donc pour le matériau à privilégier. Fallait-il garder au bâtiment son apparence précédente ? Pour les responsables de la restauration, un revêtement de bois présentait certains désavantages : en plus de nécessiter un entretien régulier fastidieux, il conférait à la façade un aspect austère, très 19^e siècle, alors qu'on souhaitait rendre plus évidente l'ancienneté du bâtiment. La solution la plus économique aurait été de recouvrir de crépi l'ensemble de la façade mais, à l'Hôpital Général, on avait cessé d'utiliser ce matériau depuis plus d'un siècle. Il restait donc à choisir la pierre calcaire brute. C'est celle qu'on retrouvait sur toutes les autres parties du bâtiment et qui s'harmoniserait le mieux avec les ailes adjacentes tant anciennes que contemporaines.

Une autre décision déchirante devait être prise au sujet des encadrements de pierre des fenêtres. À l'origine (1711), ils étaient taillés dans le calcaire de Beauport, une pierre excellente sous forme de moellons, mais peu résistante après une taille fine; c'est pourquoi à Québec on lui préfère depuis longtemps le calcaire de Neuville ou de Deschambault pour les encadrements. Comme plusieurs des encadrements d'origine étaient endommagés et qu'un bon nombre avaient été remplacés par des cadres de bois, on a décidé d'unifier la façade en optant pour leur remplacement par de la pierre. Pour des raisons d'économie, on a choisi un modèle nettement plus simple que l'original avec linteaux et bases monolithiques. Un autre problème, plus éthique celui-là, que posait le nouvel aspect de la façade, c'est qu'il conférait une allure identique à deux parties construites à près d'un siècle et demi d'intervalle. On pouvait néanmoins se justifier de ne pas différencier ces deux parties par le fait que l'ancien revêtement de bois ne le faisait pas davantage.

Paradoxalement, les travaux de réfection ont accentué l'apparence ancienne de la grande façade de l'Hôpital Général (**Fig. 59 à 61**). C'est qu'elle arborait dorénavant presque tous les attributs qu'on associait alors à l'architecture traditionnelle, en devenant conforme à une certaine image de la Nouvelle-France que présentent les bâtiments de Place-Royale et du Vieux-Québec en général. Après 25 ans, le temps ayant fait son œuvre, les matériaux jadis jugés « trop neufs » d'aspect ont gagné une patine. Il faut dire que lors de la restauration, le nouvel appareillage de pierre a été exécuté avec grand soin. Il est en parfaite continuité avec les parties anciennes et contribue, comme partout ailleurs au monastère, à l'image d'ancienneté. Une ombre cependant figure au tableau : les fenêtres à double vitrage de couleur brune qui ont remplacé en façade les traditionnelles fenêtres à battants à six grands carreaux. Malgré la présence de petits carreaux, elles contrastent avec les autres matériaux et composantes se rattachant à la tradition de l'institution, comme la pierre apparente, la tôle à la canadienne, etc. De plus, la couleur brune, elle aussi typique des bâtiments restaurés dans les années 1960 et 1970, ne trouve aucun écho dans l'ensemble architectural.

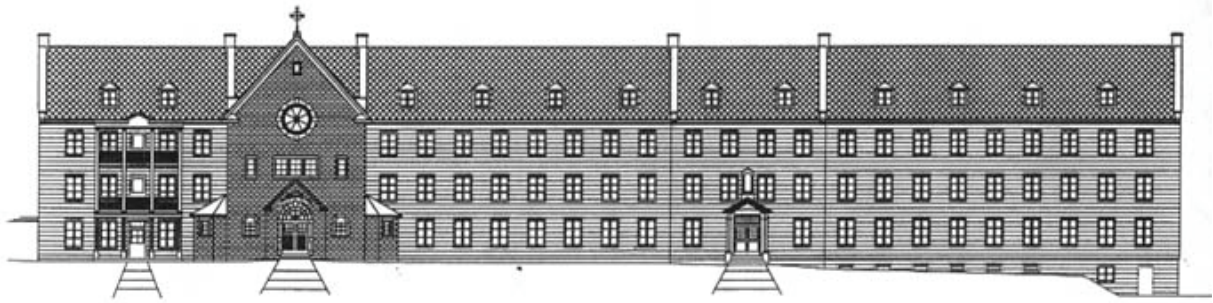


Fig. 59 Élévation de la façade principale de l'Hôpital Général en 1966.
Dessin : Turcotte & Cauchon, architectes. AAMHGQ.



Fig. 60 Le presbytère et l'église,
Photo : Paul Trépanier, 2002.



Fig. 61 La façade de l'hôpital en 2001.
AAMHGQ, 79-09.

Le presbytère (1710), qui forme l'extrémité sud de la grande façade, n'avait pas été touché par le chantier de 1977 qui concernait exclusivement la section hospitalière. Il a été restauré en 1982. Comme l'état général de la maçonnerie ancienne était meilleur que celui de l'aile de l'Hôpital, la restauration a permis de conserver aux fenêtres la plupart de leurs encadrements en pierre de taille. Ceux-ci mettent en évidence l'âge véritable du bâtiment dont la position est déterminante dans la façade, y constituant la plus ancienne section (1710). Depuis la construction du vestibule, en 1949, le presbytère forme une section à part car il est désormais séparé visuellement de l'hôpital. C'est aussi la première partie de la façade que le visiteur aperçoit en arrivant sur les terrains de l'établissement. Tous les travaux réalisés au presbytère ont donc cherché à mettre en valeur les composantes les plus authentiques, celles qui contribuent à l'apparence d'âge. Après avoir dégagé les revêtements, on a restauré les encadrements de pierre d'origine, et ceux qu'on a ajoutés aux étages ont été conçus à l'identique. Le type de fenêtre retenu, à six grands carreaux, renoue avec la tradition du monastère. La couleur des boiseries, d'un brun plus pâle que celui des fenêtres de l'hôpital, sert à unifier la façade; c'est aussi la teinte qu'on a choisie pour les ouvertures de l'église dont l'intérieur a été restauré au même moment.

3.2 Les valeurs d'usage

Plus de trois siècles d'histoire ont façonné l'architecture de l'Hôpital Général de Québec, lui conférant une identité propre qui puise à plusieurs traditions constructives et à de nombreux courants stylistiques où prévaut, comme partout au Québec, l'héritage classique. Les Récollets ont d'abord conçu un établissement fidèle à la tradition franciscaine. L'évêque Saint-Vallier est ensuite venu marquer son institution chérie de sa vision personnelle de l'architecture. Enfin, les Augustines transformeront graduellement le monastère en l'adaptant constamment à leur règle de vie.

Deux modèles de couvent ont eu cours au Québec pendant le Régime français. Le monastère-cloître, bâti autour d'une cour carrée, est le plus ancien et celui qu'ont retenu toutes les communautés religieuses de la capitale. Le monastère-palais, au plan en U, avec corps central encadré d'ailes latérales, donne sur une cour d'entrée et généralement sur une rue. Dès les origines de Montréal, ce modèle a toujours été le préféré des communautés religieuses qui s'y sont installées. Le monastère des Jésuites (1647), le premier ensemble conventuel édifié en Nouvelle-France, s'inscrit dans la tradition jésuite européenne. Les quatre corps de bâtiment entourent une cour intérieure carrée. L'église, construite en 1666, n'a pas été intégrée au monastère et se greffe à l'ensemble par un angle, offrant la possibilité d'aménager une seconde cour, ce qui est aussi caractéristique de la manière jésuite.

3.2.1 Un monastère récollet

Les Récollets seront les premiers religieux à adopter un plan qui intègre un cloître unique à une église. Ils font ce choix en 1671 lorsque débute la reconstruction de leur monastère Notre-Dame-des-Anges. Il s'agit ici d'une véritable petite abbaye, avec sa chapelle qui occupe un des quatre côtés du cloître, deux corps de logis et un passage reliant en façade l'église au monastère. Lorsque 21 ans plus tard, en 1692, les Récollets construisent un nouveau monastère à la Haute-Ville de Québec et un autre à Montréal, ils reprennent quasi à l'identique le plan de leur monastère primitif (**Fig. 62**). Ainsi, lorsqu'elles s'installent dans l'ancien monastère des Récollets, les Augustines de l'Hôpital Général sont les premières religieuses de Nouvelle-France à habiter un cloître authentique semblable à ceux que leur congrégation possède en France.

Le monastère de Notre-Dame-des-Anges s'inscrit dans les traditions de l'architecture conventuelle européenne, notamment celle de la France. Un plan type des établissements monastiques s'élabore dès le 7^e siècle et est fixé après le concile d'Aix-la-Chapelle de 817. Le modèle se perpétue par l'intermédiaire des Bénédictins puis des Cisterciens et des chanoines réguliers de Saint-Augustin, qui l'adoptent au 12^e siècle. L'église et le cloître forment le centre de ce modèle de monastère (**Fig. 63**). Le cloître est une galerie couverte qui regroupe les lieux réguliers où se déroule la vie quotidienne entre la prière, les activités intellectuelles et manuelles. Habituellement, dans un monastère, les cellules donnent au sud et les cuisines occupent la partie ouest. Dans le cas des monastères féminins, s'ajoutent au sanctuaire de l'église une clôture et un chœur invisible depuis la nef¹.

¹ Marie-Josèphe Lussien-Maisonnette, *Les plus beaux couvents et monastères de France*, Paris, Minerva, 1997, p. 17-18.

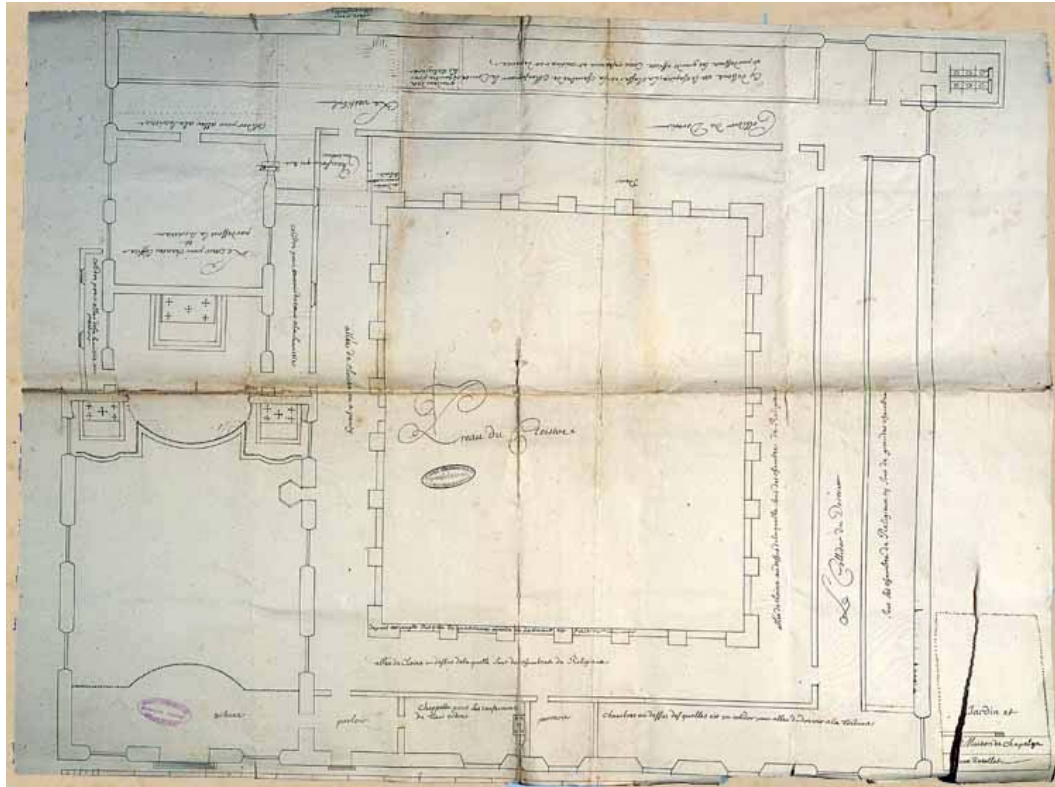


Fig. 62
Plan du second
monastère des
Récollets à
Québec,
construit sur la
place d'Armes à
partir de 1692.
Dessin :
Archives
départementales
des Yvelines,
France.

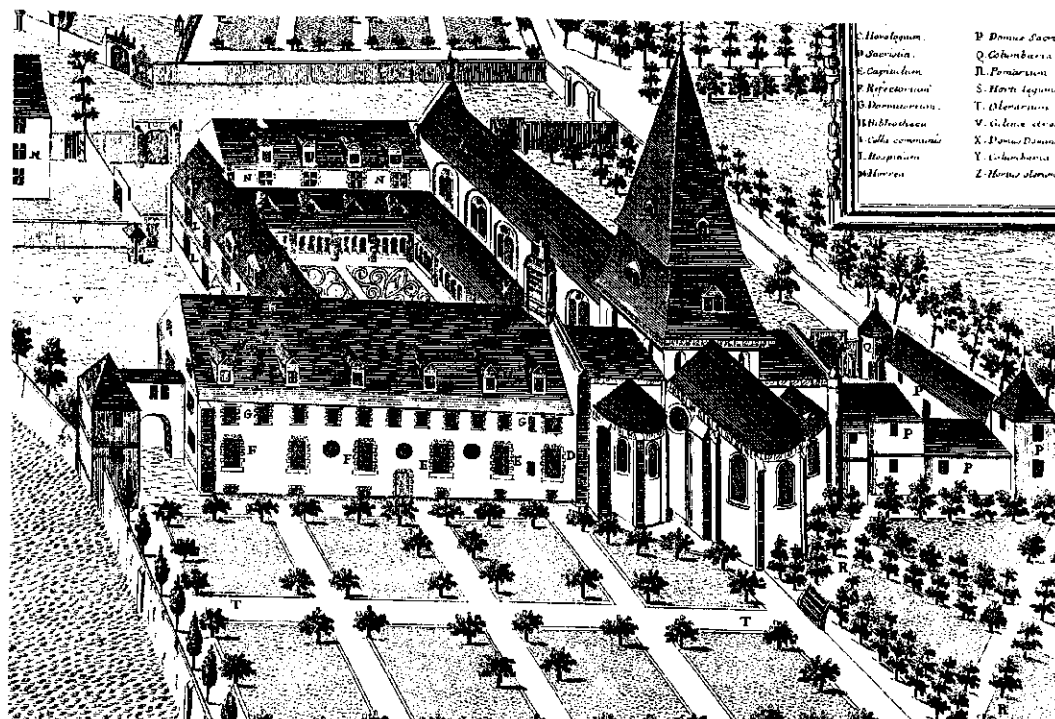


Fig. 63
Abbaye
médiévale de
Turpenay, en
France. Dessin
tiré de : Dom
Michel Germain,
*Monasticom
Gallicanum*, v.
1680, pl. 165.

Généralement, le gabarit d'une abbaye est de deux étages. C'est du moins longtemps le cas des établissements situés en milieu rural. Il semble que les communautés hospitalières établies le plus souvent en milieu urbain aient adopté plus tôt que les autres le bâtiment de trois étages, mais même en France ce gabarit ne se répand que tardivement au 18^e siècle². Avec ses deux étages, le monastère de l'Hôpital Général de Québec ne fait donc pas exception à la règle. Il présente les dispositions d'un monastère traditionnel, jusqu'à l'époque où il sera surélevé d'un étage, en 1850-1851.

Le type de couvent qu'édifient les Récollets en Nouvelle-France est l'exemple le plus parfait du cloître hérité du Moyen Âge et se distingue nettement de ceux des autres congrégations. Le monastère récollet est d'abord indissociable de l'église abbatiale, la partie la plus importante à leurs yeux : c'est celle en effet qu'ils construisent en premier, en lui donnant sa taille définitive. Cette priorité accordée à l'église dans la séquence des constructions ne peut être le fait que d'une communauté vouée à l'évangélisation. Pour tous les autres établissements religieux de Nouvelle-France, les fonctions hospitalière ou scolaire ont la préséance et on se contente pendant plusieurs années d'une chapelle intérieure temporaire. La « retraite » des Récollets à Notre-Dame-des-Anges est en ce sens unique. L'église, point de départ d'un ensemble, détermine presque toutes les autres étapes de la construction. C'est autour d'elle que se développe l'établissement entier, avec les avantages et inconvénients que cela comporte. Ainsi, avant même de se bâtir un corps de logis en pierre, les Récollets se dotent d'un chœur, d'une sacristie et d'une chapelle dévotionnelle. Ils occuperont pendant sept ans un bâtiment temporaire et leurs conditions de logement ne s'amélioreront qu'à la suite d'une décision du comte de Frontenac. En effet, celui-ci décide en 1677 d'assumer les coûts de construction d'une nouvelle aile du monastère à l'intérieur de laquelle il se réserve des appartements qu'il occupera lors de ses retraites. C'est seulement trois ans plus tard que les Récollets entreprendront la construction de leur monastère définitif.

a) Le mode de vie franciscain

La vie monastique récollette et franciscaine dans son ensemble fixe certaines règles de dispositions intérieures. Les maisons de Récollets, comme le nom de l'ordre l'indique, sont des maisons de recollection, de prière et de retraite spirituelle. À l'intérieur de leur monastère, tout vient en quelque sorte répondre à cette destination. L'église doit comporter des autels latéraux, un chœur pour le chant, une chapelle pour les tertiaires, des lieux pour la confession. Les autels latéraux permettent à plusieurs prêtres de célébrer l'eucharistie simultanément³.

² En 1695, la construction à l'Hôtel-Dieu de Québec d'un monastère de trois étages représente une manifestation très hâtive d'un type de monastère urbain qui même en France tardera à se généraliser.

³ Ceux de l'église Notre-Dame-des-Anges sont à l'origine situés de chaque côté du maître-autel. Cet emplacement convient bien aux communautés masculines, aux séminaires ou encore aux églises paroissiales. Il n'est toutefois d'aucune utilité pour les Augustines, leur obstruant même la vue sur la sainte table. Les religieuses de l'Hôpital Général corrigeront cette disposition en 1769. Dans une église de communauté cloîtrée, le seul emplacement possible pour un autel latéral est face au chœur. C'est la position du retable du Sacré-Cœur de la chapelle des Ursulines de Québec.

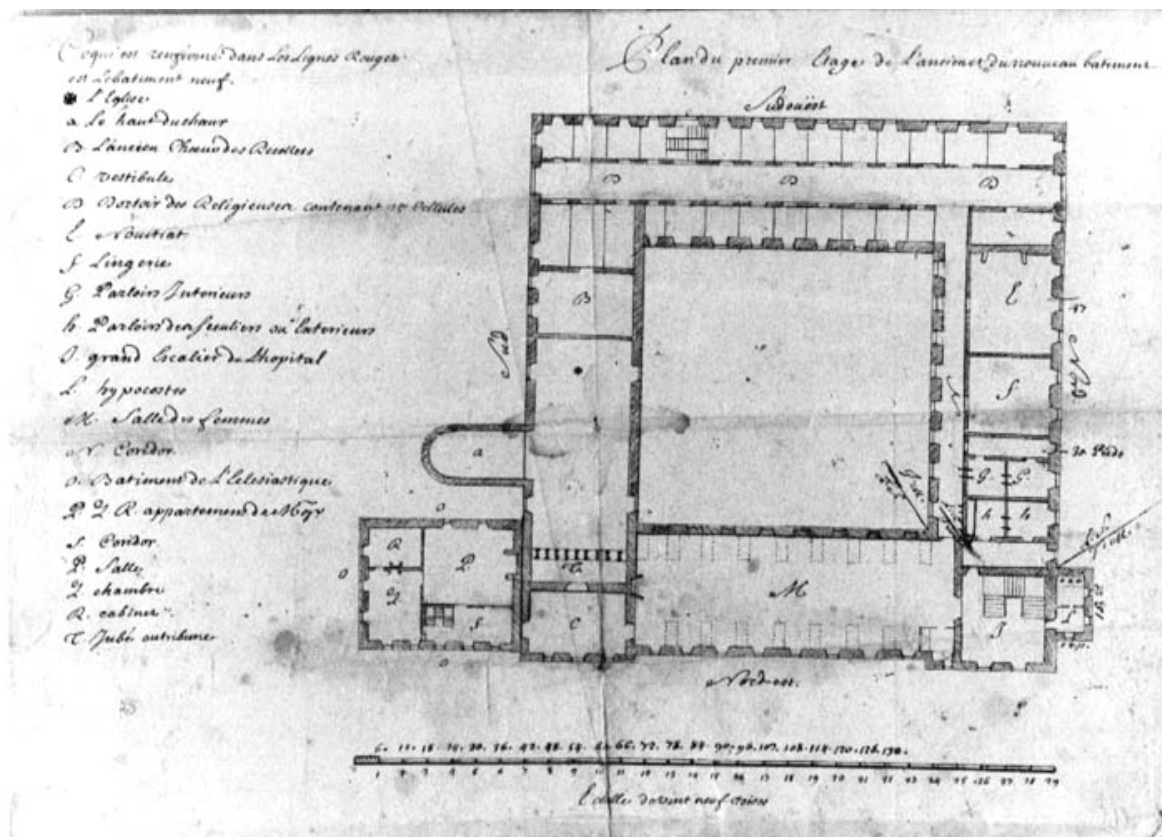


Fig. 64 « Plan du premier étage de l'ancien et du nouveau bâtiment » de l'Hôpital Général, 1708. La pièce identifiée par la lettre B, adjacente à l'église, est « l'ancien chœur des Récollets ».
AAMHGQ, 23.15.12.6.

Pour les Récollets, le chœur constitue une composante particulièrement importante. Il est toutefois très différent de celui des communautés de religieuses cloîtrées. Placé à l'arrière du sanctuaire, souvent même au-dessus de la sacristie, il est réservé au chant des offices religieux (**Fig. 64-65**). Car conformément aux volontés de saint François, la liturgie franciscaine accorde une place prépondérante au chant choral : « sachant que la psalmodie au chœur s'accomplissait en présence des anges, il voulait que tous ceux qui le pouvaient se réunissent à l'oratoire pour y chanter les psaumes avec sagesse⁴ ». Cette fonction donnée au chœur des Récollets exige certains aménagements particuliers. Ainsi, la partie supérieure du mur du retable est souvent laissée ouverte afin que la musique chantée puisse être entendue dans l'église. Comme le fait remarquer Marc Grignon dans son étude sur le monastère des Récollets de la Haute-Ville, la gravure de Richard Short (1759) montrant l'intérieur de l'église permet d'apercevoir pareil type d'ouverture au-dessus du retable⁵ (**Fig. 66**). La présence d'un chœur à l'arrière du mur du retable explique en outre le fond plat caractéristique du sanctuaire des églises récollettes, lequel est à l'origine du « plan à la récollette », l'un des deux modèles (l'autre étant le plan jésuite) qui ont prévalu pendant toute l'époque de la Nouvelle-France (**Fig. 67-68**).

⁴ François de Sessevalle, *Histoire générale de l'Ordre de saint François*, tome 1, Paris, Éditions de la Revue d'histoire franciscaine, 1935, p. 248.

⁵ Marc Grignon, *op. cit.*, p. 78.

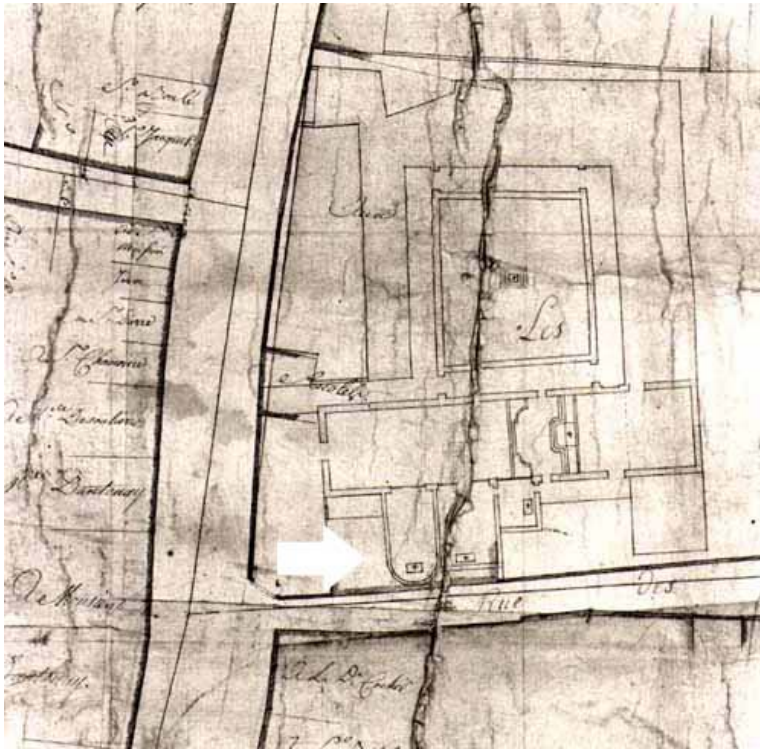


Fig. 65

Plan de 1760 du Grand couvent des Récollets de Châlons-en-Champagne construit à la même époque que celui de Québec (1660-1684). On y voit l'emplacement du chœur et de la chapelle en rond-point qui sert au tiers ordre. Photo: Inventaire général des monuments historiques de la France.



Fig. 66

Le retable de l'église des Récollets de la place d'Armes. Sa partie supérieure, ouverte, laisse voir l'espace occupé par le chœur des religieuses. Détail de la gravure de Richard Short, Musée du Québec, 54.159.



Fig. 67 Vue du cloître du monastère récollet de Bourg-Saint-Andéol (17^e siècle) en Ardèche (France). Le chœur est aussi situé au chevet, au-dessus de la sacristie de l'église.
Photo : Messenger de saint Antoine.



Fig. 68 Vue latérale de l'aile de la sacristie et du chœur des Récollets, construite au chevet de l'église Notre-Dame-des-Anges.
AAMHGQ, 81-23.

Comparativement à celui du monastère de la place d'Armes, comment le chœur des Récollets de Notre-Dame-des-Anges s'ouvrait-il sur l'église ? Y était-il aussi largement ouvert, à la partie supérieure du retable, ou avait-on recours à un autre type d'ouvertures ? En 1982, la restauration de l'église Notre-Dame-des-Anges a permis de dégager, le temps des travaux, le mur du retable en colombage pierrotté (**Fig. 69-70**). Y apparaissent clairement trois étages d'égale hauteur, chacun percé d'ouvertures latérales, rectangulaires au rez-de-chaussée et cintrées aux étages. Les deux premiers niveaux horizontaux correspondent exactement au plancher du chœur et à la corniche de la voûte. Les deux ouvertures rectangulaires du rez-de-chaussée, les deux portes actuelles de la sacristie, ont peut-être été percées seulement en 1769 au moment de la réfection du retable⁶; c'est à cette occasion qu'on a dû obstruer les portes cintrées des étages. Chacune de ces ouvertures donnait sur un petit réduit situé à l'arrière du mur des autels latéraux (eux aussi démolis en 1769) qui s'élevaient vraisemblablement jusqu'à la voûte de l'église. Ces réduits logeaient peut-être des escaliers,

⁶ Avant cette date, le lien entre l'église et la sacristie n'était pas direct; on devait passer par le corridor du cloître (démoli lui aussi en 1769). Ces deux portes cintrées ont été découvertes murées à l'automne 1951, au moment de dégager le crépi de la cour carrée. La première donnait sur l'église (à l'est de la fenêtre), l'autre sur la sacristie. *Journal* (1951-1955), [1951] p. 72-73.

mais il est plus probable qu'ils étaient ouverts sur le sanctuaire (comme on peut le voir à l'église de la place d'Armes) pour que les voix des chantres récollets parviennent dans l'église. Mais, la partie supérieure du mur du retable était-elle aussi ouverte ? Si on observe attentivement les colombages au centre des deux niveaux supérieurs, on s'aperçoit qu'ils sont différents des autres, les seuls à être très rapprochés et à ne pas être alignés sur ceux des niveaux inférieurs. Peut-être avons-nous là un élément qui suggère que cette partie du mur a pu être ouverte au temps des Récollets et murée ultérieurement, peut-être même dès 1697, lorsque les religieuses « accommodèrent leur Eglise », faisant faire le « ceintre du retable » et vraisemblablement aussi la figure de Père éternel qui en marque le couronnement⁷. Sur le plan d'architecture de 1708 montrant l'étage du monastère et dont on a reconnu la grande exactitude⁸, il n'y a pas d'ouvertures dans l'espace de l'« ancien chœur des Récollets »(Fig. 64).

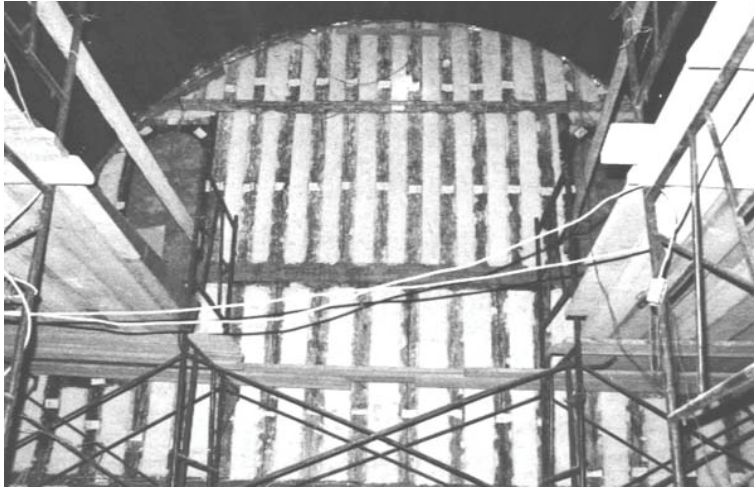


Fig. 69

Mur de colombage pierrotté découvert en 1982 derrière le retable de l'église.

Photo : CDÉU.

⁷ *Annales*, vol. I, [1697], p. 71-72.

⁸ Marc Grignon, *op. cit.*, p. 80; Nicole Denis, *op. cit.*, p. 36-40.

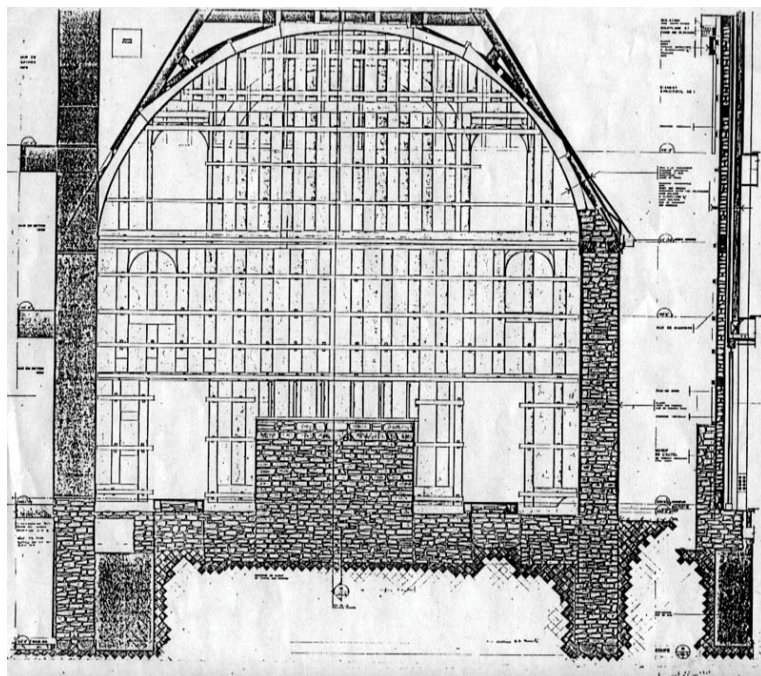


Fig. 70

Ancien chœur des Récollets à l'étage de la sacristie. Dessin de l'architecte Roger Gingras, 1983
AAMHGQ, 25.15.12.

Les marques laissées à différentes époques sur le mur de colombage pierrotté nous informent aussi sur de nombreux détails de l'aspect initial de l'église. À l'arrière du mur du retable, on a découvert la murale peinte qui décorait le chœur. Les instruments de la Passion, élément dévotionnel important de la famille franciscaine, y apparaissent accompagnés de l'inscription « Point de salut sans croix » (**Fig. 88**). La présence d'ouvertures cintrées au troisième niveau du mur en colombage nous laisse supposer que le plafond du chœur était aussi élevé que celui de l'église et que le chœur aurait même pu comporter des tribunes. Quant au retable, il était sans nul doute plus compact que celui d'aujourd'hui car les autels latéraux réduisaient considérablement l'espace central (**Fig. 86**). Probablement de composition tripartite, conformément à la tradition récollette, le retable avait déjà pour point central l'actuel tableau de l'Assomption de la Vierge. Les deux petits tableaux qui devaient encadrer cette œuvre ont été vraisemblablement emportés par les Récollets, car les Augustines s'empresstent dès 1697 d'en acquérir deux autres « qui sont aux côtés du même Retable, l'un de St Augustin et l'autre de Ste Magdeleine ». C'est probablement de l'absence de tableaux latéraux – et non pas de la peinture centrale - dont parle l'annaliste de la communauté dans sa description :

(...) car il faut savoir que les Pères Récollets avoient tout emporté et n'avoient laissé que le retable tout nud sans tableau ni tabernacle et sans doute parce qu'il leur paroissoit si vieux et si mauvais qu'ils ne daignèrent pas le défaire pour l'emporter⁹.

En considérant les modèles courants de retables récollets et en supposant que le sommet du mur du retable ait été ouvert sur le chœur des Récollets, il est improbable que le Père éternel ait fait partie du décor initial de l'église Notre-Dame-des-Anges, d'autant que les documents historiques nous incitent à le dater de 1697.

Un monastère récollet possède, en plus des pièces répondant aux fonctions de base (dépense, cuisine, réfectoire et dortoir), une chapelle intérieure, des lieux pour l'étude, des espaces pour

⁹ *Annales*, vol. I, [1697], p. 71-72.

les novices et le chapitre et même des appartements pour certains retraitants (comme le gouverneur Frontenac). Comme les pères récollets ont à circuler sans cesse entre l'église et les ailes du monastère, les corridors du cloître ont une importance déterminante dans le plan du bâtiment. En outre, les frères récollets vaquent surtout à des activités extérieures, ouvrières ou agricoles, et ont donc moins besoin d'espaces de travail intérieur, caractéristiques des monastères féminins cloîtrés, comme la salle de communauté, la lingerie, la buanderie.

On ne connaît pas l'aspect premier du cloître permanent du monastère de Notre-Dame-des-Anges. Comme le signale l'acte d'achat du monastère par M^{gr} de Saint-Vallier, le premier cloître était construit en bois et vraisemblablement vitré. Celui du deuxième monastère des Récollets, à la Haute-Ville, était formé de solides arcades de maçonnerie et ses ouvertures étaient vitrées; d'ailleurs, on les aperçoit bien sur la vue qui existe des ruines du monastère après l'incendie de 1796. Le cloître de Notre-Dame-des-Anges était conçu pour être intégré au corps du bâtiment, car c'est ce qu'on a fait à l'unique aile construite (1680-1684). Mais, possédait-il aussi des arcades ou du moins quelques grandes baies cintrées ? Combien de fenêtres comptait-il ? Aucun document ancien ne nous permet de le déterminer avec précision. La seule image ancienne fiable, datée de 1839, montre déjà une simple ouverture rectangulaire mais, comme toutes les autres fenêtres de cette aile sont cintrées, on peut présumer que celles du cloître l'étaient aussi à l'origine (**Fig. 71**). En revanche, pourquoi la seconde partie du corridor du cloître construit par M^{gr} de Saint-Vallier en 1714 possède-t-elle des ouvertures rectangulaires ? Peut-être pourrions-nous un jour le découvrir à la faveur de travaux de réparation ou de restauration des maçonneries de la cour du cloître.

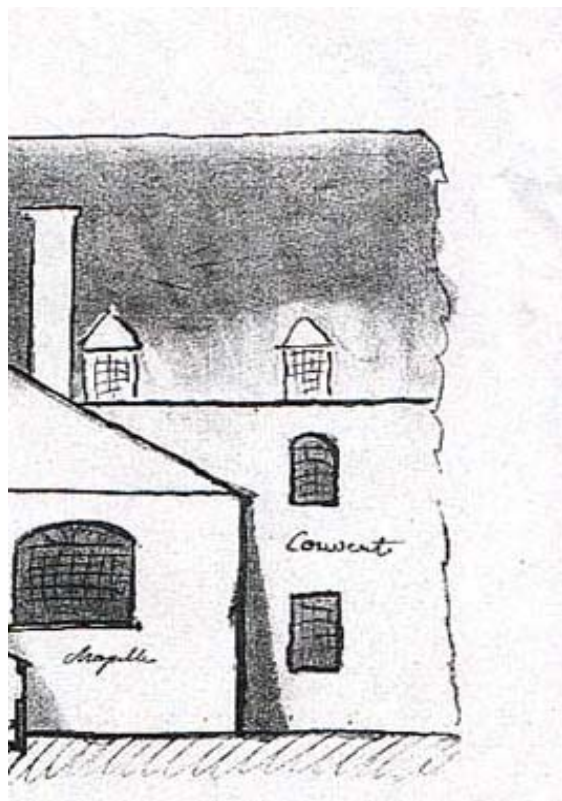


Fig. 71

La section sud du bâtiment des Récollets vue sur un dessin de Thomas Baillairgé de 1839. La fenêtre du rez-de-chaussée est rectangulaire, celle de l'étage arquée. La chapelle qu'on voit au premier plan n'a pas été réalisée. AAMHGQ, 25.12.15.1.

Dans le sillage du couvent de Notre-Dame-des-Anges, le modèle de monastère-cloître devient bientôt la norme dans la capitale de la colonie, quoique jamais d'une manière semblable à celle

des Récollets. Après l'incendie de leur monastère, en 1686, les Ursulines seront les premières à se rapprocher de ce type de plan¹⁰. Les deux nouvelles ailes, implantées en L, délimitent une cour carrée que des constructions viendront éventuellement refermer. Toutefois, par crainte des incendies, les Ursulines choisiront de ne pas rattacher le monastère aux ailes du chœur et des parloirs, laissant définitivement imparfait le plan du cloître. Le Séminaire de Québec, quant à lui, avait été construit en 1678 selon un plan palatial en forme de U. Au moment de l'agrandissement de l'institution, en 1696, on a eu recours au plan-cloître qu'on maintiendra dans l'avenir. Enfin, en 1698, le nouveau monastère de l'Hôtel-Dieu se dressera autour d'une cour carrée, mais son cloître (le corridor en arcades) ne donne que sur deux côtés de la cour et se situe au premier étage. Cette manière de faire tout à fait exceptionnelle et particulièrement bien adaptée aux besoins de la communauté n'en restera pas moins un modèle unique.

3.2.2 Un monastère d'Augustines

De grandes différences existent entre un monastère de Récollets et un monastère d'Augustines. Si la typologie d'origine est la même, les besoins sont spécifiques. Un monastère de Récollets n'a d'autre fonction que celle d'une abbaye. Les Augustines ont une vocation hospitalière, d'où la nécessité d'adjoindre à leur monastère un « hôtel-Dieu » qui peut occuper jusqu'à la moitié de la superficie totale des bâtiments. Les traditions architecturales des Augustines sont anciennes et les règles de construction sont codifiées dans leurs *Constitutions*. Celles-ci sont très explicites en ce qui a trait à la « manière » dont tout monastère de l'ordre devrait être construit :

Que toutes nos maisons soient, autant que le lieu le pourra permettre, bâties, d'une même manière, y évitant la trop grande somptuosité, commodes néanmoins, & solides tant pour les lieux réguliers, que ceux, qui sont destinés aux fonctions de l'hospitalité, &: pour ce sujet, il y aura un plan, sur lequel on se règlera, autant qu'il sera possible¹¹.

En 1693, lorsqu'elles viennent prendre en charge l'Hôpital Général, les Augustines de l'Hôtel-Dieu habitent toujours leur établissement primitif et n'ont pas encore construit leur monastère permanent, commencé en 1695. Même si nous ne sommes pas en mesure de comparer les règles et constitutions de ces religieuses avec celles des autres communautés arrivées de France, les traditions des Augustines en matière de construction s'avèrent d'une importance déterminante pour la compréhension de leurs monastères. Le plan type signalé dans les *Constitutions* n'est pas nécessairement un dessin à proprement parler, mais bien une définition précise et convenue des besoins et des usages d'une communauté d'Augustines. Comme on sait que les dispositions du nouveau monastère de l'Hôtel-Dieu ont été déterminées par les religieuses mêmes et que celles-ci ont ensuite confié la réalisation des plans à un architecte, on peut considérer avec assurance qu'il s'agit d'une application conforme au plan type prévu par les *Constitutions* (**Fig. 72**).

Si certains caractères sont exclusifs au monastère de l'Hôtel-Dieu – c'est le cas de la position du cloître au premier étage plutôt qu'au rez-de-chaussée –, ses dispositions générales se rallient aux traditions européennes de l'ordre (**Fig. 73**). Le monastère adopte un plan qui se

¹⁰ Marc Grignon, *op. cit.*

¹¹ AMHD-Q, *Constitutions de la congrégation des religieuses hospitalières de la Miséricorde de Jésus de l'Ordre de Saint Augustin*, 1666, chap. 2, « De la pauvreté », p. 20.

referme sur une cour carrée. Deux des quatre ailes sont occupées par le monastère. La troisième aile et le quart d'une quatrième abritent l'« hôtel-Dieu », tandis que les trois quarts restants servent à loger le sanctuaire de l'église et le chœur des religieuses. Si ce plan de base semble permanent et définitif pour la section de la communauté, dont la façade principale donne sur un jardin clos, la section hospitalière peut facilement être agrandie par l'ajout d'ailes délimitant de nouvelles cours intérieures. C'est d'ailleurs de cette manière que s'articulera le développement de l'Hôtel-Dieu.



Fig. 72
L'ancien monastère et
Hôtel-Dieu des
Augustines de Tréguier
(Bretagne) fondé en
1634 par les Augustines
de Dieppe.
AAMHGQ, album
1.12.3.19.

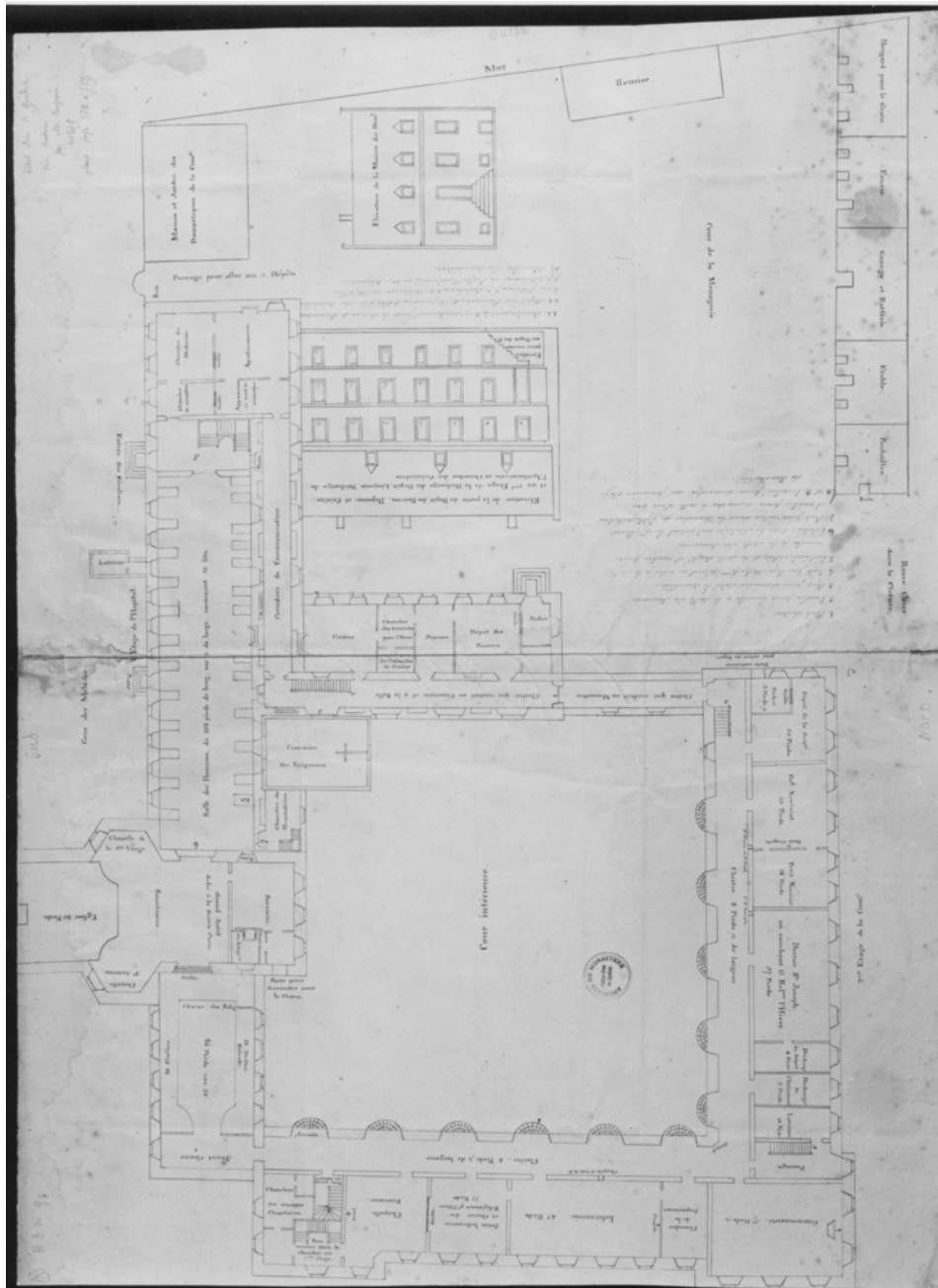


Fig. 73
Plan de l'étage du
cloître du monastère de
l'Hôtel-Dieu de Québec.
AMHD-Q.

La comparaison du monastère de l'Hôtel-Dieu avec celui de l'Hôpital Général, hérité des Récollets, peut donc aider à approfondir la connaissance sur les « commoditez » recherchées par les Augustines et qui ont présidé au développement ultérieur du monastère. À leur arrivée dans l'ancien couvent des Récollets, en 1693, elles trouvent un immeuble certes plus vaste que celui qu'elles ont quitté à la Haute-Ville, mais bien peu approprié à une communauté féminine, de surcroît hospitalière. Le monastère de Notre-Dame-des-Anges compte une église et deux ailes de deux étages où on ne trouve ni salle de communauté, ni chœur pour les religieuses, ni même de salles d'hôpital. En revanche, les trois constructions dressées autour d'une cour carrée constituent un noyau de départ satisfaisant. La première aile loge l'église et le chœur des Récollets, la deuxième la cuisine, le réfectoire et les cellules, tandis que la troisième doit abriter à la fois les pièces communautaires (à l'étage) et hospitalières (au rez-de-chaussée).

Au temps de M^{gr} de Saint-Vallier, les transformations effectuées à l'ancien couvent des Récollets vont parfois le rendre plus semblable au monastère de l'Hôtel-Dieu, parfois l'éloigner des usages habituels d'une communauté d'Augustines. Le premier agrandissement, à partir de 1710, consiste en la construction de la grande façade pour remplacer le simple passage construit par les Récollets (**Fig. 74**). Cette aile vient fermer la cour intérieure et loger toutes les fonctions publiques et externes de la communauté : les vestibules, les salles des malades et les appartements de l'évêque (ultérieurement du chapelain). La nouvelle façade, bien qu'elle réponde logiquement aux besoins principaux de l'institution, donne préséance à l'hôpital plutôt qu'au monastère, maintenant privé d'une entrée distincte. Jusqu'alors, comme au temps des Récollets, l'entrée du monastère devait se trouver au pignon de l'aile du comte de Frontenac. Désormais, la porte conventuelle donne sur la salle des hommes et le monastère a perdu sa seule ouverture directe sur l'extérieur¹². Quant au chœur des religieuses construit par M^{gr} de Saint-Vallier en 1726, il forme une excroissance au sud du sanctuaire de l'église et n'est relié que de façon bien peu pratique à la partie communautaire du monastère. Il s'agissait toutefois du seul emplacement possible pour cette partie essentielle du monastère.



Fig. 74 La façade de l'Hôpital Général telle qu'elle se présentait entre 1712 et 1850.
Aquarelle de James Pattison Cockburn, vers 1830.
Archives nationales du Canada, C-040010.

¹² Le monastère de l'Hôpital Général ne regagnera son entrée indépendante qu'à la suite de la construction de l'aile Notre-Dame-des-Anges en 1929.

a) Des ajustements nécessaires

À l'Hôpital Général, c'est vraisemblablement à la suite de la fondation du pensionnat, en 1725, que la communauté doit reconsidérer ses plans de développement et s'éloigner du modèle européen qu'elle partage avec les Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec. Le pensionnat, dont les revenus sont essentiels à la survie de la communauté, empiète considérablement sur les espaces alloués aux religieuses. Pour remédier à cette situation, celles-ci se voient obligées de se doter d'une nouvelle aile qui sera érigée à l'ouest du monastère, dans l'axe de l'église. À l'Hôtel-Dieu, les espaces communautaires sont concentrés dans deux seules ailes de la cour carrée. À l'Hôpital Général, la présence du pensionnat rend maintenant impossible ce mode de regroupement. En conséquence, le cloître de l'Hôpital Général ne peut se limiter, comme à l'Hôtel-Dieu, à deux couloirs perpendiculaires; il se poursuit en zigzag sur trois ailes et donne sur deux cours différentes.

Les *Constitutions* des Augustines, en plus de régler très précisément l'organisation de la vie communautaire, définissent clairement la manière dont doivent être aménagés et meublés les intérieurs des maisons de l'ordre. Mais pour des « maisons non encore basties et des petites communautés », les règlements ne sont pas aussi stricts que pour les communautés bien établies, qui, le moment venu, doivent se doter d'un bâtiment permanent. Avec l'agrandissement de 1737, le monastère de l'Hôpital Général est conforme aux prescriptions des *Constitutions* et, surtout, l'organisation intérieure du rez-de-chaussée est beaucoup plus commode. Les *Actes capitulaires* et le *Journal* de la communauté de l'année 1736 expliquent les besoins qui justifient d'entreprendre un chantier cette année-là :

D'entreprendre une aile de bâtiments au cas qu'ils les approuve, qui rendent d'abord à une plus grande regularité et commodité desirant que la meilleur parti de cette Edifice soit emploie pour construire une infirmerie comode et asse vaste pour contenir toutes les malades, celle que nous occupons Etant si petites qu'il les rencontre qu'on a Ete obligé d'en éloigné dans leurs chambres ce qui est contre l'esprit de la regle et d'une grande incommodité tant pour les infirmes que pour les officieres, de plus notre communaute Etant notablement augmenté, il ne se trouve plus assés de celule pour les R^{ses} et l'on est contrainte de les mêtre deux à deux malgré la petitesse dont elles font étant la plus part si étroite qu'à peine peut icontenir deux lis ce qui est d'une tres grande incommodite et une obstacle au bon ordre¹³.

Nous avons principalement en vue une salle de communauté et une infirmerie. Nous désirions surtout ce dernier afin de remettre sur pieds ce point de nos constitutions qui ordonne « de prendre les remèdes préservatifs à l'Infirmerie et non pas au Dortoir » ce que nous étions souvent obligées de faire n'ayant pas d'infirmerie convenable; le second étage devait nous faciliter l'observance de cet autre point qui dit que chaque sœur ait une cellule à part¹⁴.

Le rez-de-chaussée de la nouvelle aile permet de prolonger le corridor du cloître du « Bâtiment des Récollets ». Sur ce nouveau cloître s'ouvriront les trois principales pièces de la vie communautaire : l'infirmerie, la salle de communauté et le noviciat, localisés à partir de 1693 à

¹³ *Actes capitulaires* (1699-1822), 28 septembre 1736, p. 71-72.

¹⁴ *Annales*, vol. III, [1736], p. 384.

l'étage de l'aile du comte de Frontenac puis de l'aile de l'Apothicaire depuis 1714 (**Fig. 75**). Fait surprenant, les Augustines de l'Hôpital Général ont toujours utilisé de façon diverse cette nouvelle section du cloître. En effet, selon les besoins du moment, les fonctions des trois pièces principales étaient interchangeables. Ainsi la première pièce du rez-de-chaussée, de nos jours la salle capitulaire, a d'abord servi d'infirmerie avant de devenir la salle de communauté. Elle redevient infirmerie entre 1793 et 1815, puis de nouveau salle de communauté jusqu'aux environs de 1845, année où elle est utilisée comme salle capitulaire à la suite de la construction de la seconde aile de la Communauté, où se trouve encore aujourd'hui la salle de communauté¹⁵.

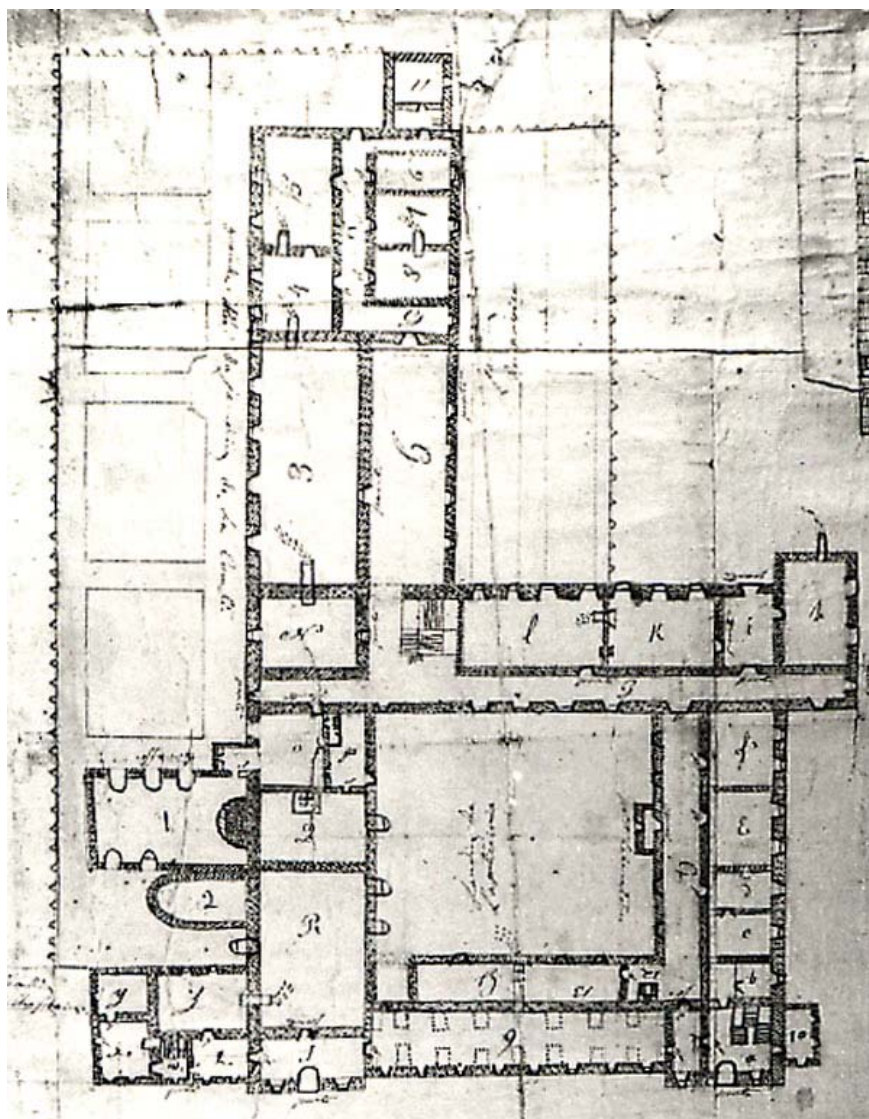


Fig. 75

Relevé du rez-de-chaussée de l'hôpital et du monastère réalisé en 1785 par Geneviève de Saint-Ours. L'aile de 1737 se trouve dans la partie supérieure du dessin.

AAMHGQ, 22.15.1.1.

L'occupation de l'étage, certes plus définie que celle du rez-de-chaussée, se démarque aussi d'autres couvents par ses cellules plus vastes. On y compte effectivement 16 cellules sur une

¹⁵ Bien que la fonction de la salle capitulaire soit clairement définie dans les *Constitutions*, il semble qu'elle n'ait pas été une priorité dans les monastères d'Augustines à Québec. Comme nous venons de le voir, à l'Hôpital Général, le chapitre n'a bénéficié d'une salle spécifique qu'à partir de 1845 ou à peu près, et plus d'un siècle plus tard à l'Hôtel-Dieu. Jusque-là, un dortoir ou la salle de communauté étaient utilisés pour les assemblées capitulaires.

superficie qui pourrait en contenir facilement 22. Est-ce pour compenser l'étroitesse excessive des cellules des Récollets qu'on en construit de nouvelles presque deux fois plus grandes ? Les a-t-on aménagées ainsi afin d'y loger deux religieuses en prévision d'une éventuelle surpopulation du monastère ? La dimension des cellules n'échappe pas à M^{gr} de Pontbriand, qui visite les lieux en novembre 1742 :

Il visita la Maison et trouva tous les lieux d'offices dans le meilleur ordre qu'il pouvait désirer et particulièrement le Bâtiment neuf dont il approuva toutes les distributions excepté les cellules qu'il fit remarquer être trop grandes; enfin il témoigna beaucoup de satisfaction tant pour la propreté que pour le bon ordre qu'il recommandait particulièrement¹⁶.

La conception générale de l'ordonnance de cette aile peut aussi expliquer la taille des cellules. Ayant peu espacé les fenêtres du rez-de-chaussée, celles du cloître notamment, on ne peut qu'aligner sur celles-ci les fenêtres de l'étage et non pas doubler leur nombre comme c'est le cas dans le bâtiment initial de la cour carrée. Bénéficiant chacune d'une fenêtre, les cellules s'en trouvent nettement plus grandes. Elles sont aussi conçues différemment de celles des Récollets et même de celles du monastère de l'Hôtel-Dieu. La porte et la fenêtre y sont en effet décalées par rapport au centre du mur, ce qui procure davantage de surface murale pour la disposition des meubles. Voilà qui expliquerait le commentaire de Pehr Kalm sur le nombre supérieur de meubles qu'on trouvait dans les cellules de l'Hôpital Général (**Fig. 76**).

D'autres dispositions de la nouvelle aile de la Communauté sont toutefois propres à la manière des Augustines et quasi identiques à celles de l'Hôtel-Dieu. C'est évidemment le cas du corridor du cloître, rythmé d'oratoires et d'armoires murales; c'est d'ailleurs la partie du monastère de l'Hôpital Général qui a le plus de points communs avec celui de l'Hôtel-Dieu (**Fig. 77**). Pour les deux maisons monastiques, les destinations des deux étages supérieurs sont aussi identiques, suivant en cela une tradition plus que centenaire. Ainsi les cellules des religieuses se situent à l'étage, tandis que les combles servent de « bluteau » (lieu d'entreposage des grains et des céréales¹⁷) et de séchoir à lessive.

¹⁶ *Annales*, vol. II, [1742], p. 415.

¹⁷ En 1824, lorsqu'on convertit en dortoir une partie du grenier du bâtiment des Récollets, on dut construire un hangar « pour suppléer à ce grenier où on déposait une bonne partie des grains de la récolte », AAMHGQ, *Journal de l'administration*, [1824], p. 209.



Fig. 76
L'intérieur d'une cellule en 1950. Photo
: Walter Edwards
AAMHGQ, album 1.12.8.38.



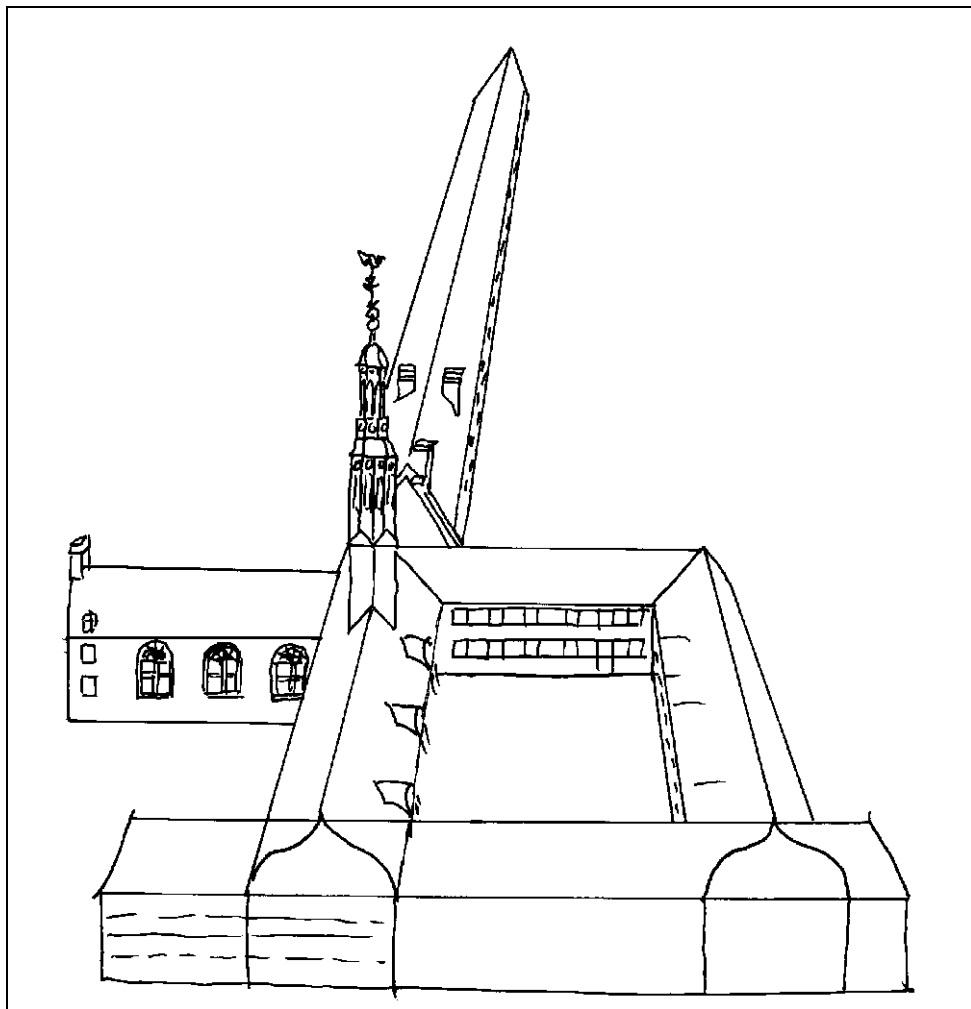
Fig. 77
Les armoires murales du
corridor du cloître dans
l'aile de 1737. Photo :
André Jacques, 1967.
AAMHGQ, album
1.12.8.38.

b) Des éléments de distinction

Entre les deux monastères d'Augustines, certaines dispositions continueront d'être très distinctes. C'est particulièrement le cas des parloirs situés à l'étage de l'aile de l'Apothicaire, donc éloignés de la porte conventuelle. Cette disposition perdurera jusqu'en 1929, année de la

mise en service de la nouvelle aile Notre-Dame-des-Anges¹⁸. Les emplacements des lieux d'aisances sont aussi très différents. Malgré l'amélioration considérable apportée aux latrines dans l'aile de 1737, celles-ci sont toujours situées dans un corps de bâtiment distinct, alors qu'à l'Hôtel-Dieu elles sont intégrées au bâtiment principal.

Le chantier de 1737 représente un point tournant dans le développement du monastère. C'est probablement à cette occasion que les religieuses décident de concentrer désormais les espaces monastiques dans la partie ouest de l'ensemble architectural, délaissant graduellement l'aile de l'Apothicaierie et une partie du bâtiment des Récollets au profit de l'hôpital, du pensionnat et des dames pensionnaires. Le dessin anonyme conservé dans les archives des Ursulines de Québec et qu'on peut dater de la fin du 18^e siècle¹⁹, montre une seconde aile de la Communauté dans le prolongement de la première, ce qui confirmerait l'abandon par les Augustines d'un plan à cour carrée, du moins pour la partie monastique de leur établissement (**Fig. 78**).



¹⁸ Fait curieux, cette disposition sera fidèlement maintenue dans le monastère de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur, fondé par les Augustines de l'Hôpital Général en 1873, à la fois dans l'aile initiale de 1873 et dans le nouveau monastère de 1900.

¹⁹ Se fiant aux informations historiques, Nicole Denis situe la date de ce dessin entre 1769 (année de reconstruction du clocher) et 1818 (année de construction de l'aile du Gouvernement). Nicole Denis, *op. cit.*, p. 60.

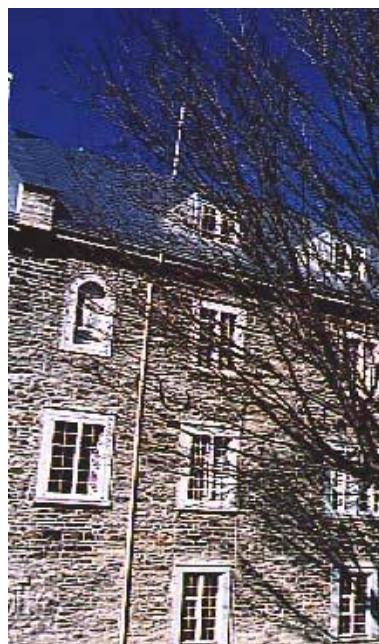
Fig. 78 Fac-similé d'un dessin en perspective de l'Hôpital Général (fin du 18^e siècle), conservé aux Archives du monastère des Ursulines de Québec. Une seconde aile de la communauté est dessinée dans la continuité de celle construite en 1737. Dessin : Paul Trépanier.

Le dessin ancien représente aussi l'imposant clocher reconstruit « à deux étages » en 1769. Remplacé par la structure actuelle en 1851, le clocher de l'Hôpital Général est encore aujourd'hui le seul qui soit disposé au-dessus d'un sanctuaire, conformément à la manière des plus anciennes églises de Nouvelle-France. Les Augustines n'ont pas maintenu cet usage archaïque par simple attachement au passé, mais parce que cette position obéit à la règle de clôture, ce qui ne serait pas le cas d'un clocher placé en façade²⁰. C'est la raison pour laquelle le clocher a été déplacé plus d'une fois, de sorte qu'il se trouve toujours davantage à l'intérieur de la clôture conventuelle.

Les oratoires intérieurs, tout comme les nombreuses niches intégrées dans les murs extérieurs du couvent et du mur de clôture, sont également caractéristiques de l'architecture des couvents des Augustines, tant à l'Hôtel-Dieu qu'à l'Hôpital Général. À l'Hôpital Général, ce type d'installation a persisté de façon remarquable et s'est même propagé à l'ensemble des dépendances. Si les 31 niches qu'on retrouvait en 1850 dans les murs de clôture ont aujourd'hui disparu, leur tradition s'est inscrite ailleurs dans le paysage de l'établissement, dans tous les agrandissements des 19^e et 20^e siècles. Ces niches et leurs statuettes témoignent à la fois de l'ancien mode de vie conventuel et des pratiques dévotionnelles à l'intérieur de l'institution (**Fig. 79-80**).



Fig. 79 Trois petites niches, dont une peu visible au-dessus de la fenêtre, intégrées dans la maçonnerie de la façade de l'ancienne buanderie (1856).
Photo: Paul Trépanier, 2002.



²⁰ Dans un monastère cloîtré, si le clocher était placé sur le frontispice de l'église, les religieuses devraient franchir la clôture conventuelle pour aller sonner les cloches. C'est la raison pour laquelle les clochers des églises conventuelles sont généralement placés au-dessus du chœur ou de la sacristie plutôt qu'au-dessus de l'église, comme c'est d'ailleurs toujours le cas au monastère des Ursulines de Québec. Jusqu'en 1931, le clocher de l'église de l'Hôtel-Dieu de Québec se situait au-dessus de la sacristie. C'est à la faveur de la reconstruction de la sacristie et sur une proposition de l'architecte et restaurateur Lorenzo Auger, que les Augustines ont déplacé leur clocher au pignon de l'église.

Fig. 80 Grande niche au sommet et au centre de la façade de l'aile
de la Communauté (1737).
AAMHGQ, 81-02.

3.3 Les valeurs d'art

Depuis l'époque des Récollets jusqu'à aujourd'hui, la valeur artistique du monastère de l'Hôpital Général a toujours oscillé entre deux styles, l'un sobre et austère, l'autre plus éclatant et formel. Si le 19^e siècle a donné la préséance à la tradition classique vernaculaire, les réalisations artistiques et architecturales du 20^e siècle à l'Hôpital Général sont venues renforcer et même consacrer cette dichotomie initiale établie par les Récollets.

3.3.1 L'art récollet

La dichotomie qu'on observe au monastère de l'Hôpital Général reflète généralement bien l'essence de l'art et de l'architecture des Récollets. À l'instar du monastère des Récollets de Sézanne – l'équivalent français de la chapelle de l'Hôpital Général où, à la même époque, le frère Luc a réalisé des tableaux – le monastère québécois possède une silhouette trapue et l'intérieur de son église est « aussi simple que celui d'une grange mais tempéré par la présence d'un magnifique retable avec tableaux²¹ ». L'essentiel de l'apport artistique de l'ensemble conventuel réside dans le retable, où figure un grand tableau d'autel (**Fig. 81-82**). Si le retable de Notre-Dame-des-Anges n'existe plus dans son strict état d'origine, ayant été transformé par Pierre Émond en 1769, on peut avoir une idée précise de son état premier en se référant aux images des deux autres monastères récollets québécois disparus, celui de la place d'Armes à Québec et celui de Montréal, tous deux construits à la fin du 17^e siècle (**Fig. 84 et 86**). En plus d'une parenté formelle, on y retrouve la même ordonnance et des chapelles latérales semblables.

a) Le retable

Les retables récollets du 17^e siècle, tant en France qu'en Nouvelle-France, sont encore très attachés à la tradition des triptyques du Moyen Âge, époque de saint François. Le sujet central (le patronage de l'église) est encadré d'étroits volets sur lesquels sont représentés des donateurs, des patrons de la communauté ou encore des titulaires de l'église. L'architecture du retable sert efficacement d'écrin aux tableaux religieux, points de convergence absolus de la composition. Le retable récollet adopte toutefois un vocabulaire classique très délicat, un peu archaïque, se rapprochant davantage des compositions de la Renaissance que de celles du baroque (**Fig. 85**).

²¹ « The chapel is of a barn-like simplicity relieved by a great retable set with paintings. » Joan Evans, *Monastic Architecture in France from the Renaissance to the Revolution*, Cambridge, Cambridge University Press, 1964, p. 118.



Fig. 81 Le retable de l'église Notre-Dame-des-Angeles.
AAMHGQ, 94-22.



Fig. 82 Retable de l'ancien monastère de Sézanne servant de base à une reconstitution du retable de la chapelle du Grand couvent des Récollets de Châlons-en-Champagne, dont les tableaux avaient aussi été peints par le frère Luc. Photomontage par Jean-Claude Roussin, École et Collège Notre-Dame-Perrier, Châlons-en-Champagne.

Même modifié en 1769, on se rend bien compte que le retable de l'église Notre-Dame-des-Angeles n'a rien perdu de son caractère récollet. Qui plus est, avec l'intégration de la plupart des éléments sculptés anciens à une composition générale plus ample, le retable n'a jamais été aussi semblable qu'à celui de Sézanne, par exemple, qui n'a jamais été modifié. L'ajout par les Augustines d'un nouveau couronnement cintré et d'un Père éternel²² n'a pas dénaturé le retable récollet mais lui a ajouté un caractère nettement plus baroque, renforcé surtout par l'élargissement du cintre en 1769 et l'ajout d'une gloire en 1892. Ce nouveau caractère n'est pas étranger à certaines réalisations plus monumentales du frère Luc dans des églises de sa communauté (**Fig. 83**). L'église Notre-Dame-des-Angeles occupe à cet égard une place de premier plan dans le patrimoine récollet français. Puissant et concret symbole de l'établissement de la foi en Nouvelle-France, le retable de l'église a donné naissance à une tradition locale, notamment dans les autres églises des Récollets au pays. À ce chapitre, il est intéressant de constater qu'après avoir servi de modèle, le retable de Notre-Dame-des-Angeles a par la suite profité des fruits de son rayonnement. En effet, il semble indéniable que Pierre Émond se soit inspiré du retable de la seconde église des Récollets pour la réfection de celui de Notre-Dame-des-Angeles en 1769 (**Fig. 84**).

²² La figure du Père éternel daterait vraisemblablement de 1697, année où les Augustines restaurent leur maître-autel partiellement dépouillé de ses ornements depuis le départ des Récollets. Quand les *Annales* de cette année-là signalent qu'on refait le « ceintre du Retable », on peut penser qu'il s'agit non seulement de celui où se trouve le Père éternel, mais aussi de toute la partie supérieure du retable alors ouverte pour laisser passer le chant des Récollets.



Fig. 83 Tableau du Père éternel peint par le frère Luc pour couronner le retable du Grand couvent des Récollets de Châlons-en-Champagne. L'œuvre est aujourd'hui conservée au Musée de Châlons-en-Champagne. Photo : Hervé Maillot, Musée de Châlons-en-Champagne.



Fig. 84 Vue de l'intérieur de la seconde église des Récollets.
Gravure de Richard Short, 1761.
Archives nationales du Canada, C-000353.



Fig. 85 Le retable de l'église Saint-Victor d'Ancretiéville-Saint-Victor (France), datant du 17^e siècle.
Photo : base de données Mérimée, ministère de la Culture et de la Communication – direction de l'Architecture et du Patrimoine.

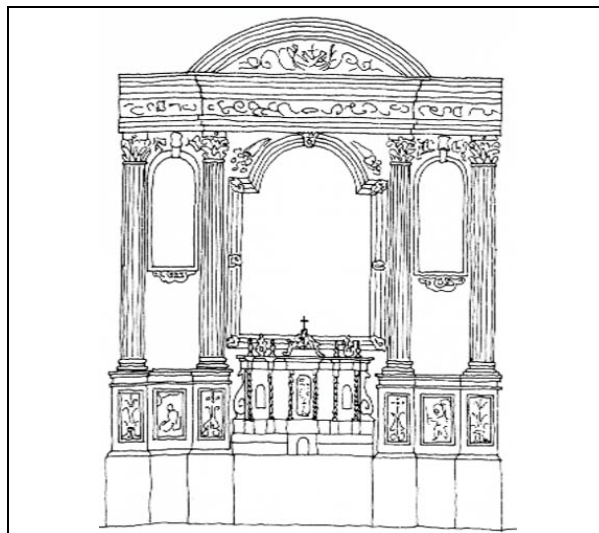


Fig. 86 Reconstitution du retable de l'église du couvent des Récollets de Montréal.
Dessin de Georges-Pierre Léonidoff, tiré de : Luc Noppen, *Les églises du Québec (1600-1850)*, p. 27.

b) Le frère Luc

À Notre-Dame-des-Anges, la production artistique récollette ne se limite pas seulement à l'architecture intérieure. On y trouve d'autres manifestations tout aussi originales dont celle, réputée, du frère Luc. Claude François dit le frère Luc (1614-1685), figure emblématique de la présence de l'art français en Amérique au Grand Siècle, occupe une place fondamentale dans le patrimoine artistique de l'Hôpital Général. Son *Assomption de la Vierge en compagnie d'anges* constitue en effet le vestige le plus précieux de l'époque des Récollets. Il s'agirait du premier tableau peint par l'artiste au Canada car il le destinait à l'église de sa communauté. De plus, c'est aujourd'hui le seul tableau du frère Luc qui occupe encore son emplacement d'origine²³ (**Fig. 87**). Contrairement à ce que laissent croire les écrits de Gérard Morisset, rien ne prouve que le frère Luc aurait agi comme architecte à quelque moment que ce soit de sa carrière de peintre²⁴. Comme beaucoup de Récollets engagés dans l'établissement de

²³ Le tableau, qui a connu de nombreux repeints et une restauration entre 1983 et 1985, a conservé vraisemblablement son encadrement à oreille d'origine. Il aurait été doré une première fois à l'instigation de M^{gr} de Saint-Vallier. Selon les *Annales* de 1724, l'évêque « fit dorer le cadre du maître autel qui n'était que noirci ». *Annales* (1709-1729), p. 47.

²⁴ La seule citation d'un document historique qui permettait à Gérard Morisset d'attribuer au frère Luc une production architecturale (en l'occurrence ici, la construction du Séminaire de Québec), tirée d'une lettre de Frontenac à la Cour de Versailles, n'est pas fidèle au texte originel. Se fiant à l'ouvrage de l'abbé Auguste Gosselin, Morisset cite : « Le palais qu'il [M^{gr} de Laval] fait faire, au dire du frère Luc, récollet, qui en a donné le dessin, coûtera plus de quatre cent mille livres ». Les propos exacts de la lettre de Frontenac sont plutôt : « Le palais qu'il fait faire au dire de l'ingénieur coûtera plus de 400.000 livres ». Gérard Morisset, *La vie et l'œuvre du frère Luc*, Québec, Medium, 1944, p. 73; Auguste Gosselin, *Le vénérable François de Montmorency-Laval, premier évêque de Québec*, Québec, Dussault & Proulx, 1901, p. 187. *Congregatio sacrorum rituum [Église catholique], Quebecen. Beatificationis et canonizationis ven. servi dei Francisci de Montmorency-Laval : episcopi quebecensis : altera nova positio super virtutibus ex officio*

nouveaux monastères, il avait une connaissance certaine des traditions architecturales de son ordre, mais il serait trop facile de lui attribuer aussi rapidement les plans d'une église ou d'un monastère en particulier.



Fig. 87 Le tableau de l'Assomption du maître-autel, peint par le frère Luc.
Photo : Robert Derome.

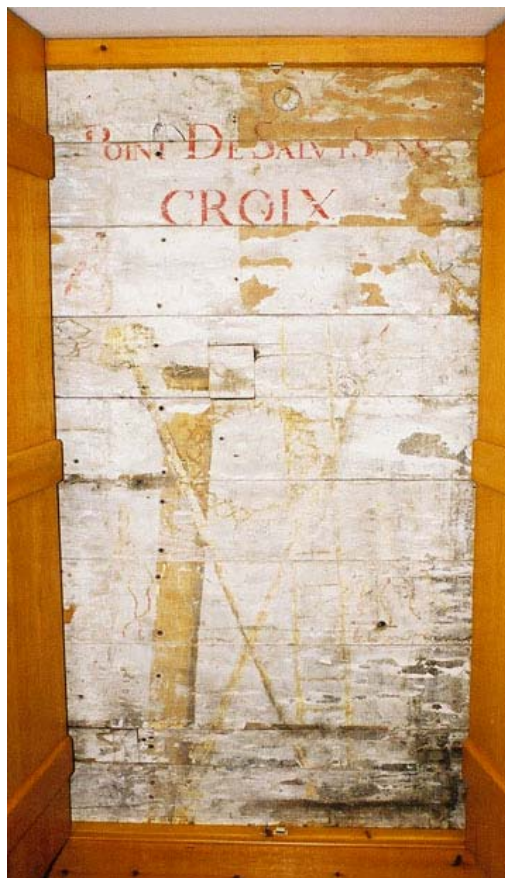


Fig 88 Murale aux instruments de la Passion située au revers du mur du retable de l'église, dans l'ancien chœur des Récollets
AAMHGQ, 96-23.

Au monastère de l'Hôpital Général, c'est le style austère de l'art récollet qui domine, comme en témoigne la murale découverte en 1982 au revers du mur du retable, à l'emplacement de l'ancien chœur des Récollets (**Fig. 88**). Cette murale, qui remonterait aux environs de 1679, représente un thème particulièrement important de l'iconographie franciscaine, soit les instruments de la Passion du Christ (bourse de Judas, colonne de flagellation, la lance, l'éponge, l'échelle, le marteau et les pinces) avec l'inscription « Point de salut sans croix ». L'église renferme une autre œuvre récollette réalisée en 1728 par le père François Rey. Il s'agit des deux panneaux peints qui composent l'épitaphe de M^{gr} de Saint-Vallier. À l'origine placés de chaque côté du mausolée du prélat, ils sont de nos jours fixés aux murs du vestibule et du palier de l'escalier des tribunes arrières (**Fig. 89**).

critice disposita, [Romae], Typis Polyglottis Vaticanis, 1956, p. 354.



Fig 89

Un des deux panneaux qui composent l'épithaphe de M^{gr} de Saint-Vallier, peints par le Récollet François Rey en 1728.
AAMHGQ, 95-19.

3.3.2 La tradition artistique des Augustines de Québec

Les Augustines, à l'instar des autres communautés religieuses fondatrices, ont très tôt établi leur propre tradition artistique. Comme les Ursulines, elles se sont d'abord adonnées aux « ouvrages de goût », la broderie et la confection de fleurs, par exemple, avant de s'engager dans le lucratif marché de la dorure. Dès la fin du 17^e siècle, les Augustines ont réservé une place importante à la peinture sur panneaux. Cette contribution est une des plus anciennes et des plus originales de l'histoire de l'art des femmes au pays.

a) La peinture



Fig. 90 Un des 21 paysages peints en 1697 par « Mère Maufils » sur les panneaux des lambris de l'église.
Photo : Monastère de l'Hôpital Général de Québec.



Fig. 91 Un des trois paysages peints en 1951 par sœur Gabrielle Lacroix pour compléter ceux de 1697.
Photo : Archives nationales du Québec.

Dès 1697, moins de quatre ans après leur arrivée à l'Hôpital Général, les Augustines s'emploient à donner à leur église conventuelle un style et une manière qui leur seraient propres. Elles donnent la priorité au retable laissé « tout nud » avec le départ des Récollets. Deux nouvelles peintures, l'une de saint Augustin et l'autre de sainte Madeleine, viennent encadrer le tableau central, et le cintre du retable est refait, vraisemblablement avec la figure du Père éternel. Les *Annales* indiquent que « ce fut cette même année²⁵ qu'on fit faire un lambris tout autour ». À ce lambris sont intégrés 21 paysages peints²⁵ attribués avec certitude à « Mère Maufils », Marie-Madeleine Maufils de Saint-Louis (1671-1702) (**Fig. 90**). En 1702, l'annaliste de la communauté, sœur Juchereau de Saint-Ignace, disait de cette jeune religieuse de l'Hôtel-Dieu :

²⁵ Les lambris de l'église comprennent actuellement 25 panneaux peints, dont 21 seraient d'origine. Celui qui se trouve le plus près de la porte de la sacristie a été peint en 1892 : « Un dessin du même genre fut ajouté près de la porte de la sacristie. » *Journal de l'administration*, vol. I, [1892], p. 357. Les trois panneaux situés à l'arrière de l'église datent de 1951.

[Elle] [a]voit beaucoup d'esprit, d'enjouement et d'adresse, et étoit extraordinairement ingénieuse pour toute sorte de science. On luy avoit fait apprendre à peindre, et assurément elle aurait surpassé ceux qui luy montraient, si elle eût vécu plus longtemps, tant elle avoit de dispositions pour réussir dans cet art. Il y a encore dans la maison quelques paysages qui sont de son ouvrage; la mort l'a empêchée d'en achever plusieurs qu'elle avoit ébauchez²⁶.

Les paysages de sœur Maufils sont uniques en Nouvelle-France. Ils constituent le plus important ensemble peint au 17^e siècle et l'œuvre maîtresse de cette artiste malheureusement encore ignorée par les études²⁷. L'Hôtel-Dieu conserve un buffet comprenant plusieurs paysages aussi peints par l'artiste, ainsi qu'un panneau intégré à l'oratoire du corridor de la cuisine, vraisemblablement voué à sainte Anne²⁸. À l'Hôpital Général, l'œuvre de sœur Maufils a tracé la voie à d'autres artistes parmi les Augustines. À la suite de l'agrandissement de l'église, en 1949, afin de compléter dans un esprit de continuité les lambris ajoutés, la communauté a confié à sœur Sainte-Gertrude (Gabrielle Lacroix) la réalisation de trois nouveaux paysages. Les sujets, choisis avec la collaboration de Gérard Morisset, en sont le moulin à vent, l'hôpital et une vue assez hypothétique du monastère de Notre-Dame-des-Anges²⁹ (**Fig. 91**).

b) La sculpture et la dorure

L'art de la dorure a été pratiqué par les Augustines de l'Hôpital Général pendant plus d'un siècle, entre le milieu du 18^e siècle et la fin du 19^e. Cette facette de la contribution artistique de la communauté est la plus connue³⁰. C'est dans ce contexte de production que s'est déroulée la carrière de sœur Saint-François d'Assise (Marie Joseph Hallé, 1762-1818). Nièce et collaboratrice du sculpteur François-Noël Levasseur, cette religieuse a travaillé aux côtés de François Baillairgé à la réalisation de l'oratoire Notre-Dame-des-Anges, le plus ancien et le plus élaboré de tous ceux du monastère de l'Hôpital Général (voir chapitre suivant). Les *Annales* de 1788 décrivent le travail de l'artiste qui a fait l'essentiel de l'œuvre à l'exception de la statue principale sculptée par François Baillairgé³¹ : « elle put achever seule tous les ouvrages de cette chapelle, c'est à dire le gradin, les anges qui entourent la statue, les colonnes, les petites galeries et les chandeliers et en fit aussi les dorures, peintures, fleurs etc³² ». Les dorures et argentures de l'oratoire Notre-Dame-des-Anges attestent le savoir-faire et la grande variété des

²⁶ Sœur Jeanne-Françoise Juchereau de Saint-Ignace et sœur Marie-Andrée Duplessis de Sainte-Hélène, *Les Annales de L'Hôtel-Dieu de Québec 1636-1716*, Québec, Hôtel-Dieu de Québec, 1939, p. 309.

²⁷ Une autre œuvre des collections du monastère de l'Hôpital Général, celle-là non intégrée à l'architecture, pourrait aussi avoir été réalisée par sœur Maufils. Il s'agit d'un saint Joseph peint sur panneau de bois, que la tradition orale associe à un vœu fait par M. Soumande en 1694. *Annales* (1693-1709), [1694], p. 32.

²⁸ La scène fluviale qui y est représentée correspond peut-être à un paysage de Sainte-Anne-de-Beaupré, d'où sœur Maufils était native.

²⁹ *Journal* (1944-1950), [1951], p. 50.

³⁰ On doit cette reconnaissance à John R. Porter qui dès 1975 a consacré à l'art de la dorure un ouvrage complet où la communauté de l'Hôpital Général tient une place privilégiée. John R. Porter, *L'art de la dorure au Québec du XVII^e siècle à nos jours*, Québec, Éditions Garneau, 1975, 211 p.

³¹ John Porter, *op. cit.*, p. 110.

³² *Annales*, vol. II, [1788], p. 451-452.

techniques utilisées par les doreuses de l'Hôpital Général. Elles nous renseignent également sur le type d'ouvrage qu'elles ont pu exécuter jadis au mobilier et au décor sculptés de leur église, lesquels, depuis, ont subi plusieurs réfections (**Fig. 92**).



Fig. 92 L'oratoire Notre-Dame-des-Anges réalisé en 1788 par sœur Saint-François d'Assise (Marie Joseph Hallé, 1762-1818). AAMHGQ, 90-07 (détail).

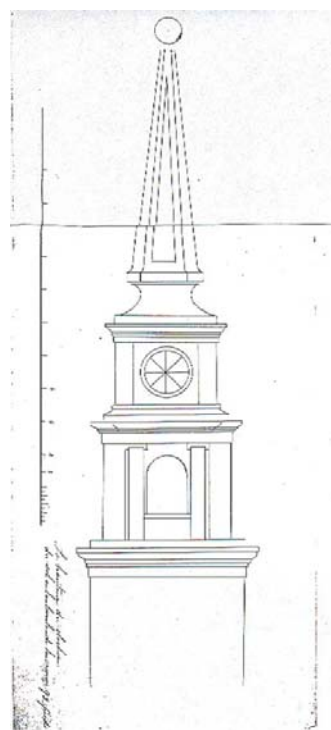


Fig. 93 Plan du clocher de l'Hôpital Général (1851) qui pourrait être attribué à sœur Gadbois de Saint-Olivier, dépositaire de la communauté au milieu du 19^e siècle. AAMHGQ, 25.15.1.35.

Le contexte particulier de l'Hôpital Général, où les Augustines ont pris la relève des Récollets puis de M^{gr} de Saint-Vallier, explique le fait que la communauté ait pris un certain temps avant de donner à leur établissement une identité architecturale qui reflète sa mission. Le profond respect que vouent les Augustines à leurs prédécesseurs a favorisé le développement harmonieux de l'architecture conventuelle. Le cas de l'église est particulièrement éloquent. Même pour l'importante réfection du sanctuaire, en 1769, les interventions sur le bâtiment sont toujours effectuées dans l'esprit initial et, dans bien des cas, on veille à remplacer à l'identique les éléments non récupérables. Lorsque les lambris de l'église sont renouvelés en 1769, on prend soin d'y intégrer les panneaux anciens. La voûte de l'église est refaite vraisemblablement à l'identique en 1825³³. Pour les travaux de réfection du sanctuaire, on a non seulement respecté le style d'origine, mais on a aussi utilisé de tout temps la même essence de bois, le noyer, afin de maintenir l'unité de l'ensemble.

³³ *Journal de l'administration*, vol. I, [1825], p. 209.

c) L'architecture

Au milieu du 19^e siècle, suivant les recommandations de l'abbé Jérôme Demers, les Augustines s'engagent elles-mêmes dans la conception architecturale. En effet, dans une lettre qu'il adresse à la supérieure de l'Hôtel-Dieu de Québec, en 1826, le célèbre abbé, professeur d'architecture, parlant du dessin de parloirs exécuté par une religieuse (sœur Saint-Martin), signale qu'il « serait avantageux que quelques religieuses s'accoutumassent à lever de ces sortes de plans³⁴ ». À l'exemple des Augustines de l'Hôtel-Dieu qui, 150 ans auparavant, avaient collaboré avec l'architecte François de la Jouë, les religieuses de l'Hôpital se mettent donc au dessin d'architecture. Lorsqu'il est question de construire l'aile du Dépôt, en 1859, la communauté ne fait pas appel à un architecte malgré l'ampleur du projet. L'entrepreneur-maçon travaillera à partir de plans dressés par la dépositaire (sœur Saint-Olivier, Françoise Vandandaigue dit Gadbois) qui « fit aussi elle-même le plan des divisions de l'intérieur car on n'avait pas seulement en vue l'agrandissement de l'hôpital mais encore celui du pensionnat et du dépôt, il fallait nécessairement connaître les besoins de ces offices pour les distributions³⁵ ». Vu la similitude des dessins de 1859 avec un autre réalisé huit ans plus tôt, il est probable que sœur Gadbois a aussi dessiné le nouveau clocher de l'institution (**Fig. 93**).

3.3.3 Le classicisme français et le style Louis XV

Jusqu'en 1850, année de l'exhaussement et de la réfection des toitures de l'Hôpital Général, la façade de l'édifice était considérée comme un des exemples les plus achevés de l'architecture classique française (**Fig. 74, 78**). Construite en 1710-1712, cette façade, à l'origine longue de 184 pieds français, avait conféré à l'établissement une identité architecturale nouvelle, une image officielle digne de celle de l'évêque Saint-Vallier. Très formelle, elle était rythmée par deux pavillons d'entrée identiques surmontés de toitures à l'impériale percées d'« œils de bouc ». Les chroniqueurs anciens ont été unanimes à en louer la noblesse. En 1720, aux dires de l'historien Charlevoix, « c'est la plus belle maison du Canada, et elle ne déparerait point nos plus grandes Villes de France³⁶ ». Pehr Kalm renchérit en 1749 en avouant que « à distance ce couvent ressemble à un petit palais³⁷ ». Pour sa part, en 1769, la romancière britannique Frances Brooke décrit le couvent comme « a very noble building³⁸ ».

Avec la disparition, en 1850, de tous les éléments qui la rattachaient à son style initial, la façade principale connaît une profonde métamorphose. Le gabarit de trois étages, la faible pente du toit, le revêtement de clin de bois peint (ajouté en 1826) et la nouvelle sobriété des pavillons qu'on discerne maintenant à peine, lui donnent « a more anglicised air » et une monumentalité

³⁴ AMHD-Q, T. 3 C 230, N° 3.

³⁵ *Journal de l'administration*, vol. I, [1859], p. 277.

³⁶ Charlevoix ajoute toutefois : « Le seul défaut de cet hôpital est d'être bâti dans un Marais. » François-Xavier Charlevoix, *Histoire de la Nouvelle-France*, Paris, Noyon fils, 1744, Tome III, p. 77.

³⁷ *Voyage de Pehr Kalm au Canada en 1749*, traduction annotée du journal de route par Jacques Rousseau et Guy Béthune, Montréal, Pierre Tisseyre, 1977, p. 243.

³⁸ Frances Brooke, *The History of Emily Montague*, Ottawa, Graphic Publishers, 1931, p. 20.

typique du 19^e siècle³⁹ (**Fig. 94**). Heureusement, le fait d'avoir conservé le même type de hautes fenêtres pour le troisième étage a permis de maintenir un certain caractère français, alors que la tradition classique anglaise aurait appelé ici un étage d'attique où les ouvertures auraient été plus petites.



Fig. 94 L'Hôpital Général à la fin des années 1940.
Inventaire des biens culturels.

Depuis 1850, trois chantiers majeurs sont venus modifier l'aspect de la façade. Si l'aile du Dépôt (1859) en a préservé l'équilibre en établissant une nouvelle symétrie, l'édification du nouveau vestibule de l'église (1949) a fait disparaître tout ce qui restait de la symétrie d'origine de l'hôpital de M^{gr} de Saint-Vallier. La restauration de 1977, la dernière intervention en date, peut être considérée comme radicale en ce qu'elle a profondément modifié l'image du bâtiment. Sa nouvelle apparence a même été qualifiée d'artificielle car elle n'avait jamais existé auparavant. En revanche, la façade a gagné, par ses matériaux et ses proportions, un caractère qui évoque son époque d'origine et une certaine image du classicisme français, apparentée à celle qu'on a privilégiée pour Place-Royale.

Depuis les transformations extérieures de l'Hôpital Général, ce sont les espaces intérieurs qui témoignent le plus de l'art classique du 18^e siècle français. Il y a certes le remarquable intérieur et le mobilier de l'église (**Fig. 95**), mais aussi, dans le monastère, plusieurs décors menuisés dont certains adoptent le style Louis XV. Après la Conquête, la persistance de la tradition française en décoration n'est pas seulement légitime : elle tient aussi à une volonté de distinction. Pendant tout le dernier quart du 18^e siècle, les nouveaux intérieurs construits dans

³⁹ Ramsay Traquair et G. A. Neilson, *The architecture of the Hôpital Général Quebec*, Montréal, 1931, McGill University Publications, Série 13, Art and architecture, no. 31. p. 18.

la capitale n'ont jamais été si authentiquement français et n'ont jamais aussi bien tiré profit du savoir-faire des artisans et des menuisiers locaux comme Pierre Émond. En effet, c'est à ce menuisier inventif, à la fois entrepreneur et maçon, qu'on doit certains des décors intérieurs les plus importants de la fin du 18^e siècle.



Fig. 95 L'intérieur de l'église Notre-Dame-des-Anges vers 1920.
AAMHGQ, album 1.12.5.28, photo 33.

À l'Hôpital Général, la plupart des travaux réalisés après la Conquête ont trait à des réaménagements dont on avait ressenti la nécessité depuis longtemps, mais qu'on avait dû remettre à plus tard en raison de la guerre. Les décors et éléments menuisés dont se dote le monastère sont dans la continuité des éléments de décor plus anciens et généralement de même nature que ceux que l'on retrouve à l'Hôtel-Dieu⁴⁰. Ainsi les armoires murales, les lambris et les portes restent conformes à la grande tradition classique du début du 18^e siècle⁴¹. Toutefois, pour deux pièces en particulier, on a raffiné le décor à un degré rare pour une institution qui a longtemps été fidèle à l'austérité récollette. Les boiseries Louis XV de l'ancien dépôt et de l'ancienne apothicaire, qui datent vraisemblablement de 1770⁴², sont en effet des

⁴⁰ À la même époque, Pierre Émond exécute plusieurs ouvrages de menuiserie à l'Hôtel-Dieu. Nous pouvons avec assez de certitude lui attribuer tous les oratoires de l'aile du Noviciat de même que les plus importantes armoires murales, celles de l'ancien réfectoire et de l'infirmerie.

⁴¹ C'est le cas notamment du réaménagement de deux chambres des appartements de M^{gr} de Saint-Vallier, en 1773 et en 1778, et des éléments menuisés de l'ancienne infirmerie (1777). Il devait en être de même de la menuiserie de l'ancien noviciat renouvelée en 1786 mais aujourd'hui disparue.

⁴² « L'Apothicaire fut aussi remise à la place qu'occupait le Dépôt et réunie en une seule chambre, en murant la porte extérieure, nous pûmes y ajouter une fenêtre, laquelle avec la boiserie de la cheminée furent à peu près les réparations de ces deux offices. » *Annales*, vol. II, [1770], p. 254.

réalisations peu communes dans un bâtiment conventuel (**Fig. 96-98**). Il faut toutefois spécifier que ces deux « offices » constituent les espaces administratifs les plus importants de l'hôpital, sans compter qu'on y reçoit parfois certaines personnalités laïques liées aux affaires de l'établissement. Le décor et le mobilier de ces pièces se doivent donc d'être à la hauteur des fonctions officielles qu'on y tient.



Fig. 96 Les lambris de l'apothicaire en 1928. Archives photographiques Traquair, collection d'architecture canadienne, Université McGill, 105907.



Fig. 97 La grande armoire murale du dépôt en 1928. Archives photographiques Traquair, collection d'architecture canadienne, Université McGill, 105849.



Fig. 98 La cheminée de l'apothicaire en 1928.
Archives photographiques Traquair, collection
d'architecture canadienne, Université McGill, 105823.

4 LA NOUVELLE-FRANCE ET L'IMAGE DE LA NOUVELLE-FRANCE

Comme il n'a jamais subi d'incendie, le monastère de l'Hôpital Général affiche des qualités matérielles qu'on a très tôt reconnues comme exceptionnelles, conférant à l'ensemble architectural une très grande valeur et une place quasi incomparable dans le patrimoine québécois. Jamais affaiblies par l'élément destructeur, les structures de maçonnerie qui entourent la cour carrée (le cloître d'origine) datent du dernier tiers du 17^e siècle et du début du 18^e. Bien sûr, même si l'établissement a été épargné par le feu, le temps a fait son œuvre et il a fallu remplacer des parties vétustes ou ne correspondant plus aux besoins et usages du moment. C'est le cas des charpentes d'origine qui ont toutes, à l'exception de celle de l'église, cédé la place à de nouvelles en 1850-1851, puis à d'autres en 1950. N'eût été de la nécessité d'adapter les lieux aux besoins croissants des services hospitaliers, l'entretien constant de l'établissement aurait été suffisant pour assurer la pérennité de la plupart des éléments structuraux anciens.

Très tôt conscientes des valeurs historique et architecturale de leur monastère, les Augustines en ont assumé la conservation avec une grande responsabilité. Depuis le milieu du 19^e siècle, les religieuses ont porté une attention particulière à l'architecture intérieure et à ses nombreuses composantes anciennes. Par exemple, les interventions effectuées depuis ce temps à l'église dénotent un réel souci de continuité historique. Au 20^e siècle, les initiatives de conservation ont été encore plus importantes. À la faveur d'agrandissements, on a commencé dès la fin des années 1920 à encadrer le monastère primitif d'une intéressante architecture d'intégration. Il s'agit certainement des premières initiatives du genre au Québec. Plus tard, dans les années 1970, suivant un mouvement national de mise en valeur du patrimoine, l'Hôpital Général connaît une nouvelle phase de restauration. Ces interventions majeures ont certes transformé à jamais l'image du monument, mais elles ont eu aussi des effets favorables : elles ont contribué à consacrer le monument d'abord auprès de sa collectivité, à lui définir une place nouvelle dans l'environnement urbain et auprès des autorités nationales, qui lui ont accordé en 1977 le statut de site historique.

4.1 Les valeurs matérielles

4.1.1 La maçonnerie ancienne

On pourrait s'attendre à ce qu'un sol marécageux comme celui des rives de la rivière Saint-Charles ait eu raison des plus anciens ouvrages de maçonnerie de l'Hôpital Général; c'est plutôt le contraire que l'on constate. En effet, les structures de pierre érigées par les Récollets ont non seulement fort bien résisté au temps, mais elles ont de surcroît servi de base à deux importants exhaussements. Plusieurs raisons expliqueraient la grande solidité de la maçonnerie ancienne de l'Hôpital Général. D'abord, le mode de construction retenu au départ, et toujours maintenu par la suite, semble parfaitement approprié aux propriétés d'un sol instable. Jusqu'au milieu du 20^e siècle, le sous-sol des parties les plus anciennes de l'Hôpital Général était à peine excavé, n'offrant qu'un simple vide sanitaire. Les murs de maçonnerie y étaient « flottants », assis sur une sole de bois, elle-même déposée sur des pilotis de bois enfoncés dans l'argile (**Fig. 99**). D'autres pilotis plantés directement dans le sol soutenaient les poutres des planchers du rez-de-chaussée. Pour ce type de fondations ne reposant pas sur le roc, il a toujours été primordial de vérifier régulièrement et de réparer sans retard les éléments de structure jugés déficients. Ces actions de conservation préventive sont d'ailleurs attestées de tout temps par le

Journal de la communauté.



Fig. 99 Mur de maçonnerie du premier monastère des Récollets (1620), au sous-sol de la sacristie, reposant sur une sole de bois.
Photo : Paul Trépanier, 2002.

a) Une continuité dans l'usage des matériaux

La maçonnerie de pierre de l'Hôpital Général montre aussi une étonnante continuité. Comme le confirment les documents historiques, un seul type de pierre a été employé pour la structure maçonnée du monastère, le calcaire de Beauport. À l'utilisation de ce matériau unique s'ajoute le maintien d'une qualité d'exécution et d'un même appareillage. Conformément à la manière de faire à la fin du 17^e siècle et à l'instar du monastère des Ursulines de Québec construit à la même époque, la pierre de Beauport sert aussi à l'encadrement des ouvertures toutes cintrées. De nos jours, les seuls de ces encadrements qui demeurent apparents sont ceux de l'église (**Fig. 100**). Les linteaux arqués des deux étages du bâtiment des Récollets sont depuis le 19^e siècle recouverts par des chambranles rectangulaires en bois (**Fig. 101-102**).

Pour les constructions entreprises par M^{gr} de Saint-Vallier au début du 18^e siècle, on a aussi fait un usage exclusif du calcaire de Beauport. Le style classique des bâtiments a toutefois exigé que la pierre des encadrements soit taillée de façon plus raffinée. Les encadrements sont donc tous parfaitement réguliers, à linteaux droits, taillés au ciseau, l'arête des encadrements de la façade principale étant même à feuillure (**Fig. 103**). Lors de la restauration de 1977, tous les encadrements des 12 travées de la façade de l'aile de l'Hôpital ont été remplacés¹ (**Fig. 104**). On trouve toutefois encore le modèle d'origine au presbytère et sur deux façades de l'aile de l'Apothicairerie. À ce dernier endroit, ils sont cependant presque tous recouverts de chambranles de bois depuis le 19^e siècle, ce qui a généralement permis de les bien conserver.

En 1843, lors de la construction de la seconde aile de la Communauté, on utilise pour la première fois une autre pierre que le calcaire de Beauport : le grès ocre-brun de L'Ange-Gardien pour les murs et le calcaire de Deschambault pour les encadrements (**Fig. 105**). En

¹ Dans cette section de la façade recouverte de planche à clin depuis 1826, plusieurs des encadrements d'origine avaient au fil des ans été remplacés par des madriers. On a choisi de remplacer les encadrements au complet afin de conférer un caractère uniforme à la façade. Le nouveau modèle d'encadrement de pierre, plus simple que celui d'origine, a été choisi comme tel pour des raisons d'économie.

revanche, pour les façades arrière de l'aile du Dépôt, édifée en 1859, on revient au calcaire de Beauport. La seule différence réside dans les encadrements qui, devant être recouverts de chambranles de bois, sont entièrement fabriqués en bois.

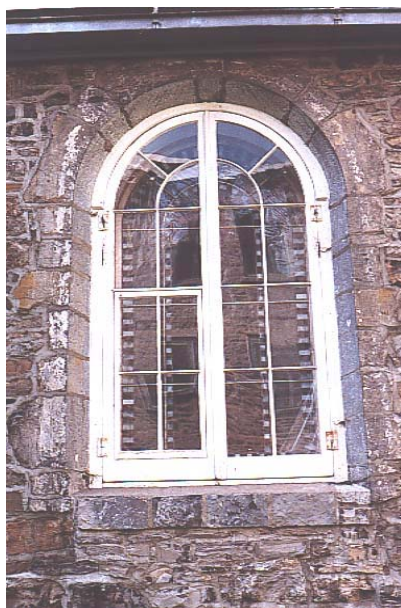


Fig. 100
Encadrement de pierre d'une fenêtre de l'église.
Photo : Paul Trépanier, 2001.



Fig. 101
Détail d'une fenêtre du bâtiment des Récollets sans encadrement.
Photo : Ville de Québec, CDÉU. Paul Laliberté, 1994.



Fig. 102
Fenêtre à la façade ouest du bâtiment des Récollets. On peut distinguer sous l'encadrement de bois la forme arquée du linteau.
Photo : Paul Trépanier, 2001.



Fig. 104
Fenêtre du modèle de celles qu'on retrouve à l'aile de l'Hôpital depuis 1977.
Photo : Paul Trépanier, 2002.



Fig. 105
La jonction de l'aile de la Voûte (1822) et de la seconde aile de la Communauté (1843) montrant l'usage de deux types de pierre : le grès de L'Ange-Gardien, à gauche, et le calcaire de Beauport, à droite. Photo : Paul Trépanier, 2001.

Fig. 103

Encadrement de pierre d'une fenêtre du
presbytère.

Photo : Paul Trépanier, 2002.

L'usage constant d'une excellente pierre calcaire explique peut-être le fait que très tôt, à l'Hôpital Général, on n'a plus jugé nécessaire de crépir la maçonnerie extérieure. C'est probablement à la suite de la construction de la seconde aile de la Communauté qu'on a même commencé à enlever les enduits des murs les plus anciens. Ainsi, l'Hôpital Général serait peut-être la première des institutions anciennes de la capitale dont la maçonnerie extérieure a été laissée apparente. Sur les plus anciennes photographies connues de l'Hôpital Général (v. 1855), on remarque déjà des murs entièrement dégarnis de leurs enduits chaulés. Il n'existe qu'une seule photographie ancienne montrant les murs crépis de la cour du cloître, les derniers à conserver ce type de revêtement² (**Fig. 106**). Comme on a commencé très tôt à dégager les crépis, au moment d'exhausser l'édifice on a pu harmoniser le nouvel appareillage avec celui des parties anciennes. D'ailleurs, les reprises ont été si habilement exécutées que, le temps aidant, elles sont aujourd'hui à peine perceptibles même dans la maçonnerie refaite en 1977. Seuls les encadrements, qui sont d'un type différent, trahissent leur époque.

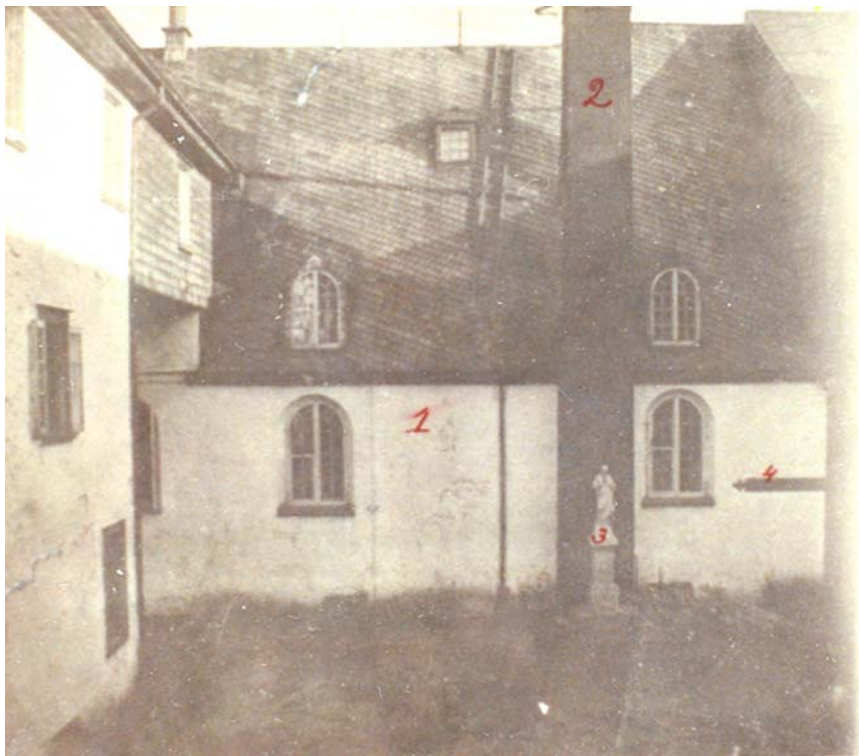


Fig. 106 La façade latérale de l'église donnant dans la cour du cloître vers 1900. La maçonnerie est alors crépie.
AAMHGQ, album 1.12.4.21, photo 79.

b) Les apports du 20^e siècle

Pour toutes les nouvelles ailes construites à l'Hôpital Général au 20^e siècle, la maçonnerie de pierre a fait l'objet d'une attention soutenue. Ce souci constant de qualité a grandement

² « De temps immémorial, chaque année, ces murs [ceux de la cour du cloître] étaient blanchis à la chaux; nos religieuses les plus anciennes n'ont rien vu d'autre. » À la suite du déchaulage des murs extérieurs de la cour du cloître, d'octobre à novembre 1951, « nos murs ont retrouvé leur monastique cachet d'antiquité et de ressemblance avec le reste de la bâtisse ». *Journal* (1951-1955), [1951], p. 72-73.

contribué à préserver la valeur matérielle de l'ensemble architectural. Tous les styles architecturaux retenus appelaient d'ailleurs une exécution soignée des ouvrages de pierre.

La maçonnerie de l'aile de l'Immaculée-Conception (1913), en moellons de calcaire de Beauport, est exécutée dans la plus pure tradition des ailes anciennes (**Fig. 37**). En 1929, pour l'aile Notre-Dame-des-Anges, on recherche un effet plus rustique (**Fig. 38-39**). Les murs sont aussi montés en moellons de calcaire de Beauport, mais tous les encadrements des ouvertures sont composés de larges blocs de pierre de Deschambault taillés à bossage. À partir de la construction de l'aile de l'Infirmier (1939), on ne retiendra qu'un seul type de calcaire, celui de Deschambault, pour les agrandissements du monastère : la façade de l'église (1949) (**Fig. 48**) et l'aile du Chœur (1958) (**Fig. 51-52**). On adopte un appareil de même dimension avec des assises légèrement irrégulières, comme celles des murs en moellons. Autour des ouvertures, les encadrements sont en pierre taillée et bouchardée.

La maçonnerie de l'aile Saint-Joseph se démarque de toutes les autres. Si la couleur et l'appareillage de la pierre s'y harmonisent aussi parfaitement, le type de pierre est différent : il s'agit d'un granit gris, seule exception à la règle du calcaire gris. C'est à l'occasion des travaux de restauration de la façade de l'hôpital, en 1977, qu'on a opté pour le calcaire de Beauport, utilisé pour la dernière fois à l'aile Notre-Dame-des-Anges (1929). On a pu de cette manière résoudre le dilemme que posait la décision de ne plus revêtir la façade de planche à clin. C'est que la façade principale est composée de deux parties très semblables, quoique construites à deux époques différentes : l'aile de l'Hôpital (1711), en moellons de calcaire, et l'aile du Dépôt (1859), en briques rouges. Or en retirant le revêtement de bois, les deux types de matériaux de structure devenaient apparents. Le remplacement de la brique par la pierre permettait donc d'uniformiser la façade. Cette solution se justifiait par le fait que la façade arrière de l'aile du Dépôt, non prévue pour être couverte de planche à clin, avait elle été édifée en moellons de calcaire. En 1859, c'est uniquement pour des raisons financières qu'on avait employé la brique à l'Hôpital Général, un matériau plus économique et destiné à être caché par un revêtement de bois. L'établissement était en cela fidèle aux plus anciennes traditions constructives de la capitale, où longtemps on était demeuré réfractaire à l'usage de la brique comme revêtement extérieur, la réservant le plus souvent aux dépendances.

c) La maçonnerie intérieure

La maçonnerie des intérieurs de l'Hôpital Général diffère de celle qu'on retrouve dans tous les autres couvents construits à l'époque de la Nouvelle-France. D'abord, la nature marécageuse du sol interdisait l'édification de toute structure voûtée comme fondement des bâtiments. C'est peut-être ce qui explique le caractère très massif des murs de pierre du rez-de-chaussée, notamment dans les corridors du cloître où de grands arcs en plein cintre délimitent les différentes ailes ou sections structurelles du couvent (**Fig. 107-108**). Les murs de maçonnerie crépis sont aussi d'une grande sobriété, un caractère hérité des Récollets et qu'on a maintenu fidèlement dans toutes les adjonctions au cloître. On y trouve ainsi très peu d'encadrements de pierre de taille, à l'exception de l'ancienne « arcade » située à l'extrémité ouest du corridor du cloître, devenue en 1843 la voie d'accès à la seconde aile de la Communauté³.

Les bâtiments datant de l'époque de la Nouvelle-France conservent certains ouvrages de

³ Le « comte de Lamassone » (toisé de la maçonnerie) pour la construction de l'aile de 1737 donne le détail de la pierre de taille utilisée pour les ouvertures : trois fenêtres au pignon, quatre « aux aisances », deux portes en dedans et deux en dehors. AAMHGQ, 23.11.1.4.1.

maçonnerie qui sont extrêmement rares de nos jours. C'est le cas de la première aile de la Communauté (1737), où la surface des plafonds est uniformément maçonnée. Ce type de plafonnage, qui date de l'époque même de la construction⁴, se retrouve au rez-de-chaussée, y compris dans l'ancienne salle de communauté (aujourd'hui salle capitulaire), dans le corridor du cloître ainsi qu'au dortoir supérieur⁵ (**Fig. 109**).

Le monastère a aussi conservé la plupart de ses massifs de cheminée les plus anciens, même si très peu de foyers sont encore apparents (**Fig. 110**). La pièce de résistance de la maçonnerie intérieure du monastère reste sans contredit l'impressionnante cheminée dégagée en 1972 à l'extrémité ouest de l'aile de l'Apothicaire (**Fig. 111**). Selon toute probabilité, cette cheminée serait un vestige de l'aile du comte de Frontenac (1677-1714), mais à l'époque où celle-ci était occupée par l'Hôpital Général. Il s'agirait de la « double cheminée pour la salle des vieillards » dont la construction est attestée dans le *Journal du dépôt* de 1702⁶.



Fig. 107 Le cloître de l'aile de 1737.
AAMHGQ, 88-10.



Fig. 108 Le cloître du bâtiment des Récollets.
AAMHGQ, 90-11.

⁴ Les enduits du « plafond de l'infirmerie » font partie du « comte de lamassone » de 1737. AAMHGQ, 23.11.1.4.1.

⁵ En 1933, dans le *Journal de l'administration*, on signale que le plâtre du plafond du dortoir Saint-Vallier « vieux de 200 ans » et qui tombe en morceaux nécessite des réparations urgentes. *Journal de l'administration*, vol. II, [1933], p. 436.

⁶ « Nous fîmes aussi faire dans le cours de l'été, une double cheminée pour la salle des vieillards. » AAMHG *Journal de l'administration*, vol. I, [1702], p. 13.



Fig. 109 Le plafond maçonné de la salle capitulaire (1737).
AAMHGQ, 89-08.



Fig. 110 Cheminée au rez-de-chaussée
du presbytère.
AAMHGQ, 104-08.



Fig. 111 La grande cheminée du rez-de-chaussée de l'aile de
l'Apothicaire date vraisemblablement de 1702.
Photo : Ville de Québec, CDÉU, Jonathan Robert,
2001.

La seule voûte de pierre du monastère de l'Hôpital Général se trouve au rez-de-chaussée de la seconde aile de la Communauté et date de 1822 (**Fig. 23**). D'une dimension de 28 pieds sur 20, cette voûte en berceau avait été construite au bout de la première aile de la Communauté afin de « mettre en sûreté » les archives de l'établissement. La présence d'une voûte au rez-de-

chaussée d'un bâtiment est une rareté, en dehors des édifices militaires comme les poudrières ou certaines casernes.

Au 20^e siècle, la maçonnerie intérieure du monastère a fait l'objet de travaux de longue haleine. En 1943, la communauté se lance dans une « entreprise considérable qui demandera plusieurs années », c'est-à-dire le grattage de la chaux des murs et son remplacement par de la peinture⁷. D'autres réparations à la maçonnerie sont effectuées au cours des réaménagements intérieurs du début des années 1970. C'est à ce moment qu'on a dégagé la pierre de certaines sections de murs qui étaient traditionnellement crépis ou plâtrés (**Fig. 20**).

4.1.2 Les charpentes, colombages et poutrages anciens

Le feu l'ayant de tout temps épargné, le monastère présente des éléments de structure de bois fort anciens. En revanche, dans tout le monastère, une seule charpente est digne d'intérêt parce qu'elle n'a pas été transformée depuis sa construction : celle de l'église Notre-Dame-des-Anges. Elle compte certainement parmi les plus anciennes et serait peut-être même la plus ancienne au Québec car elle remonte à l'origine de la construction qui s'est achevée en 1673. Il s'agit, comme on peut s'y attendre, d'une haute et très lourde charpente française (**Fig. 112**). Du fait qu'il s'agit d'une structure d'église, prévue pour recevoir une voûte de bois, la charpente est nettement plus haute que les murs de maçonnerie sur lesquels elle s'appuie. De toutes les charpentes construites à l'Hôpital Général, c'est la plus imposante et la plus solide. Les fermes y sont très rapprochées, de sorte qu'elle puisse supporter le poids de la toiture d'ardoise qui la recouvrait à l'origine.



Fig. 112 La charpente de l'église (1673).
AAMHGQ, 102-03.



Fig. 113 Poutrage de l'aile de
l'Apothicaire (1714).
AAMHGQ, 91-24.

⁷ *Journal* (1939-1943), [1943], p. 558.

Trois ailes du monastère et de l'hôpital conservent une charpente de 1850-1851 et une toiture à deux versants : le presbytère, l'aile de l'Hôpital et la première aile de la Communauté. L'extrémité sud du bâtiment des Récollets conserve un des deux versants de sa toiture du 19^e siècle. Partout ailleurs, les toitures à pente et autres charpentes anciennes ont disparu lors des exhaussements successifs.

C'est aussi dans l'église que subsiste le seul mur de colombage pierrotté qu'on ait jamais retrouvé à Québec, vraisemblablement le plus ancien au pays, car on peut le dater précisément de l'année 1679 (**Fig. 69-70**). Ce vestige d'un mode de construction typique de l'architecture des débuts de la Nouvelle-France a constitué une surprenante découverte lors du chantier de restauration de 1982. Avant de recouvrir de nouveau ce mur témoin, on a pris soin d'en laisser une partie dégagée dans la sacristie, derrière des portes d'armoires, pour qu'on puisse l'observer.

Dans toutes les parties du monastère construites avant 1737, le poutrage qui forme la structure du bâtiment reste généralement apparent, ayant même rarement été lambrissé. C'est dans les corridors du cloître que cette structure de bois impressionne le plus. Les poutres brunes massives, jamais peintes, contrastent avec la blancheur des murs et confèrent à ces espaces étroits toute l'austérité qu'on associe généralement à un cloître. Le poutrage du couloir de l'ancien cloître des Récollets (corridor Notre-Dame-des-Anges) est avec celui de la sacristie (1679) le plus ancien du monastère (1680-1684) (**Fig. 108**). Son modèle a été repris à l'identique dans l'aile adjacente de l'Apothicaire construite en 1714 (**Fig. 113**). Dans les appartements, les poutres autrefois peintes ont presque toutes aujourd'hui été remises au bois naturel de même que les plafonds à caissons.

On retrouve dans la première aile de la Communauté (1737), un élément structurel particulier. Les planchers sont constitués de solives trapézoïdales collées les unes sur les autres. Comme l'a signalé l'architecte Vianney Guindon, ce type de plancher, en plus d'offrir une grande solidité, constitue une excellente barrière antifeu⁸. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'on le trouve habituellement dans des bâtiments militaires et rarement dans des ensembles conventuels⁹.

4.1.3 L'architecture intérieure de l'église et du chœur

L'église Notre-Dame-des-Anges et le chœur des religieuses sont les deux seuls espaces intérieurs du monastère à posséder une architecture intérieure élaborée. Adjacents mais aussi indissociables l'un de l'autre, l'église et le chœur ont été construits à près de 200 ans d'intervalle. Tant au moment de la construction du chœur (1960) que lors de la restauration de l'église (1982), on a toujours cherché à rendre plus harmonieux les liens entre les deux architectures.

a) L'église Notre-Dame-des-Anges

Le volume intérieur de l'église Notre-Dame-des-Anges a été très peu modifié depuis la fin de sa

⁸ Vianney Guindon et François Ricard, *Les chemins de la mémoire*, vol. I, Québec, Les Publications du Québec, 1990, p. 213.

⁹ La section occidentale des Nouvelles Casernes, construite en 1752, possède un plancher de ce type.

construction par les Récollets, en 1673. Les agrandissements successifs, toujours réalisés au pourtour de l'église, ont laissé l'espace de la nef presque inchangé¹⁰. La voûte de bois, quoique renouvelée à plusieurs reprises, correspond à la superficie exacte de l'église d'origine (**Fig. 114**). Quant au décor architectural, certes renouvelé lui aussi, il l'a toujours été dans un esprit de continuité de formes et de matériaux qui ne cesse d'étonner.

Les Augustines ont très tôt pris conscience de la valeur historique et patrimoniale de l'intérieur de leur église, d'où le respect qui a guidé toutes les interventions qu'elles y ont effectuées. La restauration de 1982 constitue la première intervention vraiment majeure sur le monument depuis 1769, année où le sanctuaire et le retable ont été transformés pour adopter les dispositions qu'on leur connaît aujourd'hui. Entre-temps, l'intérieur de l'église a fait l'objet de fréquents travaux, souvent importants, mais qui relevaient davantage de la conservation préventive que de la restauration architecturale. La plupart de ces chantiers anciens n'ont pas eu comme conséquence de modifier l'aspect intérieur de l'église, remplaçant tout au plus, à l'identique, l'élément architectural vétuste ou le fini dégradé.

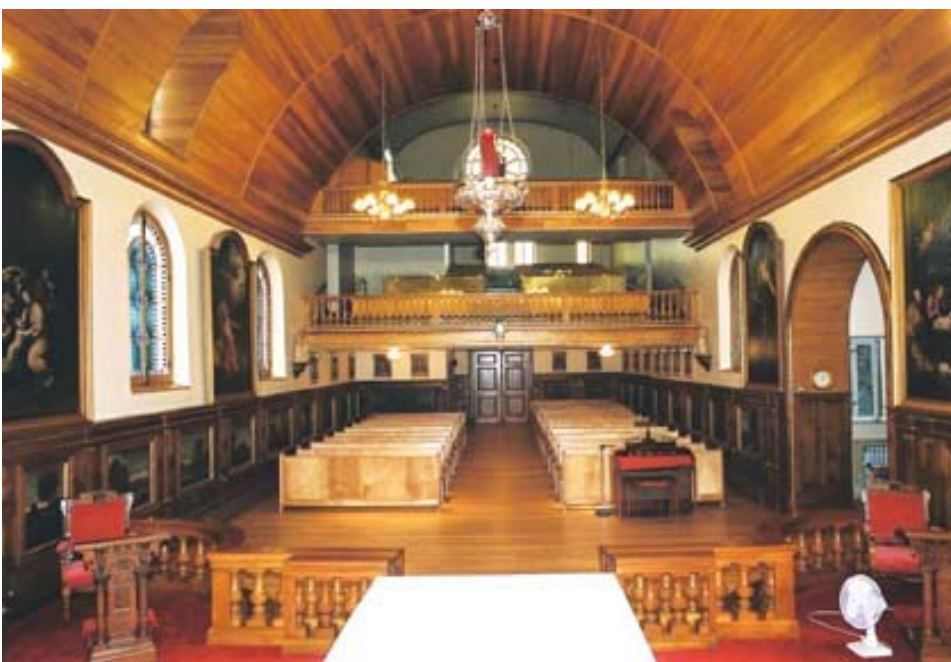


Fig. 114 Arrière de l'église. La voûte occupe la superficie exacte de l'église avant son premier agrandissement (1711).
AAMHGQ, 94-23.

Avant la restauration de 1982, des dates importantes jalonnent l'histoire de la conservation de l'intérieur de l'église : 1825, 1892, 1949 et 1960. En 1825, on couvre la voûte d'un nouveau lambris pour remplacer celui qui avait été posé en 1769. Les religieuses profitent de l'occasion pour refaire elles-mêmes la dorure des parties sculptées et installer les neuf tableaux achetés au peintre Joseph Légaré¹¹. En prévision du deuxième centenaire de l'arrivée des Augustines à

¹⁰ La chapelle en rond-point implantée latéralement (1678), la sacristie et le chœur des Récollets (1679) construits au chevet, le chœur des religieuses et la chapelle Saint-Cœur-de-Marie (1724-1726) aussi construits latéralement. En 1949, un nouveau vestibule s'ajoute à l'arrière de l'église.

¹¹ *Journal de l'administration*, vol. I, [1825], p. 209.

l'Hôpital Général, l'église est à nouveau rénover en 1892, sous la supervision de l'architecte Ernest Pagé. Un extrait du *Journal du dépôt* résume bien l'esprit qui guidait l'intervention : « Mr Pagé a eu le secret de rajeunir notre petite église sans rien briser de son cachet d'antiquité et d'austérité monastique¹². » En plus de repeindre les murs et la voûte, on dégage les lambris de leurs nombreuses couches de vernis, tandis que le peintre Charles Huot est chargé de réaliser la nouvelle polychromie du Père éternel. Les tableaux et les panneaux des lambris sont nettoyés par les Sœurs du Bon-Pasteur. Le seul changement notable dans les dispositions de l'église est le remplacement de la balustrade du sanctuaire. On lui conserve son style d'origine tout en lui donnant une implantation différente, car elle est « avancée d'un pied en décrivant une courbe pour y recevoir les statues de St Joseph et du Sacré-Cœur¹³ » (**Fig. 115**). En 1949, l'agrandissement du vestibule de l'église et l'édification d'une nouvelle façade extérieure donneront lieu à certaines modifications à l'intérieur de l'église. De nouvelles galeries plus spacieuses viennent s'ajouter à l'arrière. Au rez-de-chaussée, afin de lier harmonieusement le nouveau vestibule à la nef, on prolonge à l'identique les lambris muraux en y intégrant de nouvelles scènes peintes. Enfin, en 1960, le rafraîchissement des murs de l'église inclut aussi la restauration du retable du maître-autel par l'artiste Mario Mauro. « La vieille peinture, à plusieurs couches, sera décapée sur tout le pan en arrière de l'autel; celui-ci sera redoré et le Père éternel, décoré à neuf (...) quant aux tableaux, on les nettoiera et retouchera seulement, excepté deux, celui de l'Assomption et celui de M^{gr} de Saint-Vallier qui demandent une plus grande réparation¹⁴ » (**Fig. 116**).

¹² *Journal de l'administration*, vol. I, [1892], p. 355-356.

¹³ Ces deux statues, commandées à Louis Jobin, sont des dons du « chevalier » Louis-de-Gonzague Baillairgé. *Journal de l'administration*, vol. I, [1892], p. 356.

¹⁴ *Journal* (1960-1969), 22 mars et 18 avril 1960, p. 6-9.



Fig. 115 L'intérieur de l'église au début du 20^e siècle.
Inventaire des biens culturels.



Fig. 116
L'intérieur de l'église peu avant la restauration de 1982.
Ville de Québec, CDÉU.

Le contexte culturel québécois des années 1970 explique l'approche théorique qui a guidé la restauration de la façade principale (1977) et celle de l'intérieur de l'église Notre-Dame-des-Anges (1982-1985). Au ministère des Affaires culturelles, comme un peu partout au Québec, ce n'est qu'au tournant de 1980 que l'on commence à remettre en question l'approche généralement adoptée jusqu'alors : la restauration stylistique. Ce type d'intervention, qui remonte au 19^e siècle, a connu une diffusion mondiale par les écrits d'Eugène-Emmanuel Viollet-le-Duc (1814-1879). Dans la capitale, c'est dans la pensée de ce théoricien qu'a eu lieu la reconstitution de Place-Royale. La restauration stylistique donne une liberté presque totale à l'architecte, qui peut prendre « l'initiative d'ajouter ou de supprimer des éléments afin de constituer une unité de style (...) au détriment parfois de la vérité historique¹⁵ ». Les choix sont généralement dictés par des intuitions basées sur une connaissance générale empirique plutôt que sur des données historiques et architecturales propres au monument à restaurer.

À l'instar de beaucoup de monuments restaurés selon l'approche stylistique, l'Hôpital Général n'a pas fait l'objet de recherches historiques approfondies préalables aux travaux. En conséquence, la restauration ne peut mettre en valeur certaines qualités spécifiques, demeurées inconnues, et ne peut que rendre le monument plus conforme à l'image générale qu'on se fait d'une époque et d'un style. La plus grave conséquence associée à la restauration stylistique est certainement le bouleversement de l'image du bâtiment restauré. Tels que restaurés, la façade principale de l'Hôpital Général et l'intérieur de l'église Notre-Dame-des-Anges correspondent moins à la réalité historique qu'à la perception qu'on avait, au tournant de

¹⁵ Claude Reny, *Principes et critères de restauration et d'insertion : le patrimoine architectural d'intérêt public au Québec*, Québec, Les Publications du Québec, 1991, p. 5.

1980, de l'architecture du Régime français.

La restauration intérieure de l'église Notre-Dame-des-Anges, réalisée entre 1982 et 1985, représente à l'époque l'un des plus importants chantiers privés de restauration architecturale jamais entrepris au Québec. Lancé par les Augustines, le projet a reçu l'aval du ministère des Affaires culturelles, qui a prodigué son aide technique et financière. Le parti adopté causera cependant certains remous dans le milieu québécois du patrimoine. Au tournant de 1980, un nombre croissant d'intervenants de la restauration architecturale se rallient à la théorie de la restauration critique. Née des écrits et de la pratique des Italiens Renato Bonelli et Cesare Brandi, cette théorie est encore aujourd'hui considérée comme la plus adéquate pour guider les projets de restauration. Elle affirme que la restauration ne doit pas avoir comme résultat d'effacer les traces de l'histoire et qu'on doit plutôt restaurer l'objet tel qu'il nous est parvenu et tel qu'il est apprécié par la collectivité qui en a assuré la sauvegarde. Ce type de restauration constitue un exercice critique en ce sens où chaque intervention doit être défendue et justifiée de manière à démontrer qu'on ne saurait procéder autrement.

La restauration critique tente de concilier l'aspect historique et esthétique de l'œuvre et vise à restaurer ce qui existe pour permettre la réintégration cohérente de l'image. La restauration critique implique que l'attention portée à une œuvre doit être proportionnelle à la sophistication de l'objet. Les ajouts doivent être modernes tout en s'intégrant à l'ensemble et doivent également être réversibles puisqu'ils correspondent aux valeurs de notre temps¹⁶.

La restauration critique est fidèle aux recommandations de la Charte de Venise (1964) qui préconise pour les adjonctions un style contemporain dont la neutralité ne vient pas concurrencer l'édifice ancien ni présenter une fausse apparence ancienne. Un des effets les plus directs de l'adoption de la théorie de la restauration critique a été d'appliquer et de diffuser la seule définition correcte de la restauration, dont le but n'est pas, contrairement à l'idée largement répandue, « de rétablir dans leur état antérieur ou leur forme première » mais bien « d'appliquer un ensemble de procédés qui puissent aider un bâtiment ou un objet à traverser le temps¹⁷. ». La restauration critique a aussi permis de reconnaître l'importance des processus multidisciplinaire (histoire, archéologie, ethnologie) et méthodologique qui s'appuient sur des dossiers étoffés et sur une connaissance adéquate des qualités du bâtiment¹⁸.

Cela dit, les réserves émises à l'endroit de la restauration de l'église Notre-Dame-des-Anges concernent avant tout la modification radicale apportée à un état dans lequel le monument était connu depuis fort longtemps. On a aussi souligné les coûts élevés de certaines interventions surtout motivées par des raisons esthétiques. Les théoriciens de la conservation s'accordent aujourd'hui à dire que pareilles métamorphoses ne sont guère recommandables pour les monuments historiques. En plus d'occasionner des coûts astronomiques souvent difficilement contrôlables, ce type d'intervention est de nature à bouleverser définitivement l'image d'un monument au point de mettre en péril la valeur symbolique et parfois identitaire qu'il revêt aux yeux de la collectivité, ce qui, heureusement, n'a pas été le cas à l'Hôpital Général.

¹⁶ André Cloutier, Madeleine Gobeil-Trudeau et Luc Noppen, *La restauration à la Place Royale. Une étude sur les concepts et sur la nature des interventions. Le choix d'un concept actualisé : une proposition*, Université Laval, 1978. p. 81.

¹⁷ Paul Trépanier, *Le patrimoine de ma famille, comment le reconnaître et bien le conserver*, Québec, Musée de la civilisation / Éditions MultiMondes, 1998, p. 61.

¹⁸ Claude Rény, *op. cit.*, p. 117.



Fig. 117
L'Intérieur de l'église depuis la restauration de 1982.
Ville de Québec, CDÉU, Jonathan Robert, 2001.

La restauration de l'église Notre-Dame-des-Anges a été longue et onéreuse car elle a touché l'ensemble de ses composantes. La plupart des travaux réalisés, quoique toujours très coûteux, n'ont pas posé de problèmes techniques ni suscité de débats. Ce fut le cas de la consolidation des structures et de la réfection des planchers et des murs, du démontage et du réassemblage du maître-autel, du décapage des lambris et des éléments sculptés du maître-autel ainsi que de la restauration de l'ensemble des tableaux et panneaux peints de l'église. Les décisions qui ont causé le plus de controverse, car elles constituaient des précédents au Québec, concernaient le choix de mettre à nu le bois du retable et de remplacer la voûte peinte par une autre en bois, laissée elle aussi à l'état naturel (**Fig. 117**). Ces changements ont eu pour effet d'éliminer les apports des derniers siècles et de donner un aspect neuf à un monument très ancien. Mais ils ont aussi rendu l'intérieur de l'église plus conforme à ce que l'on connaît de l'architecture récollette du 17^e siècle, tant celle du Québec que celle de France. La nouvelle voûte s'inspire effectivement de celle de l'ancienne église de la place d'Armes, telle qu'elle nous est connue par la gravure de Richard Short (**Fig. 84**). Le fini plus sombre mais aussi plus riche du retable le rend plus semblable à des décors européens de style comparable, comme le retable de l'ancien monastère récollet de Sézanne, contemporain de celui de Québec et qui comporte aussi des œuvres du frère Luc (**Fig. 82**).

Les travaux de restauration ont permis en outre d'harmoniser l'église avec les parties adjacentes du monastère. L'arcade qui ouvre sur le chœur a été ramenée à des proportions plus justes et recouverte d'un lambris de bois (**Fig. 118**). On a aussi refait l'arcade de la chapelle Saint-Cœur-de-Marie afin de mieux l'intégrer aux murs lambrissés de l'église.



Fig. 118 Le chœur des religieuses et l'arcade qui s'ouvre sur le sanctuaire.
AAMHGQ, 94-24.

En 1992, à l'occasion du tricentenaire de la communauté de l'Hôpital Général, l'église a été dotée de vitraux remplaçant le simple verre cathédrale posé en 1960. Les verrières, de facture contemporaine, obscurcissent peu l'intérieur car la couleur est concentrée au centre de la composition. Cette manière de faire s'apparente à celle qui était en usage au Régime français au monastère des Récollets de la place d'Armes¹⁹. Les nouveaux vitraux de l'église Notre-Dame-des-Anges, offerts à la communauté par les Augustines du monastère de l'Hôtel-Dieu-de-Saint-Vallier de Chicoutimi, sont l'œuvre des artistes Olivier Ferland et Guy Cauffopée.

b) Le chœur des religieuses

En 1958, voulant rénover leur chœur, les Augustines ne tardent pas à constater que le bâtiment est devenu si vétuste que toute transformation est inutile. La communauté prend alors la difficile décision de remplacer le chœur ancien par une structure d'une échelle et d'une sobriété semblables mais qui servira de base à un nouveau bâtiment multifonctionnel. Le nouveau chœur des religieuses, tel que conçu par les architectes Turcotte et Cauchon, est une réalisation typiquement moderniste dont les volumes épurés cherchent toutefois à s'intégrer à l'architecture ancienne (**Fig. 119-120**). En fait, pour l'intérieur du chœur des religieuses, les architectes se sont visiblement inspirés des structures voûtées du Régime français, vraisemblablement de la grande voûte en arc surbaissé du monastère des Augustines de l'Hôtel-Dieu, lieu d'origine de la communauté.

¹⁹ Le cloître des Récollets à la Haute-Ville comportait des vitraux, les premiers dont l'existence est connue en Nouvelle-France. Ils se présentaient sous forme de rondels, motifs colorés au centre d'une composition de verre clair. Ginette Laroche, « L'art du vitrail au Québec » dans *Continuité*, n° 46, hiver 1990, p. 24.



Fig. 119
L'ancien chœur des
religieuses (1724-
1958)
AAMHGQ, album
1.12.8.38, p. 2.
Photo : Walter
Edwards, v. 1950.



Fig. 120
Le nouveau chœur des
religieuses inauguré en
1960.
AAMHGQ, album
1.12.8.38, p. 2.
Photo : Paul St-Pierre,
v. 1961.

Mais, même dans un contexte aussi évident d'intégration à un ensemble ancien, l'approche moderniste a toujours tendance à faire table rase du passé. C'est ainsi que le nouveau chœur ne comprend aucun élément de mobilier ancien. Une seule œuvre d'art ancienne y trouve place, la Madone du prisonnier, dont la présence est justifiée par une tradition séculaire de la communauté. Ce sont des raisons surtout esthétiques qui ont motivé le renouvellement complet du mobilier. Il inclut les œuvres d'art intégrées comme le chemin de la croix, l'horloge²⁰, la grille et les vitraux en verre cathédrale ambre et vert. Les couleurs choisies pour l'intérieur du chœur, des tons de beige et de couleur crème, s'harmonisaient alors avec celles de l'église qu'on avait repeinte avec la même palette et dotée de verrières identiques. Depuis la restauration de 1982 qui a donné à l'église des couleurs plus vives et contrastées, le chœur des religieuses apparaît aujourd'hui un peu affadi. La chapelle Saint-Cœur-de-Marie, elle aussi reconstruite en 1960, a peut-être mieux passé l'épreuve du temps. Elle a profité en 1992 de l'ajout d'une grande murale de vitrail très coloré, qui intègre notamment les représentations du tableau d'origine conservé à présent au musée (**Fig. 121**).



Fig. 121
La chapelle Saint-Cœur-de-Marie et sa nouvelle murale en vitrail (1992).
AAMHGQ, 94-20.

4.1.4 La menuiserie extérieure

À l'exception de la façade principale, tout l'aspect extérieur de l'Hôpital Général porte encore l'empreinte de l'époque de l'exhaussement du monastère (1850-1851). Cette période représente un tournant car c'est à ce moment qu'on généralise l'usage des chambranles extérieurs en bois, selon un modèle qui sera utilisé sans interruption jusqu'aux environs de 1930. Les chambranles permettent d'uniformiser le décor des fenêtres et de camoufler les endroits où les encadrements ne sont qu'en bois, une solution plus économique qu'on avait préférée jadis à l'emploi de la pierre de taille. C'est aussi en 1850-1851 qu'apparaissent les

²⁰ Le chemin de la croix, le crucifix et l'horloge électrique du nouveau chœur ont été commandés au sculpteur Médard Bourgault. *Journal* (1960-1969), [1963], p. 123.

fenêtres à six grands carreaux, le modèle qui est encore le plus courant tant au monastère qu'à l'hôpital (**Fig. 122**).

a) Les fenêtres

Le plus ancien modèle de fenêtres au monastère est la croisée. Même s'il n'en subsiste aucun exemple, la présence de ce type de fenêtre est attestée par des documents d'archives, dont un dessin daté des environs de 1850 (**Fig. 123**). Celui-ci montre les croisées du mur nord de l'église et les fenêtres à petits carreaux de la sacristie. La plupart des ailes anciennes du monastère ont encore aujourd'hui leurs fenêtres à 20 ou à 24 petits carreaux : la sacristie, le bâtiment des Récollets, l'aile de l'Apothicaire et la première aile de la Communauté (**Fig. 124-125**). Toutes les ailes anciennes qui ont subi d'importantes rénovations ont changé de modèle de fenêtres. On trouve désormais des fenêtres à six grands carreaux à la seconde aile de la Communauté (rénovée et exhaussée en 1927) et au presbytère (restauré en 1982). Les nouvelles ailes construites entre 1929 et 1960 ont toutes aussi adopté la fenêtre à six ou à huit grands carreaux, selon les dimensions de l'ouverture. Au moment de la restauration extérieure des ailes de l'Hôpital et du Dépôt (1977), on a plutôt retenu un modèle contemporain. Ces fenêtres à double vitrage dites « thermos », à faux carreaux et de couleur marron contrastent avec les ouvertures anciennes du monastère, traditionnellement peintes en blanc.



Fig. 122 Le modèle de fenêtre le plus courant à l'Hôpital Général depuis 1850.
Photo : Paul Trépanier, 2002.

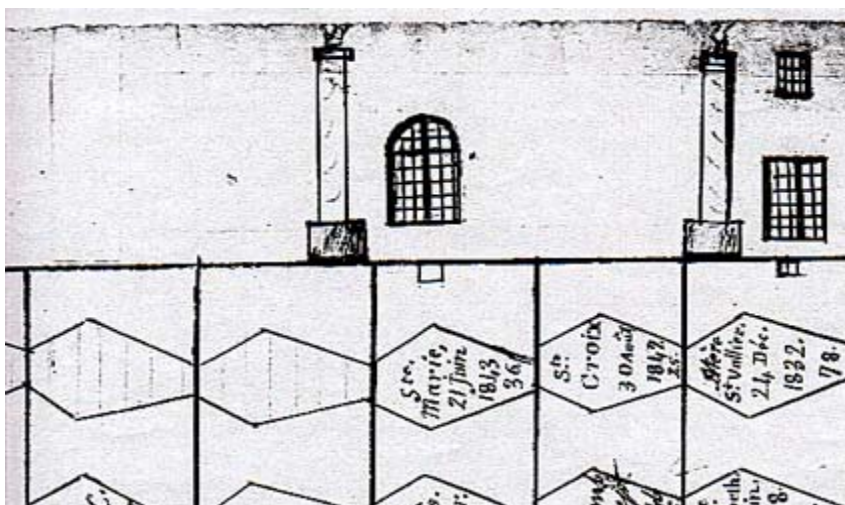


Fig. 123 Le mur nord de l'église et de la sacristie vers 1850. Détail d'un plan ancien du cimetière. On constate que les fenêtres de l'église sont alors des croisées.
AAMHGQ, 25.15.3.5.



Fig. 124 Modèle de fenêtre à 20 carreaux à la première aile de la Communauté (1737)
Photo : Paul Trépanier, 2001.



Fig. 125 La haute fenêtre de l'escalier, dans le bâtiment des Récollets.
Photo : Paul Trépanier, 2001.

Il existait également à l'Hôpital Général un autre modèle ancien de fenêtres, aujourd'hui disparu. Il s'agit de l'« arcade », dont on trouve encore des exemples au monastère de l'Hôtel-Dieu. Cette grande fenêtre, qui préfigure la fenêtre serlienne popularisée au 19^e siècle, est généralement placée au bout des corridors, au centre des murs pignons. En 1850, celle qui occupait l'extrémité sud du bâtiment des Récollets a été remplacée par une fenêtre de taille normale²¹. Les arcades situées au mur pignon de la première aile de la Communauté (1737) sont devenues des voies intérieures à la suite de la construction de la seconde aile de la Communauté (1843). Des fenêtres serliennes avaient aussi été percées au pignon de l'aile du Dépôt (1859), mais elles ont fait place à des fenêtres de taille normale au début du 20^e siècle.

b) Les portes, les portails et les porches

Les portes extérieures anciennes sont des éléments très rares dans les bâtiments institutionnels. Le cloître du monastère en compte toujours trois qui remontent vraisemblablement au milieu du 19^e siècle (**Fig. 126 à 128**). Jusqu'à la restauration de 1977, c'est la façade principale de l'Hôpital Général qui arborait le plus d'éléments de menuiserie, des ornements qui s'ajoutaient au revêtement de bois posé en 1826²². Seize ans après la pose de ce revêtement, en 1842, les religieuses prennent la décision de sabler la façade, ce qui à l'époque ne veut pas dire passer le matériau au papier émeri mais bien ajouter du sable à la peinture non encore sèche, de manière à protéger le bois mais surtout à lui assurer une plus

²¹ *Journal de l'administration*, vol. I, [1850], p. 250.

²² *Journal de l'administration*, vol. I, [1826], p. 211.

grande longévité²³. De plus, avec ce type de fini, les lambris imitent la pierre de taille. En choisissant la couleur « drabe » pour la façade, on cherchait peut-être à l'harmoniser avec celle du calcaire de Beauport, de ton semblable²⁴.



Fig. 126
Porte donnant sur l'avant-
chœur.
Photo : Paul Trépanier, 2002.



Fig. 127
Porte du corridor du cloître de l'aile de
1737.
AAMHGQ, 89-17.



Fig. 128
Porte donnant sur la cour du
cloître.
AAMHGQ, 90-08.

Avant 1850, les deux entrées publiques de l'institution (l'église et l'hôpital) sont dotées de portails surmontés d'une niche, le tout probablement réalisé en pierre de taille (**Fig. 93**). Des tambours sont apparus à l'époque de l'exhaussement (1850), pour être remplacés en 1916 par des porches avec fronton triangulaire supporté par deux colonnes doriques²⁵ (**Fig. 94**). Depuis la restauration de 1977, le porche à colonnes de l'hôpital et la niche qui la surmonte sont aujourd'hui les seuls éléments menuisés qui peuvent être rattachés à des traditions anciennes de l'établissement. Le porche a certes été allongé pour le rendre plus fonctionnel et la niche a été refaite, mais tous deux ont conservé la même apparence, à l'exception de la nouvelle couleur brune adoptée alors pour les éléments menuisés de la façade.

Le portail d'entrée de l'hôpital, de style Louis XV, a été conservé tel quel, quoique peint lui aussi de couleur brune. Datant de 1950, il a été dessiné par les architectes Lévesque et Venne au moment où ceux-ci ont réaménagé l'entrée et le vestibule de l'hôpital²⁶ (**Fig. 129**). La « galerie des aumôniers », aux trois étages de la façade du presbytère, a été construite au début des années 1930, refaite en 1951 puis de nouveau en 1982. Par la même occasion, on a ajouté à l'entrée un porche vitré (**Fig. 11**). Les galeries et les ouvertures du presbytère, renouvelées

²³ « Le 17 juillet 1842, les Capitulantes décident de faire repeindre et sabler le devant de l'hôpital pour conserver le lambrissage » (AC, 1821-1858, p. 27. En 1865 : « on fit sabler et peindre le devant de la maison à l'exception de l'aile de l'Ange Gardien ». *Journal de l'administration*, vol. I, [1865], p. 304.

²⁴ « Notre façade de couleur drabe a actuellement bonne apparence de propreté. » *Journal de l'administration*, vol. II, [1934], p. 455.

²⁵ Les quatre tambours de la façade sont remplacés « par d'autres d'apparence plus moderne ». AAMHGQ, *Journal de l'administration*, vol. II, [1916], p. 70. Les quatre colonnes utilisées alors pour les portiques de l'hôpital et du dépôt « étaient les anciennes » colonnes de la salle de communauté. En 1932, elles sont remplacées par des neuves. *Journal de l'administration*, vol. II, [1932], p. 389.

²⁶ ANQQ, fonds Gérard-Venne, P57, dossiers 237 et 85.

elles aussi cette année-là, ont été teintes de couleur brun clair afin de s'harmoniser avec celles de l'hôpital.



Fig. 129 La porte d'entrée principale de l'hôpital (1950).
AAMHGQ, 108-04.

4.1.5 La menuiserie intérieure

L'intérieur du monastère conserve des éléments de menuiserie ancienne datant de chacune des grandes périodes de son histoire. La phase d'aménagement d'origine correspond à l'époque des Récollets. Lui succède celle des agrandissements réalisés par M^{gr} de Saint-Vallier (début du 18^e siècle) puis par les Augustines en 1737. Le monastère connaît ensuite deux intenses périodes de réaménagement intérieur grâce à d'importantes rentrées d'argent, en 1777 et en 1822²⁷. Les réalisations des années 1820, presque indissociables de celles de l'agrandissement de 1843, sont aujourd'hui les plus visibles. Pour les parties anciennes du monastère, cette ultime phase de transformation intérieure a permis de renouveler presque tout ce qui ne l'avait pas été à la fin du 18^e siècle.

Tous ces éléments menuisés de l'intérieur du monastère étaient jadis très différents les uns des autres, tant par leur style que par leur fini. Au 20^e siècle, ils ont gagné une uniformité, résultat

²⁷ L'année 1777 est celle de la vente de la seigneurie de Saint-Vallier et 1822 est la date d'un important recouvrement de capitaux longtemps restés bloqués en France.

des différentes campagnes de restauration. Si ces travaux ont permis de dégager un nombre considérable de faux finis victoriens, ils ont malheureusement fait disparaître les traces de maints finis d'origine qui subsistaient sous les nombreuses couches de peinture et de vernis. À quelques rares exceptions, la menuiserie intérieure du monastère et de l'hôpital est aujourd'hui à l'état naturel.

a) Les lambris, vantaux et portes du 17^e siècle

Le bâtiment des Récollets

Deux pièces du bâtiment des Récollets témoignent de l'aspect premier du décor menuisé du monastère dans les années 1680 : le réfectoire du rez-de-chaussée et une section des dortoirs de l'étage. Le réfectoire actuel des Augustines occupe l'espace réuni du réfectoire, de la cuisine et de la dépense des Récollets. Le réfectoire initial, avec ses lambris de demi-revêtement, correspond à la partie sud de l'espace actuel et aux quatre premières travées de fenêtres (**Fig. 130-131**). L'ensemble ornemental est constitué de panneaux en pin, rectangulaires, soulevés, à double relief et assemblés à tenons et mortaises. Il est unique en Amérique du Nord par son ancienneté, son intégrité et sa qualité générale d'exécution. L'agencement sophistiqué des panneaux était assujéti à la fois à l'ordonnance des ouvertures et à la disposition des bancs, à l'origine fixés aux murs. Les lambris du réfectoire ont vraisemblablement servi de modèle à ceux de l'église, réalisés en 1697, et peuvent nous informer sur la disposition originelle des panneaux, réassemblés en 1769.



Fig. 130 Le réfectoire du bâtiment des Récollets et ses lambris du 17^e siècle.
Photo : Ville de Québec, CDÉU, Jonathan Robert, 2001.

Dans toutes les modifications apportées au réfectoire, notamment en 1850 et en 1913, lorsqu'on a abattu le mur le séparant de la cuisine, on a veillé à harmoniser le nouveau décor menuisé avec les revêtements anciens²⁸. Les nouveaux lambris relèvent d'une exécution plus simple mais ils complètent parfaitement l'ordonnance d'origine. On a aussi construit de nouvelles armoires murales en réutilisant certaines portes anciennes. En 1947, une nouvelle porte a été percée au mur sud, à l'emplacement d'une armoire murale²⁹ (**Fig. 132**). Le modèle choisi est identique à celui de l'autre porte, à l'exception de la forme arquée du linteau. Cette porte semble intégrer des panneaux de portes anciennes prélevés ailleurs dans le monastère. Quant aux deux vantaux d'armoires enlevés, il pourrait s'agir de ceux qu'on trouve de nos jours dans le bureau de la supérieure (**Fig. 133**).

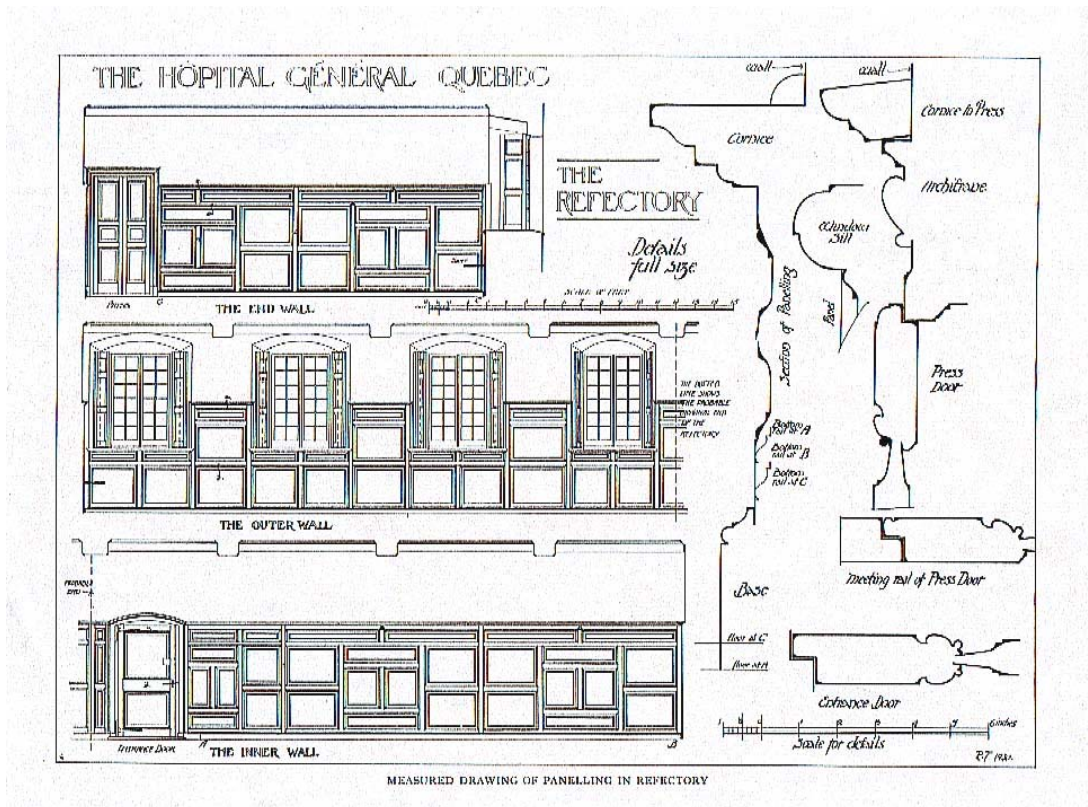


Fig. 131 Relevé des lambris du réfectoire en 1928.
Dessin tiré de: Ramsay Traquair, *The Architecture of the Hôpital Général Québec*, p. 13.

²⁸ « Au réfectoire on ne fit autre chose que le boiserie du mur et des colombages et le déplacement de la chaire de la lectrice qui fut transportée au milieu du réfectoire. » *Annales*, vol. IV, 21 septembre 1850, p. 175. « Refaire pour rendre conforme, une partie du plafond du réfectoire et de la cuisine », *Journal de l'administration*, vol. II, [1913], p. 44.

²⁹ « Une porte a été pratiquée (...) à la place d'une armoire. C'est par cette porte que, depuis, la Communauté en corps circule régulièrement. » *Journal* (1944-1950), 28 juillet 1947, p. 313.



Fig. 132
Cette porte du réfectoire, percée en 1947, remplace une ancienne armoire murale. AAMHGQ, 90-15.



Fig. 133
Les portes de cette armoire, dans le bureau de la supérieure de la communauté, proviennent probablement du réfectoire. AAMHGQ, 96-05.



Fig. 134
Porte d'une cellule des Récollets. Ville de Québec, CDÉU, Jonathan Robert, 2001.

En 1845, c'est sans gaieté de cœur que les religieuses transforment en salle d'hôpital le dortoir de l'étage du bâtiment des Récollets³⁰. Dans le réaménagement de l'ancien dortoir, les religieuses se réservent toutefois le tiers de la superficie et elles prennent soin d'y respecter la plupart du cloisonnement d'origine. Trois cellules sont conservées intégralement et tiennent lieu d'espaces de rangement. En 1870, les deux cellules qui donnent sur la cour intérieure seront réunies en une seule afin de loger le secrétariat tout en servant de témoignage historique³¹. La « chambre des Récollets » présente toujours son austère porte cintrée formée du simple assemblage de larges planches brutes (**Fig. 134**).

Toutes les boiseries de l'époque des Récollets et celles plus récentes qui les complètent depuis le 19^e siècle n'ont jamais été peintes et ont toujours gardé le même type de fini verni. Lors de la restauration de 1972, les anciens vernis foncés et empâtés ont fait place à un fini plus clair. On a alors décapé les grandes poutres et les volets des fenêtres. C'est aussi à cette occasion que de nouvelles tables ont été fabriquées à partir d'un modèle ancien, la table dite «de la supérieure».

b) La menuiserie intérieure de la première moitié du 18^e siècle

Les ailes de M^{gr} de Saint-Vallier (1710-1715)

³⁰ *Annales*, vol. IV, 17 août 1845, p. 39.

³¹ « Jusqu'ici la secrétaire du chapitre n'avait pour office qu'une chambre fort petite, exposée au grand soleil pendant l'été et sans feu pendant l'hiver. Il a été décidé de faire un secrétariat des deux dernières cellules des Récollets (ouvrant sur le cimetière) qui servaient l'une et l'autre de petites décharges. Les ouvriers y ont travaillé pendant les premières semaines de mai. Le 14 tout était terminé. » *Journal* (1867-1873), [1870], p. 232.

Étonnamment, alors qu'il subsiste un nombre appréciable d'éléments de l'époque des Récollets, il reste peu de chose des intérieurs du temps de M^{gr} de Saint-Vallier, pourtant réalisés ultérieurement. Cela peut s'expliquer par le fait que l'évêque a surtout fait des travaux à la section hospitalière de l'établissement et que celle-ci, plus que toute autre section, a été modernisée au fil des siècles.

3

Du vivant de l'évêque Saint-Vallier, ses appartements étaient réputés être d'une grande sobriété. Si au rez-de-chaussée de la résidence du prélat, certaines boiseries avaient pu subsister de cette époque, elles ont disparu lors du réaménagement du presbytère en 1949 à la suite de la construction du nouveau vestibule de l'église. En 1928, Ramsay Traquair y avait identifié des panneaux, lambris muraux et portes polychromes parmi les plus intéressants (**Fig. 135-136**). Dans l'aile de l'Hôpital, aucune boiserie de la construction d'origine (1711) n'est parvenue jusqu'à nous. Comme la majeure partie de la menuiserie de cette section, la chapelle de la salle des hommes aurait été refaite vers 1825. Dans la section hospitalière de l'aile de l'Apothicaire, presque tous les éléments menuisés anciens, identifiés dans l'étude effectuée par le ministère des Affaires culturelles en 1981, n'ont pas survécu aux travaux de réaménagement intérieur que l'hôpital a connus en 1985-1986³² (**Fig. 137**). Une seule porte ancienne, qui pourrait dater du tournant de 1800, y subsiste; elle mène à un débarras, une fonction secondaire qui probablement ne justifiait pas son remplacement (**Fig. 138**). Une autre porte qui proviendrait de l'aile de l'Hôpital, celle-là nettement 18^e siècle, est aujourd'hui conservée au musée (**Fig. 139**). Dans toute l'aile de l'Apothicaire, les éléments menuisés les plus anciens seraient vraisemblablement, au rez-de-chaussée, les « coffres-morts », les armoires intégrées à la base des fenêtres du cloître (**Fig. 140**).



Fig. 135 Les lambris du rez-de-chaussée du presbytère en 1928. Ils ont disparu lors de la rénovation de 1949.
Archives photographiques Traquair, C.A.C., Université McGill, 105818.

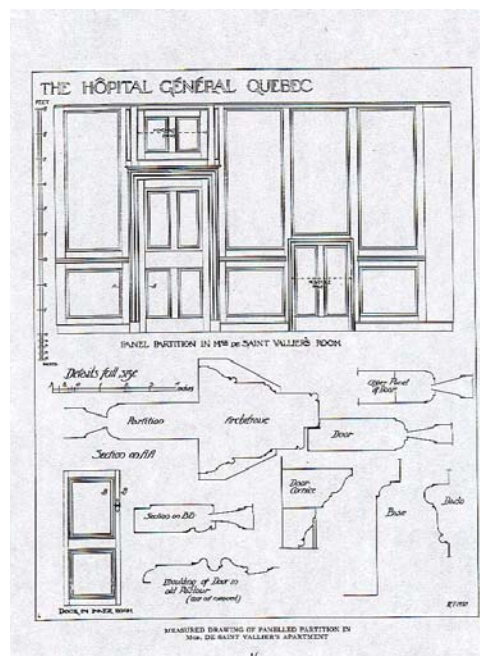


Fig. 136 Relevé des lambris du rez-de-chaussée du presbytère en 1928.
Dessin tiré de : Ramsay Traquair, *The Architecture of the Hôpital Général Quebec*, p. 16.

³² Suzanne Bernier Héroux, *Dossier préliminaire sur l'Hôpital Général de Québec*, vol. I et II, Québec, Ministère des Affaires culturelles du Québec, Direction générale du patrimoine, Service de l'Inventaire des biens culturels, 1981.

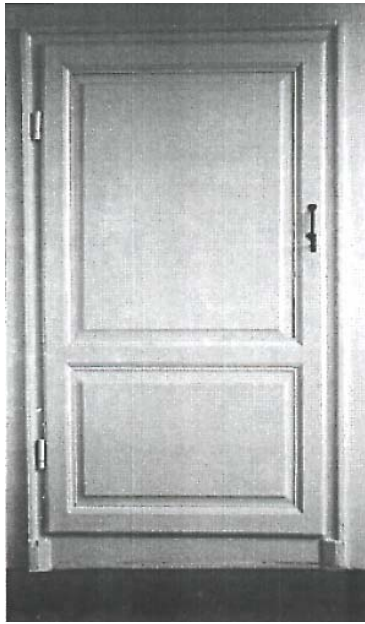


Fig. 137 Porte d'armoire photographiée en 1978 dans la partie hospitalière de l'aile de l'Apothicaire. Elle était identique à celles du corridor du cloître de l'aile de 1737. Elle a depuis disparu.
M.C.C. 78.0801.32A (35).



Fig. 138 Seule porte ancienne (v. 1800) que l'on retrouve dans l'aile de l'Hôpital.
AAMHGQ, 108-21.



Fig. 139 Porte du 18^e siècle qui proviendrait de l'aile de l'Hôpital. Elle se trouve aujourd'hui au Musée.
Photo : Paul Trépanier, 2002.



Fig. 140 Parmi les plus anciens éléments menuisés de l'aile de l'Apothicaire sont les « coffres-morts », armoires intégrées à la base des fenêtres.
AAMHGQ, 91-21.

La première aile de la Communauté (1737)

La construction de la première aile de la Communauté (1737) a donné lieu à un travail de menuiserie dont l'histoire est peu banale et caractéristique du contexte d'un hôpital général. On sait que, pour la menuiserie intérieure, la communauté a fait appel à un pensionnaire; son identité, malheureusement, n'est pas parvenue jusqu'à nous.

Diverses heureuses coïncidences nous épargnèrent plusieurs déboursés, entre lesquelles fut un bon ouvrier entré en 1736 dans notre hôpital pour y finir ses jours qui nous fit toute la menuiserie avec un seul compagnon que nous lui payâmes pour lui aider³³.

Dans l'aile de la Communauté, c'est certainement à ce « bon ouvrier » que l'on doit tout ce qui paraît subsister de cette époque, notamment, dans le corridor du cloître : deux des « trois petites armoires brunes³⁴ » encastrées entre les fenêtres (**Fig. 141**) et les trois plus anciennes portes (les trois premières à partir de la gauche) des « grandes armoires aux manteaux » situées au pied du grand escalier (**Fig. 142**). Les portes ajoutées ultérieurement à cette première section intègrent peut-être des caissons de portes anciennes³⁵. Quand aux portes des 16 cellules du dortoir Saint-Vallier, à 2 caissons rectangulaires, on a dû les remplacer en 1944 en raison de leur vétusté³⁶. Les plus récupérables d'entre elles ont été replacées ailleurs dans le monastère. Ces anciennes portes de cellules sont facilement identifiables en raison de leur type particulier de serrure : un loquet à vielle (voir encadré) comportant une platine en forme de cœur. On trouve aujourd'hui une de ces portes dans le bureau de la supérieure (**Fig. 143**), une autre dans le réduit juste en face, jadis une cellule de Récollet. Il est fort possible aussi qu'une porte d'armoire murale située dans le couloir de l'infirmerie ait été autrefois une porte de cellule (**Fig. 144**). L'année où on a remplacé ces portes, on en a offert une au Musée de la province à la demande du conservateur Paul Rainville. Avec la porte, « le plus original comme le plus apprécié de ces dons³⁷ », venait le mobilier complet d'une cellule de religieuse. Ces pièces font aujourd'hui partie des collections du Musée de la civilisation.

³³ *Journal de l'administration*, vol. I, [1737], p. 45.

³⁴ En 1883, c'est ainsi qu'on désigne ces armoires lorsqu'on en remplace une par l'oratoire du Sacré-Cœur. AAMHGQ, *Journal* (1874-1907), 1^{er} juin 1883, p. 285.

³⁵ À la fin des années 1940, plusieurs éléments de portes anciennes on été utilisés pour confectionner de nouvelles armoires, dans la cave du dépôt et ailleurs dans le monastère : « Pour les armoires, nous utilisons les vieilles portes enlevées et là, autant que possible, du bois usagé. » *Journal* (1944-1950), fin mai 1948, p. 389. « Les panneaux antiques, enlevés aux armoires de la chambre de la supérieure ainsi qu'aux armoires de la salle capitulaire, furent placées à une armoire à l'usage du tour dans l'antichambre. » *Journal* (1944-1950), 19 avril 1949, p. 433.

³⁶ « Dans les réparations en cours au cloître, nous sommes justement à remplacer ces portes [du dortoir Saint-Vallier] dont les pièces sont remarquablement disjointes. » *Journal* (1944-1950), 4 juillet 1944, p. 40. « Les portes des cellules durent être renouvelées. Notons ici qu'il fut impossible de conserver nos clenches de portes telles qu'elles se voient encore dans nos autres dortoirs. » *Journal* (1944-1950), [1945], p. 122.

³⁷ *Journal* (1944-1950), 4 juillet 1944, p. 40.



Fig. 141 Une des trois armoires murales du corridor du cloître de l'aile de 1737. La troisième de ces armoires a fait place à l'oratoire du Sacré-Cœur en 1883. AAMHGQ, 89-21.



Fig. 142 Trois des « grandes armoires aux manteaux » situées au pied du grand escalier du monastère. AAMHGQ, 90-05.



Fig. 143 Ancienne porte d'une cellule de l'aile de 1737 aujourd'hui dans le bureau de la supérieure.
Ci-haut : détail de la platine et de l'entrée de serrure.
Ci-bas : clenche sur la face intérieure de la porte.
Photos : Paul Trépanier, 2002.

Le loquet à vielle

Au monastère de l'Hôpital Général, le type de fermeture qui équipait les plus anciennes portes des cellules des religieuses est unique en Amérique : le loquet à vielle. Ce dispositif est très différent de la cordelière, l'autre modèle plus courant de loquet français et celui qu'on retrouve généralement dans les monastères. Le loquet n'est pas véritablement une serrure car il ne permet pas de verrouiller la porte. Il n'assure pas non plus la protection d'une pièce mais en préserve l'intimité. La clef d'un loquet à cordelière, lorsque tournée, soulève directement la clenche intérieure de la porte; la clef d'un loquet à vielle active une manivelle qui à son tour soulève la clenche. Toutefois, au monastère de l'Hôpital Général, l'usage d'une clef n'est pas nécessaire pour ouvrir la porte des cellules. En effet, un petit orifice permet d'insérer une cordelette qu'il suffit de tirer pour soulever la clenche. On n'a recours à une clef que si la cordelette est absente ou s'est malencontreusement rompue. Au monastère de l'Hôpital Général, l'usage du loquet à vielle pour les portes des cellules s'est maintenu jusqu'à nos jours³⁸.



³⁸ Les cellules aménagées dans la seconde aile de la Communauté (1843) comportent aussi des loquets à vielle, mais ce sont des copies du modèle ancien exécutées avec des matériaux plus modernes. En 1927, lors de l'aménagement du nouveau dortoir de la Providence, au dernier étage de cette aile, des loquets à vielle ont été commandés à un artisan de Limoilou : « Les clenches des portes de notre vieux monastère n'existant nulle part, nous les avons fait faire chez Mr. Martin (Limoilou) au prix de \$80.00. » *Journal de l'administration*, vol. II, [1927], p. 245. En revanche, en 1945, lorsqu'on a dû remplacer les portes des cellules du dortoir Saint-Vallier, il a fallu se résoudre à utiliser des clenches « modernes » : « Les portes de nos cellules durent être renouvelées. Notons ici qu'il fut impossible de conserver nos anciennes clenches de portes telles qu'elles se voient encore dans nos autres dortoirs. Il a fallu mettre aux portes neuves des clenches modernes, les seules qui se vendent actuellement. » *Journal* (1944-1950), [1945], p. 122-123.

Fig. 144

Armoire murale à l'emplacement d'une fenêtre du pignon ouest de la première aile de la Communauté.
AAMHGQ, 88-02.

Toutes les boiseries de la première moitié du 18^e siècle qui subsistent au monastère ont été décapées lors des travaux de restauration réalisés entre 1975 et 1979³⁹. Parmi toutes ces composantes menuisées, il est surprenant de ne trouver aucun vestige d'anciennes portes vitrées. On en retrouve généralement dans les « offices » et dans plusieurs des pièces communautaires d'un monastère⁴⁰.

c) La menuiserie de la fin du 18^e siècle

À partir de 1769, les Augustines entreprennent de grands travaux à l'intérieur de leur monastère. Malgré des moyens financiers très limités, la communauté se fait offrir de très bonnes conditions de paiement par leur « ouvrier ordinaire », Pierre Émond. C'est à lui que peut être attribué tout le travail de menuiserie exécuté au cours des 30 années suivantes, et ce, dans toutes les parties du monastère. En effet, les éléments qui subsistent de cette époque y sont répartis partout, bien que le décor de quelques appartements ait fait l'objet d'une réfection quasi complète.

L'apothicaire

À l'exception de l'église, l'apothicaire est la pièce du monastère pour laquelle on avait conçu le décor le plus élaboré. Jusqu'en 1972, année de sa restauration, cette pièce conservait un ensemble de boiseries parmi les plus remarquables et les lambris de hauteur les plus rares qui aient subsisté au Québec, probablement les plus anciens qu'on puisse attribuer à Pierre Émond (**Fig. 145-148**). En effet, selon ce que laissent entendre les *Annales*, les boiseries de l'apothicaire auraient été réalisées en 1770.

L'apothicaire fut aussi remise à la place qu'occupait le Dépôt et réunie en une seule chambre en murant la porte extérieure, nous pûmes y ajouter une fenêtre, laquelle avec la boiserie de la cheminée furent à peu près les réparations de ces deux offices⁴¹.

Le grand intérêt des lambris de l'apothicaire tenait d'abord à leur excellent état de conservation en dépit de repeints fréquents, ainsi qu'à l'originalité de leur organisation fonctionnelle, à la qualité d'exécution et la finesse du décor. Le manteau de cheminée Louis XV constituait à l'origine le centre d'un lambris de hauteur qui occupait le mur entier et auquel faisaient face deux grandes armoires vitrées. Ce manteau de cheminée était le plus ancien de trois identiques qui subsistaient encore à Québec au début du 20^e siècle⁴². Il était toutefois le seul à posséder des « portes d'été » avec caissons, alors que les foyers ordinaires étaient fermés par un simple panneau menuisé.

³⁹ *Journal* (1969-1977), 5 mars 1975, p. 232; janvier 1979, p. 60.

⁴⁰ En 1715, les comptes de la communauté font état du paiement pour deux portes vitrées destinées à la salle de communauté alors située à l'étage de l'aile de l'Apothicaire. *Livres de comptes*, vol. 1, 1^{re} série, (1693-1726).

⁴¹ *Annales*, vol. II, [1770], p. 254.

⁴² Le deuxième se trouve à la maison Van Felson (v. 1770); le troisième, au presbytère Notre-Dame-de-Québec, a disparu.

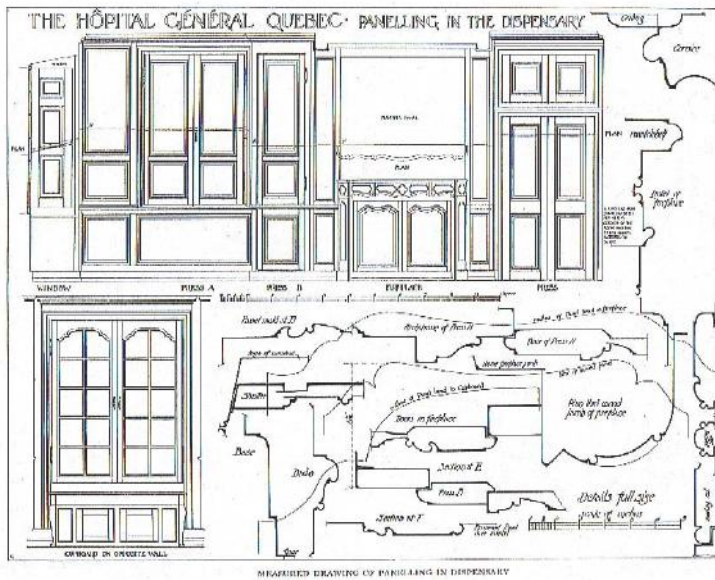


Fig. 145 Relevé des lambris de l'apothicairerie en 1928.
Dessin tiré de : Ramsay Traquair, *The Architecture of the Hôpital Général Québec*, p. 14.



Fig. 146 Une des deux armoires vitrées de l'apothicairerie maintenant exposée au Musée.
Photo: Paul Trépanier, 2002.

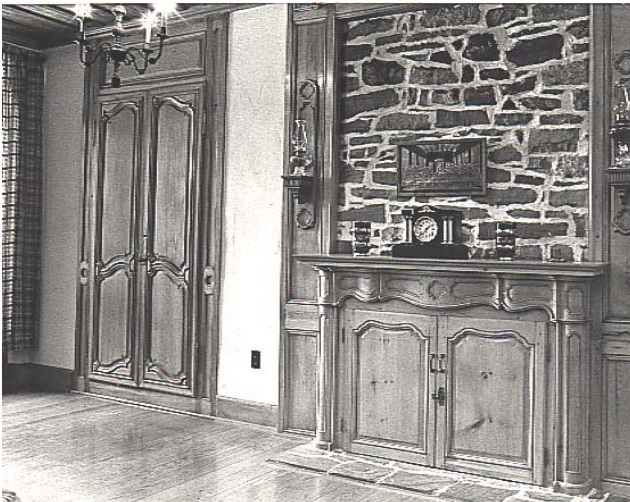


Fig. 147 Les boiseries de l'ancienne apothicaire depuis la restauration de 1972. La grande armoire est celle du dépôt.
Ville de Québec, CDÉU.



Fig. 148 Une partie des armoires de l'apothicairerie se trouvent maintenant dans l'ancien dépôt.
AAMHGO, 92-05.

Souvent, dans le cas des monuments historiques, le changement de fonction constitue la principale menace à la conservation. Tant que l'apothicairerie avait conservé sa fonction d'origine, son décor, même repeint à de nombreuses reprises, n'avait pas connu de modifications notables ou irréremédiables⁴³. En 1972, toutefois, le passage de la fonction de

⁴³ Des armoires supplémentaires avaient notamment été ajoutées en 1850 : « décidé de faire des armoires vitrées à l'Apothicairerie et de faire réparer le plafond ». *Actes capitulaires* (1821-1858), 23 mars 1850, p. 67.

pharmacie à celle de salle à manger a occasionné des changements significatifs. Les boiseries démontées lors des travaux de restauration n'ont pas été entièrement remontées. Des composantes ont été interchangées avec certaines du dépôt, la pièce voisine, et quatre vantaux d'armoires n'ont pas été remontés⁴⁴. Les deux grandes armoires vitrées ont elles aussi été démontées; l'une d'elles a pris place au musée (**Fig. 147**), l'autre a été entreposée. L'une des incidences les plus importantes des modifications apportées au décor de l'apothicairerie a trait à la perte du caractère monumental qu'avaient les lambris lorsqu'ils composaient un mur entier. De surcroît, le décapage complet des boiseries nous empêche à présent de connaître quelles pouvaient être les polychromies anciennes. Malgré tout, les surfaces peintes d'une des deux armoires vitrées ayant été conservées – en raison de la présence de motifs peints –, leur analyse pourra éventuellement fournir des informations précieuses sur les finis successifs des boiseries de l'apothicairerie.

Interchanger les armoires du dépôt avec celles de l'apothicairerie était motivé par la nouvelle fonction de salle à manger, mais cela a eu pour conséquence de modifier totalement la perception de la symbolique du décor de chacune de ces deux pièces. Aujourd'hui, les deux composantes les plus ornementées, l'armoire à panneaux chantournées et le manteau de cheminée, se retrouvent dans la même pièce. Il était légitime autrefois de réserver au dépôt la plus belle armoire murale du monastère car cette pièce était l'« office » le plus important de l'établissement, où l'on pouvait recevoir la visite de personnalités tant religieuses que laïques. La grande armoire de style devait ainsi s'appareiller avec un mobilier de travail sûrement aussi sophistiqué. Malheureusement, de nos jours, les armoires murales installées dans l'ancien dépôt passent un peu inaperçues.

Les appartements des prêtres

De 1773 à 1778, Pierre Émond procède à la réfection des appartements des deux étages de l'ancien logis de M^{gr} de Saint-Vallier. Les travaux débutent au rez-de-chaussée « en commençant par réparer la chambre de M^{gr} de Saint-Vallier destinée à l'usage de M^r de Rigauville et nous réparâmes le reste de ce bas étage dont la moitié pour une chambre qui fut destinée pour les prêtres malades⁴⁵ ». Malheureusement, tous ces premiers ouvrages – lambris, panneaux mobiles et portes –, identifiés et photographiés par Ramsay Traquair en 1928, ont disparu lors des rénovations de 1949 (**Fig. 135-136**).

En revanche, subsiste toujours une partie du décor menuisé des appartements de l'étage destinés à M^{gr} Briand, où « tout fut fait en neuf; croisées, armoires, boisages, portes vitrées et la cheminée » en 1778⁴⁶. Les éléments qu'on a conservés de cette époque sont les lambris de demi-revêtement, les volets des fenêtres et une grande armoire murale (**Fig. 149 à 151**).

⁴⁴ On ne connaît pas le sort qui leur a été réservé.

⁴⁵ *Journal de l'administration*, vol. I, [1773], p. 129.

⁴⁶ *Annales*, vol. I, [1778] p. 316.



Fig. 149 Armoire murale des anciens appartements de M^{gr} Briand (1778). AAMHGQ, 103-15.



Fig. 150 Lambris mural des anciens appartements de M^{gr} Briand (1778). AAMHGQ, 103-13.



Fig. 151 Volets des anciens appartements de M^{gr} Briand (1778). AAMHGQ, 103-12.

Les salles communes du monastère

Des travaux de menuiserie sont réalisés à la fin du 18^e siècle dans les diverses pièces communes du monastère. Plusieurs des ouvrages exécutés alors nous sont parvenus, comme ces deux armoires identiques logées dans le même mur mitoyen, l'une dans l'ancienne infirmerie, l'autre dans l'ancienne salle de communauté (**Fig. 152-153**). Elles correspondent bien à la mention du *Journal du dépôt* de 1777 : « Nous n'entreprîmes que l'infirmerie des religieuses à laquelle nous fîmes ouvrir une seconde porte et reboiser les armoires⁴⁷. » Quant à certaines portes à cinq caissons que l'on retrouve aussi dans la première aile de la Communauté, elles font peut-être partie des éléments menuisés dont on signale le renouvellement en 1786 : « faire réparer le Noviciat dont la menuiserie fut renouvelée⁴⁸ » (**Fig. 154**).

⁴⁷ *Journal de l'administration*, vol. I, [1777], p. 130.

⁴⁸ *Journal de l'administration*, vol. I, [1786], p. 157.



Fig. 152 Armoire murale de l'ancienne infirmerie (1777).
AAMHGQ, 92-16.



Fig. 153 Armoire murale de l'ancienne salle de communauté (1777).
AAMHGQ, 89-10.



Fig. 154 Porte à cinq caissons (fin du 18^e siècle).
AAMHGQ, 88-15.

Le grand escalier

Le grand escalier du cloître est un autre ouvrage de menuiserie fort bien documenté. Le *Journal du dépôt* signale en 1789 : « nous fîmes refaire ensuite en merisier le Grand escalier à deux étages au dessous duquel se trouve l'Oratoire du St Nom de Marie, ouvrage qui fut estimé avec le grand châssis à 1500 # mais M^r Emond laissa le tout pour 700 #⁴⁹ ». Cet escalier à trois volées, « one of the finest old stairs in Canada⁵⁰ » selon Ramsay Traquair, est si parfaitement adapté à son emplacement, reprenant sans doute la position exacte de l'escalier initial, que l'éminent architecte l'a daté de 1737. La légèreté de la structure, l'élégance du volume et la finesse de toutes les pièces tournées le placent pourtant sans équivoque dans l'univers formel de l'après-Conquête (**Fig. 155-156**).

⁴⁹ *Journal de l'administration*, vol. I, [1789], p. 161.

⁵⁰ Ramsay Traquair, *op. cit.*, p. 17.



Fig. 155 La première volée du grand escalier construit par Pierre Émond en 1789.
AAMHGQ, 90-04.



Fig. 156 L'escalier entre le premier et le second étage du bâtiment des Récollets.
AAMHGQ, 96-13.

d) L'ornementation intérieure néoclassique

Le respect de la tradition classique a permis de conserver l'harmonie de l'architecture intérieure du monastère pendant tout le 19^e siècle. À partir des années 1820, tous les nouveaux ouvrages de menuiserie s'inspirent du classicisme anglais. Ceux-ci formeront bientôt la plus grande partie du décor menuisé du monastère et contribueront à l'unifier.

Les portes et les arches

La porte à six caissons, appelée dans le monde anglo-saxon *Cross & Bible* à cause de l'agencement de ses caissons qui évoque ces deux motifs, est la plus courante au monastère (**Fig. 157**). On la retrouve dans toutes les ailes, tant les ailes initiales que celles construites au 19^e siècle. Dans la seconde aile de la Communauté (1843), les portes à six caissons s'intègrent à des ensembles plus importants de boiserie et de mobilier mural (**Fig. 158**). Dans les espaces intérieurs aménagés au 19^e siècle, au monastère comme à l'hôpital, et dont l'échelle est souvent plus monumentale, on retrouvait fréquemment des portes d'arche. Aujourd'hui, elles se rencontrent presque exclusivement dans la section du monastère. À la suite des rénovations de l'hôpital, certains de ses éléments de décor ont été installés dans le monastère, comme c'est le cas dans le couloir de l'infirmerie dont la porte d'arche provient du réfectoire Saint-Louis⁵¹ (**Fig. 159**).

⁵¹ La porte de l'infirmerie a été « enlevée, remplacée par l'ancienne porte du réfectoire Saint-Louis (présentement bureau de la directrice de la cafétéria). Cette porte convient mieux au style roman du corridor, arches avec côtés arrondis par le haut. » *Journal* (1977-1981), p. 61.



Fig. 157 Porte à six caissons (milieu du 19^e siècle) dans l'aile de l'Apothicaire. AAMHGQ, 91-19.



Fig. 158 Armoires à caissons dans la seconde aile de la Communauté (1843). AAMHGQ, 86-13.



Fig. 159 La porte d'arche du couloir de l'infirmerie provient du réfectoire Saint-Louis (19^e siècle). AAMHGQ, 88-14.



Fig. 160 Plafond à caissons (19^e siècle) dans l'ancien dépôt de l'aile de l'Apothicaire. Ville de Québec, CDÉU, Jonathan Robert, 2001.

Les plafonds à caissons

Si l'on exclut la première aile de la Communauté (1737), dont tous les plafonds sont depuis l'origine maçonnés et enduits, et les corridors à poutres du cloître, tous les plafonds des ailes construites avant 1900 adoptent le modèle à caissons. À l'Hôpital Général, les premiers plafonds à caissons seraient apparus au début du 19^e siècle pour se généraliser par la suite⁵². À l'origine peints, ils ont été décapés dans les pièces où l'on a effectué des travaux de restauration (**Fig. 160**).

Les manteaux de cheminée et les autels de l'hôpital

Les réfections intérieures du 19^e siècle ont aussi touché les pièces ornementales les plus importantes de l'hôpital et du monastère, les manteaux de cheminée et les autels. Les trois manteaux de cheminée qui subsistent ainsi que les deux autels des deux plus anciennes salles de l'hôpital sont de toute évidence des réalisations néoclassiques⁵³ (**Fig. 110, 144, 161, 162, 163**).



⁵² La première mention d'un nouveau plafonnage remonte à 1816 : « l'apothicaire qui fut plafonnée ». *Journal de l'administration*, vol. I, [1816], p. 200.

⁵³ Un des manteaux de cheminée est aujourd'hui conservé au Musée. Il provient probablement de la seconde aile de la Communauté (1843). L'autel de l'ancienne salle des hommes occupe toujours sa position d'origine au bout de couloir de l'aile de l'Hôpital. Celui de la salle des femmes, à l'étage, a vraisemblablement été enlevé au moment de la rénovation de 1949. Nous ignorons ce qu'il lui est advenu.

Fig. 161 Autel de l'ancienne salle des hommes, au rez-de-chaussée de l'aile de l'Hôpital. AAMHGQ, 107-14.



Fig. 163 Manteau de cheminée (19^e siècle) maintenant au Musée. Photo : Paul Trépanier, 2002.

Fig. 162 L'autel de la salle des femmes, au premier étage de l'aile de l'Hôpital en 1928. Il a disparu lors des travaux d'agrandissement de 1949. Archives photographiques Traquair, C.A.C., Université McGill, 105906.



Fig. 164 La porte conventuelle donnant sur l'ancienne salle des hommes, au rez-de-chaussée de l'aile de l'Hôpital. AAMHGQ, 108-02.

La porte conventuelle

La porte conventuelle constitue un cas à part dans toute l'ornementation intérieure du monastère. Il est peu probable qu'il s'agisse de la porte d'origine car elle présente une exécution typique du 19^e siècle (**Fig. 164**). Son modèle peut néanmoins être associé au 18^e siècle. On a sans doute profité du déplacement de la porte conventuelle, en 1834⁵⁴, pour la renouveler; c'est aussi de cette époque que daterait son encadrement fin actuel. Le maintien du caractère ancien pour la porte conventuelle est peut-être une tradition propre aux Augustines, comme on le constate aussi au monastère de l'Hôtel-Dieu. Dans son dessin de la nouvelle

⁵⁴ « Réparation du dépôt savoir : les planchers haut et bas, châssis; plinthes (...) le déplacement de la porte conventuelle qui fut éloignée de 12 pieds pris sur le petit corridor qui sépare la salle des hommes d'avec le vestibule. » *Journal de l'administration*, vol. I, [1834], p. 217-218.

porte conventuelle, en 1866, l'architecte Peachy s'était alors visiblement inspiré des décors environnants du 18^e siècle⁵⁵.

⁵⁵ Paul Trépanier, *Le patrimoine des Augustines du monastère de l'Hôtel-Dieu de Québec, étude de l'architecture*, Québec, Ville de Québec / MCC, octobre 2001, p. 92-93.

Les armoires de la chambre de l'évêque

La « chambre de l'évêque », à l'étage du presbytère, dont le décor a été refait par Pierre Émond en 1778, a également été réaménagée au 19^e siècle. Les armoires vitrées qui forment un mur complet, quoique s'harmonisant fort bien avec le décor ancien environnant, datent fort probablement de 1851⁵⁶ (**Fig. 165**).

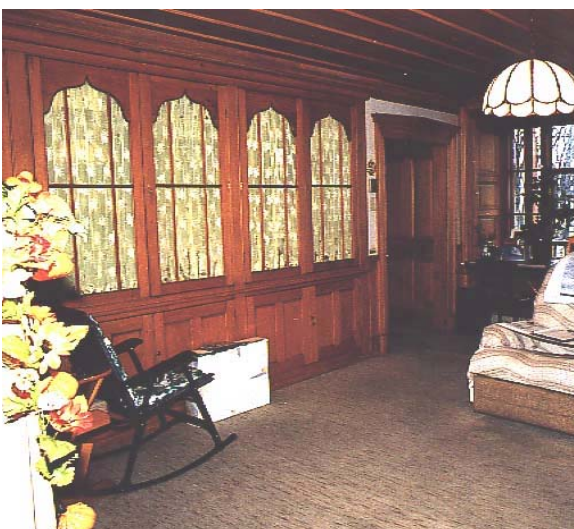


Fig. 165 Armoires vitrées dans les appartements de l'évêque (19^e siècle). AAMHGQ, 103-10.



Fig. 166 Les colonnes de la salle de communauté, vraisemblablement remplacées au début du 20^e siècle. AAMHGQ, 86-18.

Les colonnes de la salle de communauté

Les colonnes de la salle de communauté ont été elles aussi visiblement renouvelées depuis l'époque de la construction de cette aile (1843) car elles affichent un style du 20^e siècle (**Fig. 166**). Les colonnes d'origine étaient doriques, comme nous l'apprend le *Journal du dépôt*. On y mentionne que, en 1916, ce sont les anciennes colonnes de la salle de communauté qui ont servi à édifier les nouveaux portiques de l'hôpital et du dépôt (**Fig. 94**). Ces colonnes, très visibles sur les photographies anciennes, adoptaient l'ordre dorique toujours maintenu auparavant, lors des renouvellements successifs⁵⁷.

e) Les oratoires

Les trois oratoires les plus anciens du monastère, dédiés respectivement à Notre-Dame-de-Protection (1693), Notre-Dame-des-Anges (1788) et au Sacré-Cœur (1883), se trouvent

⁵⁶ « Quelques réparations à la ch. dite de l'Évêque destinée pour Mr E. G. Plante, notre chapelain. » *Journal de l'administration*, vol. I, [1851], p. 253.

⁵⁷ Les quatre colonnes utilisées alors pour les portiques de l'hôpital et du dépôt « étaient les anciennes » colonnes de la salle de communauté. *Journal de l'administration*, vol. II, [1932], p. 389.

toujours dans le corridor du cloître. S'y sont ajoutés, au 20^e siècle, l'oratoire Notre-Dame-de-Pellevoisin (1905) (**Fig. 167**) et celui du Cœur miséricordieux de Marie (1973), inscrit dans une niche face au corridor de la porte conventuelle⁵⁸ (**Fig. 168**). La restauration du cloître, en 1979, a entraîné la relocalisation de plusieurs de ces oratoires et en a fait disparaître d'autres. Celui de Notre-Dame-de-Pellevoisin a été placé dans l'antichambre du bureau de la supérieure générale et l'ancien panneau peint de saint Joseph a été installé au musée. L'imposant édifice victorien qui logeait le Sacré-Cœur a été retiré, et sa statue disposée dans l'enfoncement de l'armoire murale qui occupait à l'origine cet emplacement⁵⁹. La statue de Notre-Dame-des-Victoires a été envoyée à la bibliothèque de la communauté⁶⁰. Enfin, l'imposante niche de la Pietà, sous le grand escalier, est devenue l'oratoire Notre-Dame-de-Protection.



Fig. 167
L'oratoire Notre-Dame-de-Pellevoisin (1905).
AAMHGQ, 88-13.



Fig. 168
La statue du Cœur miséricordieux de Marie placée dans une niche face au corridor de la porte conventuelle.
AAMHGQ, 91-20.



Fig. 169
L'oratoire Notre-Dame-de-Protection au bas du grand escalier du cloître.
AAMHGQ, 90-12.

⁵⁸ L'oratoire de Notre-Dame-de-Pellevoisin est un ex-voto offert en 1905 par M. Alexandre Couture. AAMHGQ, 1.12.1, album 38. La statue du Cœur miséricordieux de Marie est une œuvre du père Marie-Bernard (1883-1975), un sculpteur trappiste de l'Abbaye de la Grande-Trappe (France).

⁵⁹ Cette armoire murale avait elle-même cédé la place à l'oratoire en 1883. « Pour faire place dans un des corridors du cloître à la chapelle proposée, on fit disparaître une des trois petites armoires brunes », *Journal* (1874-1907), 1^{er} juin 1883, p. 285. « La statue est un don des pauvres de nos salles », *Journal de l'administration*, vol. I, [1883], p. 326. Dans l'édicule d'origine figuraient aussi « deux anges donnés par M. l'abbé Catellier, [qui] furent peints par M. Rigali, statuaire, pour la somme de \$8.00 ». Les vitres ont coûté 28 \$. AAMHGQ, *Journal de l'administration*, vol. I, [1883], p. 326. Ces deux anges « ont été obtenus de la fabrique de St-Roch (...) Ils étaient dorés, mais nous les avons fait peindre comme ils sont actuellement ». *Journal* (1874-1907), [1883], p. 287.

⁶⁰ *Journal* (1977-1981), janvier 1979, p. 61.

L'oratoire Notre-Dame-de-Protection

La statue de Notre-Dame-de-Protection est la plus ancienne, puisqu'elle date de l'année de l'arrivée des Augustines à l'Hôpital Général, mais c'est aussi celle dont la relocalisation est la plus récente (**Fig. 169**). Avant les travaux de restauration de 1979, elle était installée au-dessus du palier de l'escalier, de sorte qu'on ne pouvait la voir qu'en descendant de l'étage du dortoir. « Cette image en figure est à présent dans une petite niche qui a été ménagée au dessus du perron de l'escalier qui monte au dortoir : on ne doit pas souffrir qu'elle sorte jamais de la maison⁶¹. » La grande niche qui l'abrite actuellement donne à la statue davantage de visibilité. Avec son arcade néoclassique, elle remonte probablement aux environs de 1864, date de la réception de la statue de la Pietà offerte par les Sœurs de la Providence⁶².



Fig. 170 L'oratoire Notre-Dame-des-Anges vers 1930.
AAMHGQ, album 1.12.5.28, photo 17.



Fig. 171 L'oratoire Notre-Dame-des-Anges. Sa dernière restauration date de 1979.
AAMHGQ, 90-07.

⁶¹ *Annales*, vol. I, [1693], p. 50.

⁶² AAMHGHQ, 1.12.1, album 38.

L'oratoire Notre-Dame-des-Anges

Aménagé en 1789, l'oratoire Notre-Dame-des-Anges est aujourd'hui le plus ancien du monastère (**Fig. 170-171**). De par son patronage, l'oratoire fait référence au passé récollet tout autant qu'à la vocation hospitalière des Augustines :

Étant par notre vocation appelées à remplir auprès des pauvres et des membres souffrants de Notre Seigneur Jésus Christ, les mêmes fonctions que les anges, députés de Dieu, exercent à l'égard des hommes; nous érigeâmes cette année dans le Cloître, pour nous rendre ce souvenir familier, une Chapelle dédiée à Notre Dame des Anges dans laquelle sont représentés plusieurs de ces Esprits bienheureux rendant leurs hommages à leur Reine. Mr Levasseur, la commença en sculptant une statue de la Ste Vierge de trois pieds, mais comme notre chère Sr St François sa nièce, avait une aptitude spéciale pour la sculpture et la lui montra, et réussit si bien qu'elle put achever seule tous les ouvrages de cette chapelle, c'est à dire le gradin, les colonnes, les petites galeries et les chandeliers et en fit aussi les dorures, peintures, fleurs, etc.⁶³.

Bien qu'ayant connu plusieurs restaurations, l'intérieur de l'oratoire présente encore aujourd'hui un aspect très proche de celui qu'il avait au moment de sa réalisation. À l'exception de la statue de la Vierge, qui est de François Baillairgé (contrairement à ce qu'affirme l'annaliste de la communauté), toute la sculpture est de la main de sœur Saint-François d'Assise (Marie Joseph Hallé, 1762-1818) (voir ci-dessus section 3.3.2) et constitue la pièce maîtresse de l'œuvre de cette artiste. Les boiseries de l'oratoire peuvent être attribuées avec certitude à Pierre Émond. Décapées lors de la restauration de 1979, elles affichaient auparavant les couleurs mariales, le bleu et le blanc, peut-être adoptées dès l'origine. Les portes de verre à grands carreaux datent de 1894⁶⁴.

Les autres oratoires

La modernisation du monastère, à la fin des années 1940, a fait disparaître plusieurs des oratoires et autels situés ailleurs que dans le corridor du cloître. Un seul retable occupe encore son emplacement d'origine dans la salle capitulaire. Il a probablement été réalisé entre 1815 et 1845, période pendant laquelle cette pièce est devenue la salle de communauté après avoir servi d'infirmerie (**Fig. 172-173**). À l'étage des dortoirs, tous les autels et oratoires ont été enlevés simultanément en 1945.

⁶³ *Annales*, vol. II, [1788], p. 451-452.

⁶⁴ « [C]hangement des petites vitres du vitrail pour des grandes. Rafraîchissement des statuettes, guirlandes, reliquaires. » *Journal de l'administration*, vol. I, [1894], p. 368.

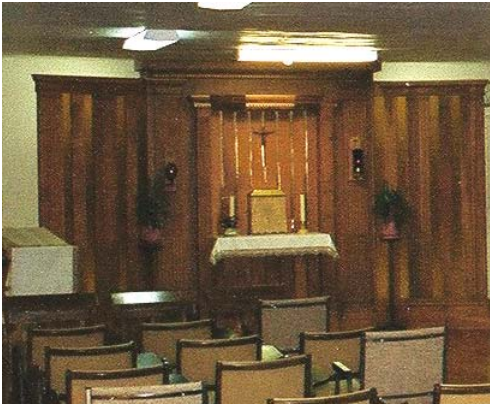


Fig. 172 L'autel de la salle capitulaire (début du 19^e siècle).
AAMHGQ, 89-08 (détail).



Fig. 173 L'autel de la salle capitulaire en 1943. C'est alors la salle de communauté.
AAMHGQ, album 1.12.4.21, p. 11, photo 52.

Les subdivisions des cellules ont aussi entraîné la suppression de la chapelle de Saint-Antoine de Padoue qui, ainsi que celle de La Présentation de Marie, avaient reçu leur forme définitive en 1843 alors que celles de St Jean Baptiste et de s. Anne étaient érigées au dortoir Saint-Augustin. Ne pouvant les conserver toutes, on prit la partie de les supprimer toutes quatre⁶⁵.

La plupart des éléments sculptés de ces anciens autels et oratoires (gradins, statues, tableaux) ont été déposés au musée, certains dans leur forme entière, comme la « chapelle des morts »⁶⁶ et le calvaire, à l'origine dans la salle de la communauté⁶⁷ (**Fig. 174-175**). Tout comme les autels qui meublaient jadis chacune des salles de l'hôpital, d'autres oratoires du monastère ont disparu. C'est le cas de l'oratoire Sainte-Famille de l'ancien noviciat⁶⁸ ainsi que de deux oratoires situés dans le presbytère⁶⁹. Quant à l'oratoire Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, à l'infirmerie des religieuses (1902)⁷⁰, la communauté l'a offert en 1960 aux Sœurs dominicaines de Beauport⁷¹. En 1939, cet autel avait été retiré de l'infirmerie à la suite d'une recommandation de l'évêque, selon qui « on ne peut célébrer la messe dans un appartement où se trouvent des lits de malades⁷² ». L'autel avait alors été installé dans la salle de communauté où les religieuses l'ont conservé jusqu'au moment d'en faire don aux Dominicaines.

⁶⁵ *Journal* (1944-1950), [1945], p. 123.

⁶⁶ La « chapelle des morts » est un oratoire qui date du milieu du 19^e siècle. Elle occupait, à l'étage du bâtiment des Récollets, un petit corridor situé dans l'axe du dortoir Saint-Vallier. Cet oratoire a été supprimé en 1943 : « À cette occasion, a été supprimée la chapelle des morts. À sa place, on voit maintenant le grand cadre de la Ste Vierge qui fait pendant à celui de Jésus en croix. » *Journal* (1939-1943), [1943], p. 559.

⁶⁷ Le calvaire « qui s'est toujours vu à la salle de comté sera mis au musée ». *Journal* (1944-1950), 9 déc. 1946, p. 245.

⁶⁸ L'oratoire Sainte-Famille datait de 1845. « Bénédiction d'un oratoire à la Ste Famille dans la classe neuve du pensionnat. Le tableau qui orne le fond a été donné par l'abbé Léon Roi. » *Annales*, vol. IV, 16 août 1845, p. 39.

⁶⁹ « Il a fallu faire disparaître les deux oratoires dans les appartements de M. l'Aumônier et des Messieurs Prêtres. » *Journal* (1944-1950), [1949], p. 472.

⁷⁰ L'autel de l'infirmerie des religieuses était un don du curé Bacon de L'Islet. « L'entreprise en fut confiée à Mr Angers de Québec, mais la statue qui surmonte l'autel (Notre-Dame-des-Sept-Douleurs) fut coulée chez M. Carli de Montréal. Elle coûte \$ 25. » *Journal de l'administration*, vol. I, [1902], p. 404.

⁷¹ *Journal* (1960-1969), 19 octobre 1960, p. 27.



Fig. 174 La « chapelle des morts » est au Musée depuis 1943. Photo : Paul Trépanier, 2002.



Fig. 175 Le calvaire de la salle de communauté à son emplacement d'origine. Il a été mis au Musée en 1946. AAMHGQ, album 1.12.4.21, p. 29, photo 274.

f) La menuiserie d'intégration

C'est pour la nouvelle aile Notre-Dame-des-Anges, en 1929, que l'on conçoit les premiers ouvrages de menuiserie cherchant à s'harmoniser avec les boiseries anciennes du monastère (**Fig. 176**). Dans le vestibule d'entrée, les ouvertures et leurs chambranles sont cintrés, les vitrages sont à petits carreaux et les vernis foncés. En 1950, lorsqu'on aménage un nouveau hall pour l'hôpital, les architectes Lévesque et Venne dessinent un imposant portail d'entrée dont le décor emprunte au style Louis XV (**Fig. 129**). Les résultats du plus récent réaménagement des intérieurs de l'aile de l'Hôpital (1711), en 1985-1986, conduit sous l'autorité du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, ne sont pas particulièrement heureux. Malgré l'octroi de moyens financiers considérables et le choix de matériaux de haute qualité, les modèles de composantes n'ont pas été choisis en fonction des traditions constructives de l'établissement. Ainsi, le type de porte à quatre caissons verticaux, quoique d'une qualité d'exécution remarquable, n'a rien à voir avec ce qu'on a pu jadis retrouver à l'Hôpital Général (**Fig. 177**); il en est de même du type de vernis très pâle qu'on a retenu. Des portes à deux caissons carrés, plus simples et bien moins chères, auraient été ici beaucoup plus appropriées. C'est ce modèle qui a été choisi par la communauté lorsqu'est venu le temps de remplacer les portes des armoires de la grande salle voûtée de l'infirmerie (**Fig. 178**).

⁷² *Journal* (1944-1950), 9 décembre 1946, p. 245.



Fig. 176 Les éléments menuisés du vestibule de l'aile Notre-Dame-des-Anges (1929).
AAMHGQ, 94-14.



Fig. 177 Le modèle de porte choisi en 1984-1985 pour les intérieurs de l'aile de l'Hôpital.
AAMHGQ, 107-23.



Fig. 178 Les nouvelles portes d'armoires de la salle voûtée de l'infirmierie.
AAMHGQ, 87-21.

4.2 Les valeurs de situation

La position du monastère de l'Hôpital Général dans son environnement physique mais aussi auprès de la collectivité peut difficilement se comparer à celle des autres établissements ou ensembles conventuels anciens de la ville. La seule présence d'un témoignage aussi important des débuts de la Nouvelle-France « à une petite demi-lieue⁷³ » de la vieille ville est d'ores et déjà surprenante pour qui n'est pas initié à l'histoire de la capitale. À la fin du 17^e siècle, c'est d'ailleurs à cause de cet éloignement des autres institutions et surtout de l'absence de visibilité auprès du pouvoir royal que les Récollets ont revendiqué, au prix d'une lutte acharnée avec M^{gr} de Laval, une « place au Soleil » dans la ville haute⁷⁴. Devenu ensuite hôpital général, l'ancien monastère des Récollets a tiré avantage de son cadre champêtre, de sa situation au centre d'un vaste domaine seigneurial et de la proximité de la rivière, principale voie de transport. Le monastère est le seul de la capitale à avoir connu deux types opposés d'environnements en trois siècles d'histoire : un cadre rural jusqu'aux environs de 1850 et un cadre urbain depuis ce temps.

Les liens de l'Hôpital Général avec la population sont aussi très particuliers. Ils tiennent avant tout à un aspect de la mission dont il est investi depuis l'origine, soit l'hébergement à long terme, qui le distingue fondamentalement des autres institutions (hôpital, pensionnat, séminaire et collège) où le séjour est de courte durée ou précisément limité dans le temps. On peut donc comprendre qu'un sentiment d'appartenance se développe à l'endroit de pareil établissement. La diversité des activités offerte par celui-ci a aussi contribué à tisser des liens profonds avec la collectivité, notamment avec un personnel varié et nombreux. Il faut ici signaler qu'en plus des fonctions médicales et hospitalières, on y a très tôt assumé le rôle d'un établissement seigneurial puis agricole, et les responsabilités relatives à la gestion immobilière, paroissiale et municipale. Au 20^e siècle, se sont ajoutées les fonctions archivistiques, muséales et commémoratives ainsi que la gestion d'un important patrimoine architectural, de concert avec les autorités publiques.

4.2.1 « Un emplacement magnifique⁷⁵ »

Du temps où l'Hôpital Général se dressait en milieu rural, tout comme dans la ville d'aujourd'hui, le monastère des Augustines, par sa position, a toujours constitué l'élément phare de son environnement en plus de servir d'écrin à la grande façade de l'établissement (**Fig. 179**).

Le cadre champêtre et bucolique de l'Hôpital Général a très tôt suscité l'émerveillement des visiteurs⁷⁶. Le grand domaine situé au creux d'un méandre de la rivière Saint-Charles et

⁷³ Chrestien Le Clercq, *op. cit.*, p. 156.

⁷⁴ Cet épisode de l'histoire du second établissement des Récollets a fait l'objet d'un chapitre entier de la thèse de doctorat de Marc Grignon publiée à New York en 1997. *Loing du Soleil, Architectural Practice in Quebec City during the French Regime*, New York, Peter Lang.

⁷⁵ « L'Hôpital Général, qui bénéficie d'un emplacement magnifique, est situé à un endroit retiré sur les rives de la petite rivière Saint-Charles à environ un mille à l'ouest de la ville », traduction de la description de Joseph Sansom. *Travels in Lower Canada*, Londres, 1820, p. 27.

⁷⁶ « Ce couvent est situé à une certaine distance de la ville dans un endroit plaisant », Pehr Kalm, *op. cit.*, p. 243. « L'Hôpital-Général construit à une demi-lieue de la ville, dans une anse au fond de la rivière Saint-Charles, est la plus belle maison du pays », dans J. C. B., *Voyage au Canada dans le nord de l'Amérique septentrionale fait depuis l'an 1751 à 1761*, Québec, 1887, p. 34. « L'Hôpital Général est situé à un mille de la Ville, sur les bords de la rivière Saint-Charles. C'est le plus agréable des trois Couvens », Frances Brooke, *Histoire d'Émilie Montague*, Paris

largement ouvert sur tous les horizons se trouve au confluent de plusieurs voies de communication. Bien que la rivière ait été depuis remblayée pour faire place à des voies routières, les résidents de l'Hôpital Général bénéficient toujours d'un dégagement visuel considérable, d'un environnement vert et aéré (**Fig. 180-181**).



Fig. 179 L'Hôpital Général vu de l'entrée. Photo : Paul Trépanier, 2002

Fig. 180
L'Hôpital Général vu de l'est,
où passait jadis la rivière
Saint-Charles.
Photo : Paul Trépanier, 2002.





Fig. 181

Le dégagement visuel vers le nord, où se trouvait la ferme des Islets, aujourd'hui le parc Victoria.

Photo : Paul Trépanier, 2002.

La description la plus ancienne que nous ayons du cadre naturel de l'Hôpital Général, alors le monastère des Récollets, a été publiée dans l'ouvrage de Chrestien Le Clercq (1691) :

Ce lieu représente une espee de petite Isle, entourée de forests naturelles, où passent & serpentent agreablemens les eaux des sources claires, & douces qui tombent d'une montagne voisine, & qui y sont conduites insensiblement; ayant au Nord une petite riviere qui se décharge tout proche, & à l'Est, le Fleuve de Saint Laurent : le terrain y est gras, fertile, commode, & aisé : le veuë grande, étenduë, & fort agreable : l'air y est extrêmement pur, & sain, avec tous les agrémens que l'on peut souhaiter pour la situation⁷⁷.

Le Clercq explique bien les avantages qu'offre le site choisi par M^{gr} de Saint-Vallier pour l'institution qu'il fonde en 1692. On ne peut trouver mieux adapté aux besoins d'un hôpital général. Car le but du fondateur n'était certes pas d'éloigner les pauvres de la ville, comme on a parfois prétendu, mais de leur procurer un endroit propice à leur épanouissement. La situation à l'intérieur de l'ancienne seigneurie des Récollets, dont le potentiel agricole est appréciable, permettra à la fois de donner une occupation aux pensionnaires en santé et de subvenir aux besoins de l'institution grâce aux produits de la ferme. Ce passé agraire fait encore partie du paysage de l'Hôpital Général. La présence parmi les dépendances d'anciens bâtiments agricoles et la conservation d'une partie de l'ancienne ferme des Islets, devenue en 1896 le parc Victoria, procurent toujours à l'établissement un fond de scène on ne peut plus champêtre (Fig. 182).

⁷⁷ Chrestien Le Clercq, *op. cit.*, p. 156-157.



Fig. 182 Un passé agricole encore présent dans le paysage.
Photo: Paul Trépanier, 2002.



Fig. 183 L'Hôpital Général vu du boulevard Langelier.
Photo: Paul Trépanier, 2002.

De tout temps l'Hôpital Général a été relié à la ville par un seul axe routier, auquel correspond aujourd'hui le tracé du boulevard Langelier (**Fig. 183**). L'urbanisation dans la dernière moitié du 19^e siècle n'a pas fait perdre à cette artère son caractère noble qui l'apparentait à une allée monumentale menant à un château. Identifiée sur certaines cartes du début du 19^e siècle comme le « chemin des Dammes », pour « Dames religieuses de l'Hôpital Général⁷⁸ », cette voie relie à travers champs l'établissement au faubourg Saint-Vallier. À la suite de l'incendie de Saint-Sauveur, en 1866, l'artère est élargie pour former un véritable boulevard urbain qui sert de barrière coupe-feu et qui surtout vient accentuer une perspective mettant en valeur le site de l'Hôpital Général.

Ayant précédé le développement urbain du secteur dans lequel il se trouve aujourd'hui, l'Hôpital Général tient une place unique parmi les ensembles conventuels anciens de la capitale. Sa position dans le secteur est dominante mais aussi symbolique. Ici ce sont les limites de la propriété conventuelle qui ont dicté l'emplacement de toutes les voies de circulation du secteur et non l'inverse. À partir du milieu du 19^e siècle, les religieuses elles-mêmes ont procédé au lotissement des terres de leur ancienne seigneurie. Au 20^e siècle, notamment après la construction de l'École technique (1909) sur l'emplacement de la dernière prairie des

⁷⁸ Et non pas le chemin « des damnés » comme l'a maladroitement décrypté l'auteur de *Patrimoine du quartier Saint-Sauveur, Histoire de la forme urbaine* (2000), tentant d'associer ce nom à la présence des malades mentaux à l'Hôpital Général.

religieuses, la ville s'étend désormais jusqu'aux pieds du mur de clôture du couvent. À la suite du prolongement de la rue des Commissaires, en 1956, la plantation de peupliers le long du mur de pierre a marqué dans le paysage la nouvelle frontière entre le monastère et son quartier (**Fig. 184**).



Fig. 184 Le mur de clôture longeant la rue des Commissaires.
Photo : Paul Trépanier, 2002.

4.2.2 Le jardin clos

Entre tous les anciens couvents cloîtrés de la ville, le monastère de l'Hôpital Général possède le jardin clos le plus vaste, ce qui s'expliquait à l'origine par son emplacement en milieu rural. Jusqu'au milieu du 20^e siècle, le jardin avait conservé non seulement ses dimensions initiales mais aussi sa destination d'origine⁷⁹. Ce n'est qu'en 1951, au moment de construire l'aile Saint-Joseph, qu'on a commencé à empiéter sur les espaces verts du jardin. L'aile Saint-Joseph en occupe une partie de la bordure nord, entraînant par le fait même la disparition de cette section du mur de clôture en pierre. Avec la construction en 2002 d'une nouvelle infirmerie dans la partie sud du jardin, seule la section ouest subsiste presque intégralement (**Fig. 185**). Depuis 1958, on y a aménagé, à l'angle des murs sud et ouest, le nouveau cimetière des religieuses, jusqu'alors dans la cour du cloître (**Fig. 186**).

⁷⁹ Le jardin clos des Augustines de l'Hôtel-Dieu, à l'origine presque aussi vaste que celui de l'Hôpital Général, a été réduit à ses limites actuelles en 1862.



Fig. 185 La section ouest du jardin de la communauté.
AAMHGQ, 85-20.



Fig. 186 Le cimetière des religieuses, à l'angle sud-ouest du jardin.
AAMHGQ, 80-13.

De temps immémorial, le tracé des voies de circulation du jardin conventuel est resté le même. Une grande allée, qui débute au chœur des religieuses pour atteindre l'extrémité ouest du jardin, en forme l'axe principal (**Fig. 187**). Comme l'infirmerie construite en 1939 allait lui faire obstacle, on a muni le bâtiment de deux portes en vis-à-vis qui permettent de le traverser pour rejoindre l'autre partie du jardin. À l'extrémité de l'allée, on avait construit en 1868 un oratoire voué à Notre-Dame-du-Sacré-Cœur⁸⁰. En 1962, celui-ci a été reconstruit en pierre afin de servir de charnier au cimetière des religieuses, relocalisé à proximité en 1958. Les deux longs murs de pierre qui séparent le jardin du quartier Saint-Sauveur revêtent aujourd'hui une valeur unique dans tout le périmètre de l'Hôpital Général car ce sont les seuls qui subsistent. Ayant perdu leur utilité, les autres murs de maçonnerie et les palissades de bois qui entouraient jadis le cimetière paroissial, les secteurs des dépendances et de l'hôpital ont disparu tour à tour au cours du 20^e siècle ou ont fait place à des structures légères.



Fig. 187 L'allée principale qui traverse le jardin d'est en ouest.
AAMHGQ, 80-14.

⁸⁰ *Journal de l'administration*, vol. I, [1868], p. 305.

4.2.3 À l'ombre du clocher de Notre-Dame-des-Anges

À l'instar de beaucoup d'autres monastères cloîtrés, le monastère de l'Hôpital Général a longtemps occupé une position très effacée comparativement à celle de l'établissement hospitalier adjacent. De fait, avant la construction de l'aile Notre-Dame-des-Anges, en 1929, seule l'aile du Chœur, qu'on discernait à peine au-delà du mur du jardin de l'aumônier (**Fig. 57-58**), pouvait en révéler la présence; la porte conventuelle se trouvait même à l'intérieur de l'hôpital. Ayant désormais pignon sur rue, la section monastique de l'Hôpital Général allait accroître sa visibilité, surtout à la suite du renouvellement de l'aile du Chœur, en 1960.

Le patrimoine architectural et paysager de l'Hôpital Général n'est pas simplement celui d'un ensemble conventuel ou d'un centre hospitalier : la position centrale de la façade de l'église, construite en 1949, souligne l'identité paroissiale de l'établissement. Dans ce contexte, le clocher de l'église ne peut qu'occuper une place prépondérante dans le paysage, le tintement des cloches servant d'élément rassembleur pour la communauté. Enfin, la présence du cimetière en face de l'église n'est pas sans rappeler les plus anciens paysages villageois de la vallée du Saint-Laurent et l'héritage seigneurial qui est à l'origine, à l'Hôpital Général, de la création d'une paroisse et d'une municipalité, d'ailleurs toujours autonomes (**Fig. 188-189**).



Fig. 188 Le cimetière de l'Hôpital-Général, un paysage à la fois institutionnel et paroissial.
Photo : Paul Trépanier, 2002.

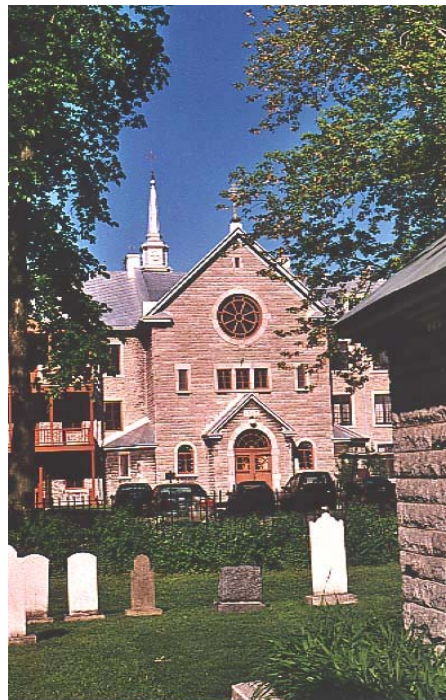


Fig. 189 La façade et le clocher de l'église Notre-Dame-des-Anges.
Photo : Paul Trépanier, 2002.

4.2.4 La conservation, la mémoire et la commémoration

La position du monastère de l'Hôpital Général se définit non seulement en fonction de son environnement mais aussi par la place qu'il occupe dans la mémoire collective. Depuis un siècle et demi, en effet, les recherches et les écrits historiques ont permis de le situer parmi les lieux de mémoire les plus importants du pays. La communauté des Augustines de l'Hôpital Général a toujours manifesté son intérêt à se souvenir de son histoire. En font foi le respect qu'elle voue depuis la première heure aux prédécesseurs récollets et les sentiments filiaux qui lient la communauté à son fondateur, M^{gr} de Saint-Vallier. Si bien que l'aile primitive du monastère n'a jamais été connue autrement que sous le nom de « Bâtiment des Récollets » et l'appellation « aile du comte de Frontenac » a survécu au remplacement du bâtiment en 1714. La mémoire du deuxième évêque de Québec a aussi toujours été entretenue à l'intérieur du monastère, dans les appartements du prélat, et surtout dans la chapelle Saint-Cœur-de-Marie devenue son mausolée.

Bien avant que les historiens et le public ne découvrent le patrimoine de l'Hôpital Général, la communauté avait commencé à mettre par écrit les bases de son histoire. En 1854, les Augustines entreprennent de retranscrire leurs *Annales*, ce qui permettra à une religieuse historienne d'offrir à la société québécoise une fenêtre sur le passé de l'Hôpital Général. Sœur Saint-Félix (Hélène O'Reilly, 1837-1893) – dont une rue du quartier Saint-Sauveur porte le nom, dans le périmètre de l'ancienne seigneurie – publie en 1882 l'impressionnant ouvrage *Monseigneur de Saint-Vallier et l'Hôpital Général de Québec*. La conscience patrimoniale s'était toutefois éveillée encore plus tôt, dès le milieu du 19^e siècle, au moment où plusieurs religieuses dont l'assistante supérieure⁸¹, sœur Saint-Anselme, avaient manifesté leur intérêt pour le passé. En 1845, l'annaliste de la communauté témoigne des réactions suscitées par le réaménagement du dortoir des Récollets :

Mais ce n'est pas sans peine qu'on a vu démolir ces vieilles cellules qui avaient toujours si bien conservé leur cachet d'antiquité; on aimait à voir ces petites fenêtres rondes, les plafonds en bois brut; on aimait surtout à se rappeler que nos fondatrices les ont habitées et y ont passé le temps de leurs plus grandes épreuves. Notre Mère Assistante [sœur Saint-Anselme], grande amatrice de tout ce qui est antique, ne peut s'en consoler; un jour, cette bonne Mère se trouvant avec quatre jeunes religieuses dans le corridor où le plafond est encore en bois brut : « Voyez dit-elle ces plafonds, si jamais on consent à faire disparaître ces plafonds noircis par le temps, adieu la pauvreté⁸².

Depuis le 19^e siècle, chaque décision que prend la communauté quant à la modernisation de l'Hôpital Général ne va pas sans déchirements. Les réaménagements, souvent inévitables dans le cas de l'hôpital, sont repoussés le plus longtemps possible en ce qui concerne le monastère : « Ainsi attention avant d'introduire dans l'enceinte de nos vieux murs les inventions modernes. Laissons le siècle étaler ses progrès et faisons consister le nôtre dans un redoublement de prudence pour en faire une juste appréciation⁸³. » « On est décidé à faire disparaître les œils de bouc, au grand regret des amatrices de l'antiquité, ce parti a été pris afin de donner plus de lumière au jubé; en faisant ouvrir trois fenêtres à la place de l'œil de bouc⁸⁴. »

⁸¹ À la mémoire de laquelle une rue a été nommée dans la partie ouest du quartier Saint-Roch.

⁸² *Annales*, vol. IV, 17 août 1845, p. 39.

⁸³ *Annales*, vol. IV, 21 octobre 1847, p. 111.

⁸⁴ *Annales*, vol. IV, 20 avril 1850, p. 168.

En 1866, les religieuses sont résolues à conserver leur moulin à vent, pourtant devenu inutile. Le grand feu qui a consumé le quartier ayant aussi détruit la « calotte du moulin », les religieuses prennent en effet la décision suivante : « Comme le toit seul de notre moulin à vent avait souffert de l'incendie et que la maçonnerie était solide, nous fîmes poser une couverture, afin de conserver cet antique Bâtiment que le public considère comme une relique de l'antiquité⁸⁵. » En 1892, afin de souligner le bicentenaire de l'hôpital, les religieuses s'emploient à restaurer l'église. Parlant de l'architecte à qui elles ont confié les travaux, la dépositaire de la communauté déclare qu'il a eu « le secret de rajeunir notre petite église sans rien briser de son cachet d'antiquité et d'austérité monastique⁸⁶ ». Dans une lettre que Ramsay Traquair adresse aux Augustines à la suite de son passage au monastère, l'architecte affirme :

« Les religieuses de l'Hôpital Général donnent là un excellent exemple de compréhension patriotique et de dévouement à la cause nationale. Toute la province devrait les imiter dans l'exactitude à retenir le plus fidèlement possible ce qui nous reste des premiers temps de la fondation du Canada. » Cette appréciation d'un connaisseur comme tant d'autre qui l'ont précédé nous est un nouvel encouragement à en entourer de respect les choses séculaires qui se rencontrent à chaque pas en notre vieux chez nous⁸⁷.

Au 20^e siècle, les travaux de modernisation de l'hôpital se multiplient parallèlement aux initiatives de conservation du côté du monastère. À la recommandation de l'archevêque de Québec, les Augustines font construire « à l'épreuve du feu » la nouvelle aile Notre-Dame-des-Anges (1929) afin d'y relocaliser, entre autres, les archives et « trésors artistiques ». En 1933, c'est à contrecœur que les religieuses font démolir la maison des domestiques (1737), un bâtiment qu'elles avaient pourtant tenté de conserver en demandant en vain l'appui de la Commission des monuments historiques⁸⁸. Le plus grand dilemme en matière de conservation se pose aux religieuses en 1950. Le manque d'espace les oblige non seulement à agrandir l'hôpital (aile Saint-Joseph), mais aussi à surélever d'un étage toutes les ailes adjacentes servant à l'hôpital. Les ailes de la communauté sont toutefois épargnées, ainsi que la façade principale : « comme il ne faut rien changer à l'apparence de notre antique maison, il ne faut pas songer à exhausser cette partie, du moins sur la façade⁸⁹ ». Même à l'intérieur de l'hôpital, on décide également de conserver certaines parties plus historiques, dont la salle Notre-Dame-des-Victoires (l'ancien dortoir des Récollets), « qui fut laissée dans ses proportions et divisions, car nous voulons la conserver comme une relique d'un passé dont la disparition ne laisse pas de nous peiner⁹⁰ ».

La reconstruction du chœur des religieuses entre 1958 et 1960 est une décision qui aura des effets heureux sur les parties anciennes du monastère. En plus de constituer un excellent exemple d'architecture d'intégration, l'aile du Chœur offre des espaces vastes et fonctionnels qu'il n'aurait pas été possible d'aménager dans les parties anciennes sans porter atteinte à leur intégrité. Après la construction de l'aile du Chœur, la communauté s'attache donc à mettre en

⁸⁵ *Journal de l'administration*, vol. I, [1866], p. 293-294.

⁸⁶ *Journal de l'administration*, vol I, [1892], p. 356.

⁸⁷ *Journal* (1923-1935), [1928], p. 411-412.

⁸⁸ *Journal de l'administration*, vol. II, [1931], p. 377.

⁸⁹ *Journal* (1944-1950), [1950], p. 187.

⁹⁰ *Journal* (1944-1950), [1950], p. 185.

valeur son patrimoine architectural. À partir de 1972, on consacre des moyens très considérables à ces initiatives qui vont s'échelonner sur plus de dix ans. Les travaux de restauration débutent au rez-de-chaussée de l'aile de l'Apothicaire, que l'hôpital vient de libérer, pour se poursuivre au bâtiment des Récollets. Le chantier est supervisé par l'architecte Paul Cauchon, ce qui n'a pas empêché les religieuses de s'engager elles-mêmes dans certains travaux :

Les religieuses, voulant faire leur part dans tous ces travaux, ont entrepris de décaper les chaises capucines à fond de foin de mer que nous avions. Ce fut un travail de longue haleine mais nous sommes fières de les voir toutes reluisantes de propreté sous la cire d'abeille⁹¹.

En 1976, les travaux portent sur les intérieurs anciens du presbytère, puis, l'année suivante, sur la grande façade de l'hôpital. À la suite du classement au titre de site historique, en 1977, les travaux effectués à partir de l'année suivante sont réalisés de concert avec les responsables du ministère des Affaires culturelles, qui en finance une partie. Tous les corridors du cloître sont restaurés, y compris le grand escalier et l'oratoire Notre-Dame-des-Anges, « notre cadeau à toutes cette année », mentionne-t-on dans le *Journal de la communauté* de janvier 1979⁹². En 1981, on envisage de restaurer le presbytère, mais aussi l'église, ce qui donnera lieu au chantier le plus important et le plus onéreux jamais mené au monastère. Les travaux extérieurs au presbytère seront achevés en 1982, tandis que ceux de l'intérieur de l'église se poursuivront jusqu'en 1984. Le tableau du maître-autel, restauré au même titre que toutes les peintures et sculptures de l'église, ne regagne le sanctuaire qu'à l'automne 1985.

Si la plupart des travaux ont forcément un volet commémoratif, les religieuses engagent d'autres initiatives qui ont comme but premier la commémoration de leur histoire. En 1972, le bâtiment de l'ancienne ménagerie (1856) est rebaptisé « maison Pierre-Mortrel » en l'honneur du premier bienfaiteur laïc dont la maison se trouvait approximativement à cet emplacement⁹³. Le tricentenaire de l'établissement, en 1992, est aussi une occasion privilégiée pour mettre en valeur des éléments mémoriels. Partout dans le monastère, les différentes sections sont identifiées par des affichettes rédigées et enluminées par l'archiviste de la communauté, sœur Juliette Cloutier. L'église fait alors l'objet d'une nouvelle mise en valeur, cette fois par l'intégration de vitraux contemporains aux fenêtres et l'installation d'une grande verrière figurative à la chapelle Saint-Cœur-de-Marie.

En 2001, la communauté est partenaire du ministère de la Culture et des Communications, de la Ville de Québec et de la Commission de la capitale nationale pour le réaménagement du cimetière qui accueille une mémorial de la guerre de Sept Ans.

4.2.5 Les liens avec la collectivité

Les liens privilégiés qui existent entre l'Hôpital Général et des générations de patients, de pensionnaires et d'employés se sont tissés au fil des siècles. À la différence d'un hôpital de soins de courte durée ou d'un établissement d'enseignement, un hôpital général constitue le domicile de gens qui y termineront leur vie. Le rôle qu'ont joué les religieuses auprès de cette

⁹¹ *Journal* (1969-1977), [1972], p. 158.

⁹² *Journal* (1977-1981), [1979], p. 60.

⁹³ *Journal* (1969-1977), 25 décembre 1972, p. 156.

collectivité a donc été déterminant. Cette dimension existe encore aujourd'hui car nombre d'entre elles marquent régulièrement de leur présence l'établissement dont elles ne se sont départies qu'en 1999 et dont elles demeurent les voisines. C'est par elles que se transmet de nos jours la mémoire de l'institution.

Deux événements ont contribué à faire connaître le patrimoine du monastère auprès d'un plus large public : l'ouverture du Musée des Augustines en 1960, suivie cinq ans plus tard par l'abandon de la règle de clôture. Jusque-là, seuls des dignitaires et de grands spécialistes, tous dûment autorisés par l'évêque, avaient eu le privilège de visiter le monastère et d'en étudier l'architecture et les collections. Les premiers spécialistes jamais autorisés à venir « évaluer » les collections de l'Hôpital Général sont, en 1911, MM. Purves Carter et Jones de Londres⁹⁴. En 1928, Ramsay Traquair et son assistant Gordon Neilson passent quelques semaines à effectuer des relevés de l'architecture, du mobilier et des collections du monastère en prenant nombre de photographies⁹⁵. En 1930, Traquair revient y passer neuf jours pendant lesquels il termine « une seconde série d'études sur [la] Maison⁹⁶ ». Il sera le premier chercheur à publier, en 1931, un ouvrage portant exclusivement sur le patrimoine de l'Hôpital Général⁹⁷. Dans la foulée, d'autres chercheurs se présenteront au monastère : Gérard Morisset s'y rend le 9 janvier 1935⁹⁸ « pour examiner [les] peintures » et Marius Barbeau s'y présente plus tard la même année⁹⁹. Des liens s'établissent également avec les institutions nationales. Ainsi, en 1944, la communauté offre au Musée de la province un mobilier complet et une porte de cellule¹⁰⁰. En 1951, Gérard Morisset conseille les religieuses sur le choix des thèmes de trois nouveaux panneaux peints destinés à l'église¹⁰¹.



⁹⁴ *Journal* (1907-1914), 31 août 1911, p. 243.

⁹⁵ *Journal* (1923-1935), 10 juin 1928, p. 310.

⁹⁶ *Journal* (1923-1935), 21 mai 1930, p. 419.

⁹⁷ Ramsay Traquair, *op. cit.*

⁹⁸ *Journal* (1923-1935), 12 janvier 1935, p. 727.

⁹⁹ *Journal* (1923-1935), [1935], p. 800.

¹⁰⁰ *Journal* (1944-1950), 4 juillet 1944, p. 40.

¹⁰¹ *Journal* (1951-1955), 16 août 1951, p. 50.

Fig. 190 Le Musée des Augustines de l'Hôpital Général.
AAMHGQ, 100-16.

Fig. 191 La salle des chercheurs aux archives des Augustines du monastère de l'Hôpital Général de Québec.
AAMHGQ, 97-23.

Depuis 1960, ce sont des milliers de visiteurs que le musée a accueillis, tandis que des centaines d'autres ont pu consulter les archives (**Fig. 190-191**). Tout comme les collections artistiques, les archives de l'Hôpital Général se caractérisent par leur grande portée territoriale, car l'établissement a possédé des seigneuries jusqu'à Kamouraska et a été impliqué dans des événements historiques d'une ampleur internationale, dont la guerre de Sept Ans n'est pas le moindre. Signalons enfin que les Augustines ont consacré à leurs archives autant de temps de travail que de matériel de conservation, si bien que, à cet égard, la communauté peut être aujourd'hui citée en exemple à l'échelle du Québec¹⁰². C'est d'ailleurs grâce au travail accompli dans ce domaine que la communauté a pu établir récemment un partenariat fructueux pour la mise en valeur du cimetière, partenariat qui a donné naissance au mémorial de la guerre de Sept Ans. Ces initiatives ont permis d'actualiser sous une forme nouvelle les liens que la communauté des Augustines a entretenus traditionnellement avec la collectivité tout entière.

¹⁰² Bernier Hélène, *Le patrimoine des Augustines du monastère de l'Hôpital Général de Québec, Archives et livres anciens*, Québec, Ville de Québec/MCC, 2002, p. 25.

5 RECOMMANDATIONS

Au terme de notre analyse de l'ensemble architectural, nous émettons à son sujet des propositions de mise en valeur qui pourront être envisagées à l'occasion de travaux tant à l'extérieur qu'à l'intérieur des bâtiments. La première série de recommandations touche les ailes du monastère qui relèvent de l'administration des Augustines, alors que la seconde s'adresse aux autorités du CHSLD Hôpital Général de Québec. Comme l'Hôpital Général de Québec bénéficie déjà du statut de site historique et que ce dernier a été octroyé avant 1978, nous ne jugeons pas nécessaire d'y apporter des modifications. En effet, les sites historiques classés sous l'ancienne Loi sur les biens culturels sont régis par les mêmes dispositions que le monument historique, ce qui étend la portée de la loi aux intérieurs des bâtiments.

5.1 Concernant le monastère

5.1.1 L'architecture extérieure

Les interventions ayant été à ce jour toujours éclairées par la connaissance historique, nous n'émettons au sujet de l'architecture extérieure que des recommandations d'un d'ordre très général.

- Recommandation 1 : Poursuivre les interventions qui jusqu'à présent ont favorisé le remplacement à l'identique et le maintien des caractères subsistant pour chacune des composantes architecturales, en particulier les fenêtres peintes de couleur blanche.

Au cas où il serait nécessaire d'effectuer des travaux de réparation à la maçonnerie extérieure des murs du bâtiment des Récollets :

- Recommandation 2 : Porter une attention particulière au pourtour des fenêtres, surtout aux encadrements de bois qui recouvrent ceux de pierre de taille et les linteaux cintrés d'origine. L'expertise des professionnels de la restauration, tant du ministère de la Culture et des Communications que de la Ville de Québec, pourra être mise à contribution afin de guider les interventions dans la meilleure direction possible.

À la façade principale, veiller à ce que l'harmonie soit toujours maintenue entre les ouvertures du monastère (type et finition) et celles de l'hôpital.

5.1.2 L'architecture intérieure

Comme la plus grande partie des boiseries des intérieurs anciens ont été décapées, nous possédons peu d'information sur les types de finis qu'on y a employés anciennement. En conséquence :

- Recommandation 3 : Lorsque des travaux toucheront les éléments de menuiserie anciens qui sont peints, effectuer dans la mesure du possible des tests qui permettent d'identifier la gamme de couleurs ayant jadis été en usage au monastère.

Au moment de la restauration de l'aile de l'Apothicaire, en 1972, l'une des deux grandes armoires vitrées servant à la pharmacie n'a pas été décapée et est entreposée depuis. En conséquence :

- Recommandation 4 : Cette armoire murale doit faire l'objet d'une expertise par des spécialistes de la restauration, de sorte que l'on puisse disposer d'informations sur les couleurs et finis anciens de l'architecture intérieure du monastère. D'autres éléments anciens aujourd'hui détachés de leur cadre d'origine pourraient aussi fournir des renseignements précieux sur les finis et les vernis qu'on trouvait autrefois dans l'église; il s'agit de sections de balustrades conservées au Musée des Augustines.

Dans l'éventualité du déplacement des collections du Musée des Augustines à l'extérieur de l'Hôpital Général :

- Recommandation 5 : La communauté des Augustines doit examiner la possibilité de réintégrer certains éléments de l'architecture intérieure qui ont été démontés. Nous pensons ici à certains oratoires, à des armoires murales, des manteaux de cheminées ou même des portes qui peuvent avoir une utilité concrète tout en redonnant à certains pièces le caractère monumental qu'elles avaient autrefois.

5.2 Concernant l'hôpital

5.2.1 L'architecture extérieure

Comme l'ont établi les principales chartes internationales, l'entretien préventif constitue la base de la conservation. En effet, il est prouvé que des soins constants permettent généralement d'éviter une restauration future et les coûts élevés inhérents. Le cas de l'Hôpital Général de Québec n'échappe pas à la règle. Il y a un contraste évident entre les parties de l'ensemble architectural dont l'entretien est sous la responsabilité des Augustines et les sections qui relèvent des autorités publiques. La section monastique se trouve en général dans un excellent état de conservation; on le doit à un entretien préventif assidu. Quant à la section hospitalière, on remarque une dégradation générale des composantes extérieures comme les fenêtres et leurs chambranles. Un nombre substantiel de ces éléments sont d'ores et déjà irrécupérables, contrairement à ceux, identiques, qui se trouvent du côté du monastère. En conséquence :

- Recommandation 6 : Les autorités du CHSLD Hôpital Général de Québec, en s'inspirant des initiatives d'entretien préventif mises de l'avant par les Augustines, devraient adopter une politique de gestion favorisant l'option de la conservation préventive plutôt que celle de la restauration architecturale.

Les fenêtres de la section hospitalière de la façade principale de l'Hôpital Général de Québec, remplacées en 1977, sont les seules à ne pas être conformes aux traditions architecturales de l'établissement. En conséquence :

- Recommandation 7 : Lorsque viendra le moment de remplacer les fenêtres de la façade principale, il faudra songer à redonner à ces ouvertures le caractère qu'elles avaient avant 1977, c'est-à-dire un modèle à six grands carreaux de couleur blanche. Une couleur supplémentaire pourrait être utilisée en liseré sur le pourtour, comme c'était souvent l'usage dans les bâtiments institutionnels; ce serait là une façon de distinguer subtilement la section de 1711 de celle de 1859.

Au cas où des travaux seraient effectués à l'édicule de l'ascenseur situé sur le toit de l'aile de l'Hôpital :

- **Recommandation 8 :** Cette structure apparente et peu esthétique devra faire l'objet d'une réfection qui l'harmoniserait davantage à la façade ancienne. Rien n'a été fait pour améliorer l'apparence de cette structure depuis sa construction en 1950.

Au cas où des travaux seraient effectués au pavillon administratif (ancienne maison des employés) :

- **Recommandation 9 :** Il faut envisager de remodeler la façade arrière qui, à l'origine, n'était pas destinée à être vue du public, et lui donner une apparence qui respecterait la qualité du paysage architectural environnant.

5.2.2 L'architecture intérieure

À l'exception des plafonds à caissons du 19^e siècle, il reste peu de composantes architecturales anciennes dans les ailes utilisées par le CHSLD Hôpital Général de Québec. En conséquence, pour tout type de travaux pouvant porter atteinte à l'intégrité de ces composantes :

- **Recommandation 10 :** Les éléments de boiserie et de menuiserie anciens qui subsistent et qui ont été identifiés dans la présente étude, devront faire l'objet d'une d'une attention particulière, selon l'avis qui sera émis par les conseillers du ministère de la Culture et des Communications. S'il s'avérait nécessaire de remplacer un élément, celui-ci devra être déposé et conservé de manière à pouvoir servir éventuellement de modèle.

Les éléments menuisés qui ont été réalisés à l'intérieur de l'aile de l'Hôpital sont de facture récente. Les modèles de portes et le type de finition alors choisis n'ont aucun lien avec l'histoire architecturale de l'établissement. Les plus récentes réparations faites aux boiseries, notamment dans l'aile de l'Apothicaire, ont heureusement permis de leur donner un fini plus foncé et plus approprié. En conséquence :

- **Recommandation 11 :** Il faut envisager de donner aux boiseries de l'aile de l'Hôpital une finition semblable à celle qui a été réalisée pour les éléments menuisés de l'aile de l'Apothicaire.

6 CONCLUSION

Le monastère des Augustines de l'Hôpital Général de Québec forme un ensemble architectural d'une richesse exceptionnelle mais aussi d'une grande complexité. Même si ses qualités d'âge et ses valeurs historiques et patrimoniales sont depuis longtemps reconnues, le monastère avait encore à livrer certains secrets sur son évolution et sur l'âge de maints éléments matériels. En plus de 330 ans, pendant lesquels aucun incendie n'a été déploré, les remaniements se sont faits nombreux, quoique guidés en général par un grand esprit de continuité, comme il se doit lorsqu'une reconstruction s'effectue dans un lieu ancien et de surcroît constamment en usage. C'est d'ailleurs dans cet esprit que l'Apothicaire (1714), par exemple, a été reconstruite en reprenant de façon quasi identique les dispositions de l'aile édifiée par le comte de Frontenac en 1677.

L'état de conservation du monastère s'explique notamment par l'attachement indéfectible de la communauté envers son passé. Des recherches comparatives avec d'autres communautés religieuses arrivées au 17^e siècle démontreraient sans doute que chez les Augustines la conscience patrimoniale s'est développée plus tôt que partout ailleurs. Dès le milieu du 19^e siècle, en effet, les religieuses de l'Hôpital Général prennent envers leur patrimoine un engagement qui depuis ne s'est jamais démenti. Malgré de nombreux exhaussements réalisés sur certaines des plus anciennes parties de l'établissement, une qualité matérielle a toujours été maintenue. Par exemple, l'utilisation quasi exclusive du calcaire de Beauport a permis d'harmoniser les époques tout en donnant à l'ensemble architectural une apparence d'âge qui s'ajoute à son ancienneté réelle.

Les qualités esthétiques du monastère et de l'église puisent à plusieurs styles, certains des plus anciens et des plus rares au pays, comme ceux mis en place par les Récollets. Ici aussi, le culte du passé a vraisemblablement favorisé la conservation presque intégrale des composantes anciennes du décor et l'ajout d'éléments dont l'à-propos est rarement discutable. La menuiserie intérieure du monastère, quoique moins homogène que celle d'autres monastères reconstruits après des incendies, possède pour sa part des caractères uniques, dont le recours fréquent à l'ornementation Louis XV. Celle-ci formait, avec le mobilier de goût, des intérieurs qui ont séduit au début du 20^e siècle les pionniers de la recherche sur le patrimoine québécois.

La position du monastère de l'Hôpital Général dans son milieu urbain et social est aussi difficilement comparable avec celle d'autres institutions de la même période. Seul monastère de la capitale à avoir connu deux époques environnementales, l'une totalement rurale, l'autre urbaine, il possède encore de nombreux caractères paysagers uniques. Le cimetière institutionnel et paroissial, les longs murs de clôture en pierre, les plantations matures sont autant d'éléments forts de son paysage, visibles à partir des plus importantes artères du centre-ville. Quant aux liens qu'entretient la communauté des Augustines avec la collectivité, ils n'ont jamais cessé de croître. Au cours des 40 dernières années, les religieuses ont ouvert un musée, élargi l'accès à leurs archives et surtout mis en place un partenariat fructueux avec d'autres intervenants aussi concernés par la mise en valeur et la diffusion du patrimoine de leur communauté.

BIBLIOGRAPHIE

Documents d'archives

Archives des Augustines du monastère de l'Hôpital Général de Québec (AMAHGQ) :

- *Actes capitulaires* (1699-1821), (1821-1858), (1859-1922).
- *Annales du monastère de Notre-Dame-des-Anges de l'Hôpital Général de Québec*, vol. I (1693-1743), vol. II (1743-1793), vol. III (1794-1843), vol. IV (1844-1867).
- *Journal de l'administration de l'Hôpital Général de Québec*, vol. I (1692-1910), vol. II (1910-1935), vol. III (1935-1943), vol. IV (1943-1964).
- *Journal du monastère de Notre-Dame-des-Anges de l'Hôpital Général de Québec*, (1867-1873), (1874-1907), (1907-1914), (1914-1923), (1923-1935), (1936-1938), (1939-1943), (1944-1950), (1951-1955), (1956-1959), (1960-1969), (1969-1977), (1977-1981), (1982-1986), (1987-1994).
- *Livre des comptes de l'Hôpital Général*, 1^{re} série (1693-1726), (1727-1750), (1751-1776), (1777-1803), (1804-1825), (1825-1861), (1862-1940).
- *Livre des comptes Recettes Dépenses de l'Hôpital Général*, 2^e série (1718-1738), (1757-1780).
- « Spécification de divers ouvrages de charpente et de menuiserie devant être fait pour une maison appartenant aus Dames Religieuses », marché avec les entrepreneurs Pierre et Auguste Laberge, [1856]. 22.11.2.1.1

Archives du monastère de l'Hôtel-Dieu de Québec (AMHD-Q)

- *Constitutions de la congrégation des religieuses hospitalières de la Miséricorde de Jésus de l'Ordre de Saint Augustin*, 1666.

Archives nationales du Québec à Québec (ANQQ) :

- « Contrat d'échange et d'abandon du couvent Notre-Dame-des-Anges entre le gouverneur syndic des Récollets et M^{gr} de Québec », 13 septembre 1692, greffe François Genaple, acte 912.

Études et ouvrages particuliers

BERNIER, Hélène. *Le patrimoine des Augustines du monastère de l'Hôpital Général de Québec, Archives et livres anciens*, Québec, Ville de Québec / Ministère de la Culture et des Communications du Québec, 2002.

BERNIER HÉROUX, Suzanne. *Dossier préliminaire sur l'Hôpital Général de Québec*, vol. I et II, Québec, Ministère des Affaires culturelles du Québec, Direction générale du patrimoine, Service de l'Inventaire des biens culturels, 1981.

BRONZE, Jean-Yves. *Les morts de la guerre de Sept Ans au cimetière de l'Hôpital-Général de Québec*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2001.

BROOKE, Frances. *Histoire d'Émilie Montague*, Paris, Gauguery, 1770.

CHARLEVOIX, François-Xavier de. *Histoire de la Nouvelle-France*, Paris, Noyon fils, 1744.

CLOUTIER, Céline. *Le cours du temps et la mémoire des paysages : le site de l'Hôpital Général de Québec*, Québec, Ville de Québec, 103 p.

CONGREGATIO SACRORUM RITUUM [Église catholique]. *Quebecen. Beatificationis et canonizationis ven. servi dei Francisci de Montmorency-Laval : episcopi quebecensis : altera nova positio super virtutibus ex officio critice disposita*, [Romae], Typis Polyglottis Vaticanis, 1956.

DENIS, Nicole. *L'Hôpital Général de M^{gr} de Saint-Vallier*, Mémoire de maîtrise, Faculté des Lettres, Université Laval, 2002.

DION, Donald. « The French Latch » dans *Key Collectors Journal*, vol. XII, n^o 3, février-mars 1990, p. 21-23.

EVANS, Joan. *Monastic Architecture in France from the Renaissance to the Revolution*, Cambridge, Cambridge University Press, 1964.

GOSSELIN, Auguste. *Le vénérable François de Montmorency-Laval, premier évêque de Québec*, Québec, Dussault & Proulx, 1901.

GRIGNON, Marc. *Loing du Soleil, Architectural Practice in Quebec City during the French Regime*, New York, Peter Lang, 1997.

GUINDON, Vianney et François RICARD. *Les chemins de la mémoire*, vol. I, Québec, Les Publications du Québec, 1990, p. 211-215.

J. C. B. *Voyage au Canada dans le nord de l'Amérique septentrionale fait depuis l'an 1751 à 1761*, Québec, 1887.

KALM, Pehr. *Voyage de Pehr Kalm au Canada en 1749*, traduction annotée du journal de route par Jacques Rousseau et Guy Béthune, Montréal, Pierre Tisseyre, 1977.

KAREL, David. *Dictionnaire des artistes de langue française en Amérique du Nord*, Québec, Musée du Québec/PUL, 1992.

KNOX, John. *The Journal of Captain John Knox*, vol. II., Toronto, The Champlain Society, 1914-1916.

LEAHY, George W. *L'ornementation dans la maison québécoise aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Sillery, Septentrion, 1994.

LE CLERQ, Chrestien. *Premier établissement de la foy dans la Nouvelle France*, Paris, Chez Amable Auroy, 1691.

LE TAC, Sixte. *Histoire chronologique de la Nouvelle-France ou Canada, depuis sa découverte (mil cinq cents quatre) jusques l'an mil six cents trente deux*, publiée pour la première fois d'après le manuscrit original de 1689 et accompagnée de notes et d'un appendice tout

composé de documents originaux et inédits par Eugène Réveillaud, Paris, G. Fischbacher, 1888.

MORISSET, Gérard. *La vie et l'œuvre du frère Luc*, Québec, Medium, 1944.

MORISSET, Lucie K. *Patrimoine du quartier Saint-Sauveur, Histoire de la forme urbaine*, Québec, Ville de Québec, Division Design et patrimoine, 2000.

MORISSET, Lucie K. et Luc NOPPEN. *Foi et patrie : art et architecture des églises à Québec*, Québec, Les Publications du Québec / Ville de Québec / Ministère de la Culture et des Communications du Québec, 1996.

O'REILLY, Hélène (Sœur Saint-Félix). *Monseigneur de Saint-Vallier et l'Hôpital Général de Québec*, Québec, Darveau éditeur, 1882.

PORTER, John R. *L'art de la dorure au Québec du XVII^e siècle à nos jours*, Québec, Éditions Garneau, 1975.

TRAQUAIR, Ramsay et G. A. NEILSON. *The architecture of the Hôpital Général Quebec*, Montréal, 1931, McGill University publications, Série 13, Art and architecture, no. 31.

TRÉPANIÉ, Paul. *Le patrimoine des Augustines du monastère de l'Hôtel-Dieu de Québec, étude de l'architecture*, Québec, Ville de Québec / Ministère de la Culture et des Communications du Québec, octobre 2001.

Ouvrages généraux et de référence

BASTIEN, Geneviève G., Doris D. DUBÉ et Christina SOUTHAM. *Inventaire des marchés de construction des Archives civiles de Québec 1800-1870*, Ottawa, Parcs Canada, Histoire et archéologie, 1.

BLANCHET, Danielle (dir.). *Saint-Sauveur, à l'image du début du siècle*, Québec, Ville de Québec, Division du Vieux-Québec et du patrimoine, 1987.

DROLET DUBÉ, Doris et Marthe LACOMBE. *Inventaire des marchés de construction des Archives nationales à Québec XVII^e e et XVIII^e siècles*, Ottawa, Parcs Canada, Histoire et archéologie, 17.

JUCHEREAU DE SAINT-IGNACE, Mère Jeanne-Françoise et Mère Marie Andrée DUPLESSIS DE SAINTE-HÉLÈNE. *Les Annales de L'Hôtel-Dieu de Québec 1636-1716*, Québec, Hôtel-Dieu de Québec, 1939.

LAHAISE, Robert. *Les édifices conventuels du Vieux Montréal. Aspects ethno-historiques*, Ville LaSalle, Cahiers du Québec / Hurtubise HMH, 1980 (coll. Ethnologie).

LUSSIEN-MAISONNEUVE, Marie-Josèphe. *Les plus beaux couvents et monastères de France*, Paris, Minerva, 1997.

NOPPEN, Luc. *Les églises du Québec*, Québec, Éditeur officiel du Québec / Fides, 1977.

NOPPEN, Luc, Claude PAULETTE et Michel TREMBLAY. *Québec, trois siècles d'architecture*, Montréal, Libre Expression, 1979.

RICHARDSON, A .J. H. *Quebec City : Architects, Artisans and Builders*, Ottawa, National Museum of Man / Parks Canada, 1984.

SESSEVALLE, François de. *Histoire générale de l'Ordre de saint François*, tome 1, Paris, Éditions de la Revue d'histoire franciscaine, 1935.

Sites Internet

Archives départementales des Yvelines

<http://www.cg78.fr/archives/serieh/guideh/hommes/francisc.htm>

Diocèse de Châlons-en-Champagne

<http://catholique-chalons-en-champagne.cef.fr/etincelles/image/patrimoine/lepere.htm>

Diocèse de Versailles

<http://catholique-versailles.cef.fr/art-culture-p-texte-nativites-guerville.htm>

École et collège Notre-Dame-Perrier

<http://perso.wanadoo.fr/notredameperrier/index.html>

Gérard Morisset (1898-1970) Frère Luc

<http://www.er.uqam.ca/nobel/r14310/Morisset/FrereLucArch.html>

Messenger de saint Antoine

<http://www.mess-s-antonio.it/MSAHOME/Fra/riviste/rivest/a2000/Giu/Art/patrimoine.htm>

The Traquair photographic archive in the Canadian Architecture Collection at McGill University

<http://cac.mcgill.ca/traquair/searchform.htm>

Web Robert Derome

<http://www.er.uqam.ca/nobel/r14310/index.html>

ANNEXE : CARTES